

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DU CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Mandature 2021 – 2026



Document intégrant les travaux préparatoires
et les contributions des formations de travail du CESE

2021-004
Tiré à part
mardi 26 octobre 2021

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CESE

Mandature 2021-2026 – Séance du 13 octobre 2021

Document intégrant les travaux préparatoires
et les contributions des formations de travail du CESE

SOMMAIRE

05 Orientations Stratégiques du CESE Mandature 2021-2026

11 Les formations de travail Contributions

- Commission Affaires européennes et internationales
- Commission Affaires sociales et santé
- Commission Économie et finances
- Commission Éducation, culture et communication
- Commission Environnement
- Commission Territoires, agriculture et alimentation
- Commission Travail et emploi
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
- Délégation aux Outre-mer

63 Les groupes de travail thématiques Fiches de synthèse des travaux

99 L'expression des Groupes Déclarations

- Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale
- Agriculture
- Alternatives sociales et écologiques
- Artisanat et Professions libérales
- Associations
- CFE-CGC
- CFDT
- CGT
- CGT-FO
- Coopération
- Entreprises
- Environnement et nature
- Familles
- Non-inscrits
- Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse
- Outre-mer
- Santé & Citoyenneté
- UNSA

119 Scrutin Adoption du texte

Orientations Stratégiques du CESE

Mandature 2021-2026

PROPOS INTRODUCTIF

L'élaboration des orientations stratégiques de notre Assemblée est un moment crucial pour cette nouvelle mandature. Il s'agit plus que jamais de poser une vision commune parce que nous vivons un tournant dans notre histoire, avec des défis démocratiques, économiques, démographiques, sociaux, et écologiques sans précédent. Ces cinq années sont à la fois longues et brèves, longues à l'échelle de nos vies, brèves à l'échelle des défis du nouveau siècle, dont la crise de la Covid-19 a révélé qu'ils seront majeurs. Pour concilier ces temporalités, il fallait que tous ensemble, nous soyons au clair sur les constats, sur les idées comme sur les mots. Nous avons tenu à faire un travail approfondi en formations de travail, multiplier les points de vue. Ce travail est annexé au présent document. Nous avons aussi voulu à cette occasion intégrer des dispositifs propres à la participation du public, tirage au sort, association de personnalités extérieures, qui font de notre assemblée, en plus de la chambre de la société civile organisée, le carrefour de la démocratie participative que dessine la réforme de janvier 2021.

Ce processus a abouti à des orientations stratégiques qui embrassent les problématiques contemporaines et futures à travers trois familles d'enjeux.

Les **enjeux de résilience** tout d'abord, car nous n'avancerons ni ne convaincrions sans garantir à chacune et chacun d'entre nous solidarité et sécurité. Pour prévenir les fractures, lutter contre les discours de haine et retisser les liens, il s'agit de promouvoir la cohésion sociale et territoriale, pour une société plus accueillante et protectrice, axée sur le progrès social, le développement économique, la lutte contre les inégalités, l'éradication de la pauvreté, l'éducation, la culture, l'engagement et la préservation de l'environnement.

Cette résilience doit nous permettre d'affronter les enjeux des nécessaires **transitions**, en nous attachant à leur accompagnement et leur acceptabilité :

- **écologiques**, en limitant le changement climatique, en s'adaptant à ce changement et en restaurant la biodiversité.
- **économiques**, en accompagnant l'évolution de nos modèles économiques, de notre appareil productif, industriel et agricole et de nos modes de consommation.
- **sociales**, en réduisant les inégalités, en favorisant la cohésion sociale, la solidarité (familiale, intergénérationnelle, de proximité...), la création de communs et en repensant la place et le sens du travail dans une société aspirant à une meilleure qualité de vie.

L'ensemble de ces transitions, par un débat démocratique, doit dessiner un horizon désirable, en premier lieu pour la jeunesse, fondé sur un nouveau modèle social.

Enfin, s'imposent à nous les **grandes transformations** en cours que nous devons maîtriser et anticiper : d'une part, les révolutions technologiques, les mutations de la mobilité, l'évolution des métiers, d'autre part, dans le cadre de notre appartenance à l'Union européenne, dans un contexte global, les flux migratoires, la défense des libertés fondamentales et de l'Etat de droit, les accords commerciaux équitables, la fiscalité commune et la gestion des biens communs mondiaux.

Si la décision relève des pouvoirs exécutif et législatif, l'appropriation, le partage et l'acceptabilité des politiques publiques dépendront de leur assise dans la société toute entière, d'un ambitieux effort d'éducation et de formation tout au long de la vie et d'une co-construction démocratique dont le CESE se doit d'être l'acteur pour orienter l'arbitrage public vers toujours plus d'intérêt général.

Dans le cadre de ces orientations et enrichie de la participation citoyenne, notre assemblée, à travers les organisations qui la composent et au-delà, produira des travaux, et les portera dans le débat public, approfondissant son rôle de conseil, sa capacité d'initiative et d'influence.

L'ensemble de ces travaux concrétise la volonté d'un futur commun, construit et décidé ensemble que nous porterons en tant que troisième Assemblée de la République ■

I. RÉSILIENCES RENFORCER ET SÉCURISER LES FONDEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET PLUS SOLIDAIRE

Le CESE réaffirme avec force les grands principes communs de solidarité et d'efficacité des politiques publiques, en tenant compte des particularités des territoires, notamment ultramarins, ruraux et des quartiers prioritaires, et destinés à construire une égalité réelle entre citoyennes et citoyens. L'impératif d'accessibilité universelle pour réduire et supprimer les situations de handicap doit être pris en compte dans l'ensemble de nos politiques publiques et par tous les acteurs de la société.

La lutte contre toutes les inégalités et les discriminations (sociales, professionnelles, territoriales, environnementales, culturelles, liées à l'identité...), touchant en particulier les publics les plus vulnérables, les plus précaires et les plus isolés, doit demeurer l'un des objectifs prioritaires et doit mobiliser efficacement les ressources techniques, humaines et budgétaires de l'action publique. L'égalité entre les femmes et les hommes doit être effective et concrétiser ainsi une évolution politique et sociale qui ne doit plus attendre. La crise sanitaire, économique et sociale actuelle - dont les effets à moyen et long terme ne peuvent être totalement anticipés à ce stade - a agi comme un révélateur des forces et des limites de la résilience des sociétés française et européenne. Ce qui nous permet de comprendre le terme résilience comme la capacité d'une société à anticiper et absorber les perturbations et à rechercher un nouvel équilibre.

L'énergie mobilisée en toutes circonstances par les acteurs de la société civile organisée constitue un des ciments de la cohésion sociale et territoriale. Cette cohésion doit toutefois être renforcée, notamment en encourageant la démarche entrepreneuriale, et toutes les formes d'activité orientées vers une croissance basée sur la durabilité et le développement humain. Si ce maillage national et local incarne une grande capacité d'adaptation de la société française dans la période actuelle, il demeure fragile.

Différents facteurs peuvent questionner l'efficacité et les finalités des politiques publiques, ainsi que les conditions de leur mise en œuvre. On constate, par exemple, une érosion de la confiance des citoyennes et des citoyens dans la plupart des institutions territoriales, nationales et européennes et une faible adhésion aux processus décisionnels politiques. Le phénomène est amplifié par la succession de crises rapprochées, leurs conséquences (sociales, financières, migratoires, sanitaires, environnementales...) et une situation politique qui suscite de lourdes inquiétudes. Les politiques publiques doivent être co-construites, c'est-à-dire élaborées transversalement, mises en œuvre et évaluées par toutes les parties prenantes.

Les risques d'apparition et d'aggravation de fractures dans notre pays sont des défis majeurs qui doivent être identifiés et anticipés. Cette crise a également révélé la fragilité de nos circuits d'approvisionnement à l'échelle mondiale, et notre dépendance technologique dans un contexte géopolitique qui se tend et sera accentué par la crise climatique ■

Le CESE cherchera à répondre aux questions relatives à une meilleure répartition des richesses, à la lutte contre la pauvreté, la précarité, les inégalités sociales, territoriales, générationnelles et de genre, les discriminations, et pour l'accès au logement, autant d'urgences sociales.

Le CESE s'attachera par ailleurs à la garantie de l'accès aux services publics et services de proximité sur tous les territoires, à l'effectivité réelle des droits et à l'engagement des citoyennes et des citoyens, moyens prioritaires de renforcement de la cohésion sociale et des solidarités.

En matière de santé, le Conseil portera un changement d'approche privilégiant la prévention et une plus grande prise en compte de la santé globale et environnementale.

II. TRANSITIONS ACCOMPAGNER ET GARANTIR L'ACCEPTABILITÉ DES ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Faire significativement évoluer les modèles socio-économiques - pour faire face au défi de l'humanité, au défi climatique et à l'effondrement de la biodiversité - ne saurait se décréter « d'en haut », mais nécessite une prise de conscience collective. Cela doit faire l'objet d'une sensibilisation, d'une concertation, d'un accompagnement dans toutes les dimensions de la vie quotidienne. Permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'émanciper, d'être actrices et acteurs de ces évolutions, notamment au sein de leurs associations, coopératives, mutuelles... constitue l'une des grandes orientations stratégiques du CESE.

Une France ayant neutralisé son empreinte carbone et stabilisé la dégradation de sa biodiversité, conformément à ses engagements européens et internationaux, et dans une stratégie étroitement concertée avec ses partenaires s'impose comme futur souhaitable à l'horizon de la prochaine génération. Un second objectif, étroitement corrélé au premier est d'atteindre la neutralité carbone en accompagnant massivement un tissu économique et social déjà soumis à de très fortes tensions de compétitivité face à des acteurs internationaux peu respectueux des accords passés. Ces évolutions nécessaires seront des opportunités, dans la mesure où elles revêtent un très fort potentiel de développement et d'innovation, si elles sont accompagnées d'une stratégie de recherche ambitieuse, concertée et planifiée. De même, les bouleversements de production induits par la désindustrialisation accélérée des dernières décennies et les changements dans les habitudes de consommation ont conduit à de fortes aspirations à repenser en profondeur le rapport au travail, la mesure et la répartition de la création de valeur et l'articulation entre vie professionnelle, familiale et personnelle.

Le rythme, l'intensité et le niveau de ces changements constitueront les points saillants de la plupart des débats dont les conseillères et conseillers auront prochainement à s'emparer. A cet égard, la participation des citoyennes et des citoyens aux travaux du CESE, selon les modalités établies par la loi organique, constituera un apport réel, complémentaire de l'expression des corps intermédiaires, susceptible de refonder les bases de la co-construction des politiques. A charge pour le CESE d'en fixer le cadre, les règles de transparence et de redevabilité claires et efficaces ■

Le CESE s'attachera à traiter en particulier des conditions de déploiement de modèles économiques et industriels intégrant une transition écologique socialement juste et partagée.

Le CESE sera attentif à l'accompagnement des citoyennes et citoyens dans l'adaptation de leur quotidien à des modes de vie durables et préservant la biodiversité.

Parmi les enjeux des souverainetés, le CESE traitera notamment de l'accès de toutes et tous à une alimentation saine, équilibrée, d'une production sobre en carbone et en eau, d'une distribution et d'une consommation responsables.

Les thématiques liées à l'éducation et à l'accès au savoir sous toutes ses formes comme vecteurs d'appropriation collective des enjeux seront approfondies.

Une réflexion sera menée sur les infrastructures et l'appareil de production concourant à la relocalisation des filières et activités, industrielles et de services, essentielles à notre indépendance stratégique.

Sur ces différentes transitions, les spécificités des Outre-mer feront l'objet d'une réelle prise en compte.

III. TRANSFORMATIONS ANTICIPER LES GRANDES ÉVOLUTIONS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL VOLATIL ET INSTABLE

L'évolution des grands équilibres macropolitiques, économiques et démographiques mondiaux semble extrêmement incertaine dans un contexte de recomposition des rapports de force entre les principaux blocs régionaux. Sur la base de diagnostics partagés, les travaux du CESE ont abouti à un certain nombre de questionnements qu'il faut nécessairement anticiper : de nouvelles révolutions technologiques s'annoncent (ordinateurs quantiques, intelligence artificielle, thérapies géniques, nanotechnologies...), mais seront-elles au service de chacune et chacun ou plutôt l'objet de tensions entre acteurs ? La mutation en profondeur des métiers connaît une accélération sans précédent, mais les filières traditionnelles de formation professionnelle y sont-elles aujourd'hui suffisamment préparées ? Les valeurs éthiques et la vigilance collective quant à une prise en compte accrue de toutes les sensibilités et de toutes les identités se déploient dans l'espace public et dans le monde professionnel, mais pour autant l'égalité réelle n'est-elle pas confrontée à un plafond ? Notre système éducatif et nos politiques associatives, sportives et culturelles permettront-ils à chaque personne d'être suffisamment créative pour ne pas subir les transformations et contribuer à inventer le monde qui vient ?

Ces sujets ont une forte dimension internationale, que les pouvoirs publics et la société civile doivent nécessairement prendre en compte : c'est par l'Europe et l'international qu'on luttera contre les grandes distorsions (financières, fiscales, sociales, économiques, environnementales et commerciales) et que l'on répondra aux grands défis géopolitiques (migration, droit d'asile, coopération, gouvernance des biens communs mondiaux, accès aux ressources naturelles, risques pandémiques...). Mais il faut pour cela que l'Europe définisse une autonomie stratégique qui lui permette de répondre à ces nouveaux défis en adaptant notamment ses politiques aux Objectifs de Développement Durable. Les objectifs portés par la France et l'Union européenne en matière de neutralité carbone notamment, ont vocation à servir de modèle aux futures négociations internationales, conformément à la dynamique ouverte par la COP-21 et l'Accord de Paris.

A l'échelle européenne, peser plus efficacement sur les grands sujets mondiaux ne saurait être atteint à n'importe quel prix. Les travaux ont également pointé l'absolue nécessité de ne pas transiger sur les valeurs fondamentales. A ce titre, le respect de l'Etat de droit dans toutes ses dimensions et par tous les Etats, doit conditionner la mise en œuvre des décisions communes, y compris dans leur dimension redistributive.

Enfin, les sociétés civiles organisées doivent renforcer leurs relations à l'échelle européenne et internationale pour peser dans le débat public mondial. Le CESE souhaite poursuivre sa coopération avec le Comité Economique et Social Européen, dans le cadre d'échanges plus réguliers. Les initiatives portées jusqu'à présent dans le cadre des organisations internationales (AICESIS et UCESIF), bien que reposant sur des principes unanimement admis de coopération et d'échanges de bonnes pratiques, n'ont pas encore su démontrer leur vraie valeur ajoutée. Il importe donc, dans les années à venir, de revoir en profondeur leur fonctionnement interne et leurs objectifs ■

Le CESE prendra notamment en compte la question des nouvelles technologies et du financement optimal de l'économie pour permettre le déploiement de modèles responsables créateurs d'emploi, en s'appuyant sur des écosystèmes économiques robustes.

Dans ce contexte, les problématiques d'évolution de l'organisation du travail et des métiers ainsi que l'équilibre territorial occuperont une place centrale.

La nécessaire redynamisation du modèle démocratique sera abordée sous l'angle de la transparence, de l'information fiable et de l'évaluation des politiques menées.

Le CESE s'engagera pour que la France et l'Europe jouent pleinement de leurs atouts, à commencer par un rayonnement mondial et une stratégie d'influence qui doivent wnettement s'amplifier. Dans ce contexte, nos réflexions intégreront la gouvernance des biens communs mondiaux.



La définition de nos orientations stratégiques dessine une vision débattue, partagée, résultant d'un consensus exigeant. Car si le monde qui vient apparaît incertain, il peut être celui de nouvelles solidarités, de nouveaux modèles. Le CESE choisit résolument d'y concourir.



Les formations de travail

Contributions

MOBILISER LE CADRE MULTILATERAL POUR LUTTER CONTRE LES DISTORSIONS (FISCALES, SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES...)

LE FUTUR SOUHAITABLE

Il s'agit de lutter contre les distorsions au plan mondial dans les domaines social, environnemental, fiscal, pour parvenir à un socle qualitatif de normes communes ainsi qu'à un cadre d'action et d'engagements à mener.

Pour cela, les objectifs de développement durable (ODD) doivent constituer une grille de lecture commune dans le cadre multilatéral, européen mais aussi bilatéral.

L'objectif global est triple :

- promouvoir le respect des principes, des valeurs sociales et démocratiques de la France et de l'Union européenne dans le respect de la Charte des Nations unies ;
- maintenir, dans le même temps, les conditions d'une concurrence équitable entre les acteurs (*level playing field*) ;
- lutter contre tout type de dumping, promouvoir les normes internationales et le contrôle démocratique.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- mettre en cohérence avec les ODD les principes d'action des grandes organisations concernées (OMI, OMC, OIT...) ainsi que les accords internationaux commerciaux et financiers ;
- défendre une meilleure opposabilité du droit international en s'appuyant sur une justice nationale et internationale efficiente ainsi qu'indépendante (Cf. ODD 16 « justice et paix ») ;
- promouvoir de nouvelles normes, rendre opposables l'ensemble des normes internationales existantes (sociales, environnementales, fiscales, de gouvernance) et garantir leur mise en œuvre et leur respect ;
- étudier l'intérêt de l'extra territorialité de certaines normes européennes ;
- parvenir à la conclusion de textes internationaux majeurs en cours de négociation (Traité des Nations unies sur les droits humains, Convention sur la biodiversité en haute mer, Norme internationale du Travail portant sur le travail décent dans les chaînes de valeurs), ainsi qu'à la large ratification et mise en œuvre des textes déjà conclus (convention n° 190 de l'OIT) ;
- promouvoir les solidarités avec les pays en développement ainsi que l'aide publique au développement ;
- renforcer l'association des régions ultrapériphériques (RUP) aux décisions de la France à l'international ainsi que dans le cadre d'accords régionaux les concernant.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- proposer une stratégie de réforme des institutions concernées pour adapter leurs principes d'action aux nouveaux enjeux (ex : prise en compte des enjeux du développement durable dans le règlement du commerce mondial à l'OMC) ;
- s'assurer que le fonctionnement démocratique des États permette à ces normes d'être respectées et mises en œuvre (effectivité du droit ; justice nationale et internationale...) ;
- contrer le comportement de prédation économique de certains États ;
- lutter pour une meilleure effectivité des réglementations et de la justice internationale ;
- engager une réflexion sur les atouts et les limites des engagements non contraignants (revue par les pairs, *soft law*) ;
- mieux prendre en compte les attentes des citoyennes et citoyens vis-à-vis de la mondialisation.

LA GOUVERNANCE DES BIENS COMMUNS MONDIAUX OU STRATÉGIQUES

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les biens communs sont des ressources matérielles ou immatérielles dont nous décidons collectivement qu'elles doivent être accessibles et gérées selon une forme de gouvernance coopérative (fleuves, océans, climat, air, ressources halieutiques...). Ce sont des biens non exclusifs mais potentiellement rivaux car l'abus d'usage par les uns peut pénaliser les autres. Leur gestion durable requiert une coordination internationale, l'absence de règles définies et respectées pouvant mener à des rivalités d'usage et à des conflits.

Aujourd'hui, il est souhaitable de parvenir à une gouvernance mondiale permettant une stratégie efficace de prévention, de protection et de gestion durable de ces ressources.

Dans ce contexte, il faut :

- mobiliser la communauté internationale autour d'un socle commun de protection ;
- s'appuyer sur les enseignements récents en matière de lutte contre le changement climatique ou de lutte contre la pandémie de la Covid-19 pour promouvoir une approche globale de la gestion des biens communs.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- définir une stratégie mondiale commune de prévention pour la préservation des biens communs y compris par des instruments juridiques et financiers ;
- concevoir des politiques relatives à l'autonomie stratégique des États (alimentation, santé, eau, numérique...) respectant la préservation des biens communs ;
- s'investir et soutenir les projets de traités internationaux en gestation (prévention des pandémies, pollution marine par les plastiques, protection de la haute mer) ;
- adopter une gestion mondiale moins fragmentée, plus intégrée tenant compte des interdépendances (relations forêt ou océans avec climat/eau/biodiversité/air ; pandémies/atteintes à la biodiversité...) et des rivalités entre acteurs ;
- mobiliser les citoyennes et citoyens autour de projets concrets de gouvernance des biens communs ;
- renforcer l'opposabilité et l'invocabilité de l'ensemble des normes concernées (applicabilité des textes internationaux).

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- disposer d'états des lieux précis de la situation, responsabilité et champ d'action possibles de la France et de l'Union européenne (UE) en matière de gouvernance mondiale et régionale des biens communs ;
- identifier les enjeux, les limites, les impacts et les leviers diplomatiques d'action possibles ;
- s'assurer que le fonctionnement démocratique des États permette à ces normes d'être respectées et mises en œuvre (effectivité du droit ; justice nationale et internationale...) ;
- entendre et le cas échéant, relayer la parole de populations concernées par les atteintes portées aux biens communs mondiaux ; développer, à cet effet, l'approche par les droits selon le modèle des conventions régionales d'Aarhus et Escazu ;
- investir et rénover le cadre multilatéral pour que la France et l'UE continuent à y incarner une voie respectée ;
- mettre en cohérence les politiques publiques nationales et européennes (notamment commerciales) avec la nécessité d'une protection et d'une gestion durable des biens communs.

LA RELANCE EUROPÉENNE : QUEL CHEMIN EN 2025 POUR L'EUROPE DE 2050 ?

LE FUTUR SOUHAITABLE

Le *Green Deal* et le plan de relance européen post Covid (750 milliards d'euros financés par mutualisation de la dette) vont façonner le visage de l'Union européenne (UE). Ces plans sont articulés autour de critères forts de lutte contre le changement climatique (30 % des dépenses), de transition numérique (20 % des dépenses) et de mesures sociales, et doivent respecter les valeurs démocratiques européennes.

L'Europe de 2025 doit bien entendu mener cette double transition écologique et numérique, tout en organisant sur le long terme le remboursement de la dette, en assurant la souveraineté et la compétitivité de l'Europe dans un monde globalisé, et en accompagnant les territoires et populations les plus vulnérables (femmes, jeunes...).

L'Europe de 2025 doit aussi être comprise et appréciée des Européennes et Européens.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- Parachever la transition écologique et numérique au sein de l'UE
 - passer d'une économie majoritairement « carbonée » à une économie neutre sur le plan des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ;
 - accompagner les acteurs économiques, les citoyennes et citoyens pour qu'ils disposent des moyens nécessaires pour accomplir leur transition écologique et numérique ;
 - réformer les politiques budgétaires sectorielles de l'UE ;
 - investir majoritairement dans les compétences (capital humain) en s'appuyant notamment sur l'insertion économique des jeunes, des migrantes et des migrants, et sur la formation et l'innovation pour s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi.
- Assurer une transition socialement juste en Europe
- Définir et mettre en œuvre une politique d'indépendance stratégique pour l'Europe
 - choix des secteurs clés identifiés : alimentation, santé, énergie et industrie, numérique... ;
 - mesures aux frontières pour assurer la compétitivité de l'UE.
- Concevoir des financements innovants des projets européens, de remboursement de la dette et promouvoir l'harmonisation des fiscalités européennes.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- s'appuyer sur les enseignements de la crise de la Covid pour relancer les politiques européennes visant à une autonomie stratégique ;
- s'assurer que les objectifs du Green deal et les critères de financement du plan de relance post Covid sont pris en compte dans les plans de relance nationaux ;
- poursuivre les efforts de justice sociale pour les citoyennes et citoyens européens dans la logique de la clause sociale horizontale, se donner les moyens de mesurer sa mise en œuvre et d'agir au niveau européen ;
- concevoir une politique d'investissements orientée vers les transitions et d'importation des biens et services qui protègent les citoyennes et citoyens et les entreprises européennes, tout en générant de nouvelles ressources budgétaires ;
- former et mobiliser la jeunesse sur le projet européen.

LE MODELE DEMOCRATIQUE EUROPEÉEN (SOCIAL, POLITIQUE, PLACE DE LA CITOYENNE ET DU CITOYEN ET DE LA SOCIETE CIVILE ORGANISEE)

La commission AEI souhaite souligner :

- l'avenir d'une démocratie européenne porteuse de coopération, de solidarité et d'ouverture qui associe les citoyennes et citoyens, veille à leur bonne compréhension des enjeux et garantit la redevabilité de ses actions ;
- la question de l'adhésion des États membres et des citoyennes et citoyens de l'Union européenne (UE) à un socle commun de valeurs démocratiques fondamentales ;
- la place de l'UE, porteuse de ces valeurs et premier bailleur de fonds mondial de l'aide publique au développement.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans un contexte marqué par la montée des populismes, les replis identitaires, la montée de l'illibéralisme et le recul des droits des femmes et des personnes LGBT+, susciter une meilleure adhésion au projet européen et développer la participation de la société civile organisée à la construction européenne représentent des enjeux majeurs. La solidarité entre États membres et l'affirmation de l'UE en tant qu'acteur mondial incontournable sur les grands enjeux du développement durable sont tout aussi essentiels.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- mieux définir les priorités afin de susciter une meilleure adhésion tout en bâtissant un plan d'action commun autour des secteurs stratégiques qui fédèrent l'UE ;
- lutter contre les inégalités avec de nouveaux droits sociaux et l'élargissement des compétences européennes en santé publique ;
- repenser la participation citoyenne par une formation à la citoyenneté européenne ou le développement d'outils adaptés ;
- renforcer la place de la société civile organisée par la création d'un statut européen pour ses acteurs (associations, syndicats, mutuelles, fondations, TPE-PME) et mettre en œuvre ceux existants (coopératives) ;
- faire de la jeunesse le moteur de la construction européenne, accroître les mesures en sa faveur (logement, formation, emploi, mobilité) et s'appuyer sur le système scolaire pour que l'ensemble des citoyennes et citoyens soient en capacité de comprendre le monde et ses évolutions et la place de l'UE ;
- assurer la mise en place effective du régime commun d'asile et finaliser la création de l'Agence européenne pour l'asile.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- mettre en œuvre le Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux ;
- renforcer la possibilité pour l'UE de sanctionner les États membres qui ne respectent pas le modèle et les valeurs démocratiques européens et renforcer le pouvoir d'initiative du Parlement européen notamment en matière réglementaire ;
- préparer en amont les élections européennes en 2024 pour en faire un moment démocratique à la hauteur de l'enjeu européen ;
- tirer parti de la présidence française de l'UE et de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;
- relayer une information fiable et transparente afin de rendre plus compréhensibles et visibles les réalisations de l'UE pour les citoyennes et citoyens.

LA FRANCE À L'INTERNATIONAL : DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE, FRANCOPHONIE, MIGRATIONS ET ASILE

La commission AEI souhaite s'investir sur :

- le développement des pays les plus pauvres et le soutien à leur population (via l'aide humanitaire mais aussi par le développement économique des pays les moins avancés) ;
- l'appui et la valorisation de la communauté francophone pour ces politiques de développement ;
- les politiques d'accueil des migrantes et migrants.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Face aux besoins croissants d'aide au développement, la France doit redéfinir sa stratégie de mise en œuvre des ODD et réorienter sa politique de solidarité internationale en confortant notamment l'appui direct aux organisations de la société civile (OSC) - françaises et nationales.

Les actions suivantes sont à mener :

- adapter les instruments financiers en allégeant les critères d'éligibilité pour rendre effective l'ambition de soutien majeur à l'ensemble des populations des pays les moins avancés ;
- rendre plus accessibles les financements aux programmes d'aide au développement français en France comme dans les pays concernés ;
- promouvoir aux niveaux européen et mondial, un renforcement et une révision des politiques d'aide publique au développement (APD) afin de les adapter à de nouveaux contextes et défendre la participation effective des OSC ;
- contribuer à un développement solidaire en s'appuyant sur la communauté francophone et en tirant parti de notre zone économique exclusive.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- consolider dans tous les programmes d'APD une co-construction des stratégies d'intervention ;
- veiller à ce que l'APD bénéficie effectivement aux populations locales en renforçant les mécanismes de lutte contre la corruption ;
- coordonner ces stratégies aux plans européen et onusien ;
- revisiter régulièrement les plans d'action pour les adapter à l'évolution politique, économique, sociale et environnementale ;
- s'appuyer sur les réseaux de la francophonie économique pour développer les régions les plus défavorisées des 88 pays membres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), - inciter à la formation professionnelle notamment des jeunes et des femmes, à la préservation de la biodiversité, à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- promouvoir une éducation et un appareil de formation propices à un développement humain ;
- renforcer la prise en compte des droits humains dans l'accueil des migrantes et migrants, notamment les femmes et les enfants.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- accompagner et apporter un soutien financier à la structuration des sociétés civiles locales ;
- préciser les priorités géographiques et sectorielles de la coopération française avec les pays méditerranéens et les pays à revenu intermédiaire ou émergents ;
- renforcer la place accordée aux OSC dans l'APD, accroître l'efficacité des projets de renforcement des capacités des institutions publiques (État, communautés locales) ;
- diversifier les modalités de soutien au-delà de la seule AFD (fondations...) ;
- favoriser les échanges, le transfert de compétences entre les entreprises et les acteurs économiques des pays francophones ;
- veiller à un rééquilibrage des richesses entre les régions défavorisées et leur environnement proche au travers d'indicateurs tels que le PIB, IDH (Indice de développement humain) entre autres.

Préambule

La Conférence des enjeux doit favoriser « *un travail d'analyse prospective de l'ensemble des grands enjeux qui vont structurer l'avenir et irriguer le débat public en France ces prochaines années* ». Ainsi, en même temps qu'elle identifie quatre thèmes de travail prioritaires, la Commission des affaires sociales et de la santé exprime son intention de placer ses futurs travaux dans un cadre transversal, autour de cinq grands enjeux qui ont en commun d'interroger notre modèle économique et social :

- l'accentuation des inégalités : sociales, territoriales mais aussi de genre, face à la santé et dans l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale. Ces inégalités se renforcent les unes les autres et aggravent les vulnérabilités ; elles soulignent l'urgence d'un renforcement de la démocratie sanitaire et sociale ;
- l'interdépendance systémique entre santé humaine, santé animale et végétale, santé des milieux, dérèglement du climat et effondrement de la biodiversité. Le décalage est fort entre les connaissances, qui démontrent cette interdépendance, et les politiques publiques, qui n'intègrent pas suffisamment la prévention et la promotion de la santé comme un objectif prioritaire et transversal ;
- le caractère trop cloisonné des politiques, qui ne permet pas une réponse globale adaptée à la complexité des situations individuelles. C'est vers une synergie entre les soins et l'accompagnement social qu'il faut progresser, ce qui implique l'effectivité et l'opposabilité des droits ;
- la nécessité d'un système de soins robuste bâti sur un nouveau pacte pour la santé repositionné entre promesses technologiques, acquis du numérique, strict respect de la vie privée, sécurisation des informations personnelles et démocratie participative afin d'être un réel instrument de promotion des droits des usagers et de la prévention ;
- la démographie française, étroitement liée aux inégalités de santé - notamment territoriales - aux solidarités, en particulier intergénérationnelles, à l'équilibre de notre système de protection sociale et globalement aux enjeux environnementaux. L'approche de la démographie doit dépasser le cadre hexagonal ou européen et s'envisager au plan mondial, notamment dans les relations Nord-Sud et en intégrant les perspectives nouvelles de mouvements migratoires, quelles qu'en soient les causes (climatiques, économiques...).

Par ailleurs, l'ensemble des membres de la Commission s'accorde pour considérer la question de la protection sociale comme un enjeu fondamental à l'horizon d'une génération, compte tenu de l'importance des mutations sociales présentes et à venir. Sur ce sujet, qui va bien au-delà du champ de compétence de la commission des Affaires sociales et de la santé, la commission est favorable à ce que le CESE poursuive sa politique de partenariat, en l'élargissant à des instances comme le Haut conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS) et le Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion (CNLE) ■

SANTÉ ENVIRONNEMENT : POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE NATIONALE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

LE FUTUR SOUHAITABLE

Développer et promouvoir une approche globale de la santé mettant en exergue le lien étroit entre santé humaine, santé animale et végétale et qualité de nos écosystèmes face aux changements climatiques *via* le concept Une seule santé, *One Health*.

Renforcer la prévention en matière de santé environnement aux étapes-clés de la vie en s'attachant prioritairement à sa déclinaison dans les territoires et aux spécificités des bassins de vie.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

La mise en place d'une politique préventive de santé environnement nécessite :

- l'inclusion en droit français d'une définition de la santé environnement, son pilotage et une gouvernance nationale en s'assurant de son caractère impérativement interministériel ;
- une déclinaison dans les territoires adaptée aux réalités locales sans jamais porter atteinte à l'égalité/équité ;
- le développement des connaissances pour établir un diagnostic précis des données épistémologiques dans les territoires et une concrétisation locale de la notion d'exposome ;
- le développement de la recherche scientifique ainsi que l'indépendance et l'intégrité de l'expertise ;
- la formation et l'éducation des professionnels et professionnelles, salariés et salariées, artisans et artisanes, chefs et cheffes d'entreprise, travailleurs et travailleuses indépendants mais aussi des élus et élues et plus largement du grand public pour progresser vers une culture partagée de la prévention ;
- une mobilisation des citoyens et citoyennes, dès le plus jeune âge, dans l'éducation à la santé
- une approche économique évaluant le bilan bénéfice-coût-risque d'une activité ou/et d'un projet mais aussi le coût de l'inaction pour mieux comprendre l'importance d'une politique de prévention.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- sortir d'une action publique fondée sur une vision parcellaire remontant à l'hygiénisme et à la salubrité publique de la fin du XIXe siècle ;
- faire exister institutionnellement la compétence santé environnement dans une approche interministérielle coordonnée ;
- simplifier la déclinaison de la mise en œuvre grâce à des plans réellement interministériels en s'appuyant sur les exemples de politiques locales de santé environnement qui reposent sur une démarche volontaire.

LA PRÉVENTION EN SANTÉ

« Mieux vaut prévenir que guérir » : la pandémie liée au Covid-19, avec ses conséquences très lourdes aux plans sanitaire, social, économique et environnemental, est venue cruellement nous rappeler combien cet adage est d'actualité.

Si la France est performante dans le domaine curatif, elle n'est pas à la hauteur en matière de prévention, contrairement à beaucoup de ses voisins européens.

Les politiques de prévention doivent désormais inclure des domaines aussi variés que la santé environnementale ou les effets du vieillissement mais elles peuvent aussi concerner les inégalités au sens le plus large. Une politique de prévention efficace à tous les niveaux permet de maintenir la population en meilleure santé et de renforcer la cohésion sociale.

LE FUTUR SOUHAITABLE

La prévention doit cesser d'être considérée comme un coût mais doit être regardée comme un investissement pour le présent et l'avenir. Elle doit faire l'objet d'une vigilance constante.

40 000 morts par an attribués à la pollution aux particules fines (Santé Publique France). Les actions de prévention permettent de diminuer le nombre des personnes atteintes de maladies chroniques (plus de 20 millions de personnes en France). En reconnaissant et en prenant en compte les liens entre la santé humaine et les facteurs environnementaux, les politiques de prévention améliorent la santé et rejaillissent sur la biodiversité dans son ensemble.

Les politiques de prévention favorisent, entre autres, le maintien de l'autonomie des personnes âgées qui peuvent ainsi rester chez elles le plus longtemps possible, ce qui est leur premier souhait.

Les politiques publiques devraient être proactives pour permettre aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, d'accéder à une large autonomie dans l'optique d'une société plus inclusive. Cela bénéficiera à l'ensemble de la population.

La prévention concerne aussi les inégalités sociales, économiques, territoriales, de genre... Il s'agit d'en finir avec les discriminations de toutes sortes, et de parvenir à une société où toutes et tous sont des citoyennes et des citoyens à part entière.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Investir de façon continue et soutenue dans le domaine de la prévention : en France, seuls 2 à 6 %, selon les sources et les conventions retenues, de la dépense nationale de santé sont consacrés à la prévention, alors que certains pays plus ambitieux y consacrent plus de 10% de leur investissement en santé.

La prévention doit faire partie de toutes les politiques publiques dans une approche de court, moyen et long terme. Toutes les politiques de prévention en santé doivent intégrer la dimension environnementale.

Des financements publics à la hauteur des enjeux du vieillissement et de la dépendance doivent être engagés : des aides pour adapter le logement, former aux métiers de soignant ou d'accompagnant au grand âge, et les valoriser...

Les politiques d'urbanisme et de logement doivent intégrer la prévention. L'espace public et les logements doivent être aménagés pour permettre l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Des politiques de diagnostic précoce et des politiques d'orientation des personnes en situation de handicap, notamment psychique, et de leur famille doivent être mises en place.

Il faut renforcer et redéfinir une politique de redistribution efficace pour réduire les inégalités sociales. Les politiques d'aménagement du territoire doivent prendre en compte les inégalités. Pour être efficaces, les politiques de prévention doivent être territorialisées et être conçues et concrétisées au plus près des besoins des citoyennes et des citoyens.

Les politiques de prévention, intégrant la lutte contre les discriminations (à l'école, au travail, dans les services publics, les centres de santé...), relèvent de la formation initiale, de la formation tout au long de la vie, mais également de la généralisation de chartes de bonnes pratiques engageant l'ensemble des acteurs.

Enfin, il faut, en tirant les leçons de la pandémie de Covid-19, mieux prévenir ou gérer les situations de crise sanitaire par une politique de prévention à la fois anticipatrice et plus réactive.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITES : BLOCAGE ET INSUFFISANCES ACTUELS

Il est nécessaire, avant même de définir des stratégies de prévention, de poser la question d'une définition partagée de la prévention (primaire, secondaire, tertiaire) dans toutes ses dimensions.

La lutte contre les discriminations passe par une prise de conscience de leur existence.

La dimension environnementale est actuellement insuffisamment prise en compte dans les politiques de prévention, notamment parce que les données disponibles ne sont pas suffisantes. La coordination entre le ministère de la santé et de l'environnement reste largement insuffisante alors qu'ils concourent tous deux au même objectif.

Il faut mieux former l'ensemble des personnels de santé, du secteur social et médico-social et mieux valoriser leur rôle dans les politiques de prévention (exemple de la vaccination anticovid des personnels de santé).

Les financements ne sont pas à la hauteur des enjeux, notamment démographiques : ils sont totalement insuffisants et doivent être renforcés. Ils doivent en outre faire l'objet d'une évaluation.

DROITS SOCIAUX ET DE SANTÉ : ACCÈS, EFFECTIVITÉ ET OPPOSABILITÉ

Enracinés dans la dignité de toute personne humaine, les droits de l'Homme sont indivisibles et interdépendants. Il est urgent que les décideurs et décideuses politiques retrouvent et intègrent une approche fondée sur les droits de l'Homme dans l'action publique, condition essentielle pour corriger les rapports sociaux inégalitaires et les discriminations structurelles.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Le futur souhaitable serait de retrouver une protection sociale reconnue comme un droit, reposant sur une solidarité conçue comme une construction collective inconditionnellement garantie par l'État, le système de protection sociale et les collectivités territoriales, reconnaissant toute personne comme citoyenne à part entière. Un même accès de tous et toutes aux droits privilégiera la transformation des politiques sociales pour qu'elles bénéficient à tous et toutes plutôt que le renforcement de politiques catégorielles.

La société de 2035 devra avoir intégré comme des exigences de la dignité humaine la protection de la santé, la justice pour tous et toutes, l'éducation, la culture, les vacances, la vie en famille dans des conditions normales et dans un environnement préservé.

La généralisation de la dématérialisation de l'ensemble des procédures se doit d'éviter que des millions de personnes, sans équipement informatique, sans formation spécifique, sans accompagnement, sans accès à internet, voient leur accès aux droits impossibles ou menacés par chaque nouvelle vague technologique.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- faire un diagnostic des vulnérabilités et des risques qui, tout au long de la vie d'un citoyen ou d'une citoyenne, pourraient l'empêcher de vivre dignement et d'accéder à une citoyenneté pleine et entière ;
- simplifier la compréhension des droits par les usagers et usagères, et en simplifier l'application sans minorer ces droits ;
- penser un système adapté aux mutations sociales présentes et à venir ;
- recentrer toute politique publique sur la garantie d'un accès effectif aux mêmes droits pour tous et toutes et garantir l'opposabilité de ces droits devant la loi avec un objectif de zéro non-recours aux droits. Lutter contre la maltraitance institutionnelle. Conjuguer les droits, notamment par la mise en place d'un revenu minimum social garanti¹, une politique de logement social permettant l'accès de tous et toutes à un logement digne, un droit réel à la mobilité, un accès à la formation et à l'emploi dignes pour tous et toutes ;
- inclure, dès la conception des politiques publiques, leur évaluation et des critères pour mesurer leur impact sur les jeunes et sur les personnes les plus précaires.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- généraliser la participation des personnes concernées à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, ce qui nécessite des conditions particulières en termes de temps et d'animation, expérimentées dans le secteur associatif dont l'expertise sera mobilisée ;
- s'appuyer sur les retours des bénéficiaires, des publics exclus, des acteurs et actrices de terrain, dans les territoires (hexagone et ultra-marins) ;
- anticiper les montées en compétence nécessaires pour l'adaptation au numérique, en élaborant des politiques de formation, d'accompagnement et d'équipement. Préserver dans tous les cas un accompagnement humain possible ;
- garantir le respect des droits dans la gestion des données individuelles et collectives, pour l'accès ou l'attribution des prestations sociales et de santé.

1 Cf. avis du CESE, 12 avril 2017, *Revenu minimum social garanti* (rapporteuses : Mmes Marie-Aleth Grard et Martine Vignau)

LE SENS DE LA PEINE

Des travaux récents du Cese² ont montré les limites de la détention, la catastrophe des sorties sèches et plaidé pour le développement des alternatives à l'incarcération.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Alors que même les Etats-Unis reviennent sur le « tout carcéral », le moment semble venu de « penser la peine », de l'adapter aux personnes ou aux organisations et de pointer les limites de la prison comme seule peine socialement acceptable. L'inéligibilité pour un élu ou une élue, le stage citoyen pour un tagueur ou tagueuse, le Travail d'intérêt général (TIG) pour un délit routier... peuvent être des sanctions adaptées à la gravité et à la personnalité. Les entreprises sanctionnées sont plus sensibles à la mauvaise publicité qu'au montant des amendes infligées.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Une société sans transgression n'existe pas. L'alternative, pour les années qui viennent, c'est soit continuer à écarter de la société toujours plus et plus longtemps, soit éviter l'incarcération, lutter contre la récidive et construire de véritables alternatives. L'augmentation des incarcérations n'a jamais fait diminuer la criminalité ou la délinquance. Il faut donc commencer par combattre cette idée reçue qui voudrait que l'incarcération soit le meilleur moyen d'assurer la sécurité.

S'en prendre à l'institution judiciaire est un sport national depuis le XIXe siècle alors que les grands procès fascinent toujours. Leurs verdicts, prononcés par des jurés populaires, ne sont pas marqués des mêmes critiques. Le procès en laxisme de l'institution judiciaire est un discours populiste récurrent. Les mêmes qui exigent des peines exemplaires pour les autres, minimisent la portée des actes qui les concernent. La défiance vis-à-vis de l'institution judiciaire se nourrit de la violence du discours politique et de la complexité de la procédure.

Porter le débat sur la nature et le sens de la sanction, faire bouger les lignes sur l'adaptation des réponses aux crimes et aux délits, en somme « penser l'utilité sociale de la peine », est porteur d'une ambition républicaine et démocratique.

LES ONDITIONS DE RÉUSSITE

La sanction est un outil en cas de non-respect de « règles communes ». Elle prend des formes diverses selon qu'elle relève du droit privé, de l'Administration ou de la Justice chargée d'appliquer la loi. Après une conception religieuse de la justice, notre République a voulu la séparation des pouvoirs : une justice indépendante qui applique la loi votée par le parlement...

Le recours quasi-systématique à l'incarcération est en contradiction avec le principe, posé par la loi pénitentiaire de 2009, selon lequel la prison doit être la peine de dernier recours. D'autres solutions existent, qui « donnent son sens à la peine ». Il peut s'agir des alternatives aux poursuites (le rappel à la loi, la réparation du dommage, la médiation...), des alternatives à la prison (dont le travail d'intérêt général) ou des aménagements de peine, sous écrou (semi-liberté, placement sous surveillance électronique...) ou avec levée d'écrou (libération conditionnelle...). Il s'agira dans toutes les situations d'éviter les ruptures (de soin par exemple) et de favoriser toutes les formes de réinsertion.

² CESE, 26/11/2019, *La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes* (rapporteur : Antoine Dulin)

FAIRE ÉMERGER UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE INTÉGRANT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE FUTUR SOUHAITABLE

La richesse des nations, et donc de la France, est redéfinie et inclut désormais non seulement la production de biens et de services (PIB), mais également la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ainsi que le bien-être. Le capitalisme financier a laissé place à un modèle économique centré sur la réponse aux besoins des populations et aux défis environnementaux et contribuant à une meilleure répartition de la production de valeurs et une meilleure redistribution.

Dès 2030, tous les secteurs ont rejoint la trajectoire de la Stratégie nationale bas-carbone conformément à l'accord de Paris, ce qui permet à la France de neutraliser en 2050 son empreinte carbone. Le pays maîtrise ses besoins énergétiques et exploite ses ressources naturelles de façon durable en préservant la biodiversité. Le pays s'est adapté aux inévitables conséquences du changement climatique. La création et la répartition des richesses se font de façon équitable, la pauvreté est éradiquée et les inégalités ont été significativement réduites.

Le commerce reste global/mondial avec plus de coopérations et, pour la France, une part importée moindre découlant du renforcement et de la relocalisation de certaines filières et de l'intégration des externalités liées au carbone dans la fixation des prix. Les mobilités propres et maîtrisées en occupations foncières et en volumes se sont généralisées tandis qu'à l'échelle du territoire, les communautés disposent des infrastructures et des ressources nécessaires pour sécuriser leur fonctionnement en matière énergétique, alimentaire et sanitaire. En cas de crise, les territoires assurent aux populations l'accès aux biens et services essentiels, y compris les services publics. Les Outre-mer sont parvenus à rééquilibrer leur économie en réduisant le chômage, en renforçant leurs productions locales et en améliorant le pouvoir d'achat.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Pour réussir ce nouveau modèle économique, l'État doit davantage être stratège et planifier son action à moyen et long terme. Il doit encore plus anticiper et impulser les transformations et les ruptures en recourant à tous les instruments disponibles et en ayant des projets d'investissement multisectoriels et cohérents entre eux. Il doit évaluer, veiller à mieux tirer les enseignements des expériences passées afin de réorienter ses choix futurs et de mieux cibler ses interventions, anticiper les transformations puis accompagner les travailleurs, les consommateurs et les pans de l'économie les plus exposés. La France doit amplifier les mesures susceptibles de faire évoluer les modes de production, de consommation et de vie :

- découpler l'intensité carbone de l'économie : de nouveaux modèles de production doivent être mis en œuvre, fondés sur la transformation des processus de production (décarbonation) une économie circulaire et l'efficacité énergétique (zéro émission nette), la sobriété, la réutilisation des produits et déchets (zéro déchet) et la préservation de la biodiversité ;
- les énergies renouvelables doivent monter en puissance, avec des investissements permettant le développement des filières industrielles. Les coûts de toutes les externalités doivent être intégrés sur l'ensemble du cycle de vie du produit/service, afin de fixer les prix dans une approche de coût complet économique-social-environnemental-carbone ;

- les outils fiscaux et réglementaires doivent être créés ou mieux utilisés pour accentuer les changements de comportements des agents économiques ; des mesures de compensation et/ou d'accès à une alternative doivent pouvoir être proposées pour accompagner les publics et secteurs économiques les plus en difficulté ;
- les institutions financières doivent soutenir la transition vers un monde neutre en carbone et écologiquement viable, et notamment décarboner leurs actifs financiers ;
- la politique de la formation pour toutes et tous doit permettre d'élever et d'adapter les qualifications.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les conditions de réussite pour atteindre ce futur souhaitable se déclinent ainsi :

- négocier un nouveau pacte social dans lequel un meilleur équilibre est trouvé dans la création et la répartition de richesses ainsi que dans le partage de l'effort et de contribution à la transition écologique ;
- élaborer le projet collectif écologique et social associé à ce nouveau modèle économique aux horizons 2030 et 2050 avec l'ensemble des parties prenantes ;
- faciliter l'acceptabilité des transformations y compris sur la fiscalité, par une plus grande transparence sur les enjeux et des mesures de compensation en faveur des publics les plus fragiles ;
- mettre en œuvre une tarification généralisée du carbone et de l'ensemble des externalités négatives en anticipant les conséquences économiques et sociales ;
- disposer de sources de financement innovantes pour les activités bas-carbone ;
- rendre progressivement l'ensemble des investissements compatibles avec la transition écologique en suivant par exemple la taxonomie verte de l'UE ;
- éliminer progressivement les investissements dans le secteur des hydrocarbures et canaliser ces ressources vers les énergies non émettrices de GES et les économies d'énergie ;
- renforcer la communication et la transparence sur ces évolutions (décarbonation de l'industrie et des services, notamment l'empreinte énergétique du numérique).

ASSURER LA RÉSILIENCE ET LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Des décennies après la crise économico-sanitaire engendrée par la COVID-19, l'Union européenne est un partenaire économique incontournable sur la scène internationale. Dans ce cadre européen, l'économie française a développé une autonomie nécessaire lui permettant, à l'horizon 2050, d'être résiliente. La France offre un emploi durable et de qualité à chacune et chacun, ainsi que de nouvelles perspectives de mobilité sociale et le taux de chômage est inférieur à 5%. L'accès de tous et de toutes aux biens et aux services essentiels est garanti dans un monde écologiquement viable et climatiquement stable.

Le système économique, fondé sur l'investissement dans les capacités humaines, est mieux à même de saisir les opportunités. Il a ainsi mis en place une politique industrielle et de services volontariste, structurée et modernisée pour assurer une maîtrise des approvisionnements essentiels et l'accès à des biens et services de qualité au plus grand nombre, tout en accompagnant l'émergence de secteurs innovants et responsables.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

D'ici 10-25 ans, les progrès nécessaires et atteignables seraient :

- de développer les capacités de résilience pour anticiper et contenir les conséquences négatives des crises futures. Ce progrès suppose de mieux anticiper et prévenir les risques de toute nature, et de renforcer nos capacités de gestion de crise ;
- de renforcer notre souveraineté économique, financière et technologique à la fois dans un cadre européen et national, pour gagner en autonomie et être moins dépendant de certains pays, notamment extérieurs à l'UE ;
- de développer une politique industrielle, ainsi qu'une politique de services et de commerce, associées à une politique de l'emploi qui permettrait une meilleure adaptation de la demande à l'offre tout en assurant une activité durable et de qualité ;
- de déployer une formation tout au long de la vie à destination de tous et toutes permettant une montée globale des qualifications et des compétences en adéquation avec les besoins de transition de chacun et le développement des futurs métiers ;
- d'accroître et valoriser les produits et services de qualité et les savoir-faire nécessaires.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Ces progrès seront possibles à la condition de :

- accompagner les secteurs en difficulté et soutenir les activités émergentes ;
- localiser, relocaliser et développer certaines productions et certains services jugés stratégiques pour la France ;
- faire de la politique industrielle et de la recherche des enjeux importants au-delà du sujet de la relocalisation ;
- moderniser massivement le secteur du commerce et des services, en accompagnant leur digitalisation et la création de nouveaux services pour les consommateurs tout en préservant la diversité des modes de distribution et la proximité avec les usagers, ainsi que la finalité d'utilité sociale et de sobriété ;
- orienter les investissements et/ou les subventions européennes vers une économie plus innovante, génératrice d'emplois durables et de qualité et permettant de mettre en œuvre la transition écologique ;
- soutenir le développement de l'économie de proximité et des secteurs non-marchands ;
- renforcer l'économie sociale et solidaire ;
- assurer un soutien prioritaire au secteur de la recherche tant fondamentale qu'appliquée en favorisant les synergies européennes ou mondiales (public/privé et privé/privé) et en réinvestissant dans une recherche publique attractive ;
- utiliser les leviers de la commande publique pour développer le tissu économique local et européen ;
- renforcer les dispositifs de transition professionnelle vers les secteurs en croissance grâce à la formation tout au long de la vie et mieux valoriser l'expertise et les compétences (versus le diplôme initial) ;
- tendre vers une situation financière saine permettant d'assurer un financement optimal de l'économie ;
- veiller à renforcer les dispositifs de protection des données, la sécurité contre les cyber-attaques ainsi que les mécanismes juridiques de protection de nos savoirs et de nos entreprises.

ASSURER UN FINANCEMENT OPTIMAL DE L'ÉCONOMIE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les besoins économiques, sociaux et écologiques de l'ensemble de la population sont satisfaits grâce à une complémentarité des financements publics et privés. Au niveau des pouvoirs publics, la charge de la dette française représente un montant très faible dans les budgets de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics. Les décisions financières publiques prennent en compte les retours positifs attendus. Cette situation permet de financer un développement durable et décarboné, en particulier dans les secteurs innovants, dans les meilleures conditions. Un contexte général de taux bas et d'inflation limitée permet de soutenir durablement les activités, de financer les infrastructures, l'éducation, la santé et d'assurer le bien-être de la population.

L'investissement privé, notamment par la mobilisation de l'épargne, participe pleinement à ce développement, qui bénéficie à l'ensemble de la population.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Une réforme globale de la fiscalité doit être mise en œuvre avec pour objectifs de répondre aux besoins sociaux et environnementaux, développer les investissements nécessaires à l'avenir, faciliter la création et le développement des entreprises, des infrastructures, le financement des services publics et des activités non-marchandes dans un contexte d'économie résiliente et de décarbonation des activités. Cette réforme pourra s'appuyer sur une conférence générale sur l'avenir des finances publiques, dotée d'un comité de suivi (comme pour la sécurité sociale) par exemple tous les 5 ans, associant représentants de la société civile et citoyens.

Par ailleurs, pour assurer un financement optimal de l'économie, il faudra :

- une modernisation du cadre d'action des banques, avec des règles prudentielles révisées et une présence territoriale plus dense ;
- la mobilisation des épargnants par des mesures fiscales attractives et une meilleure transparence des produits d'épargne destinés au renforcement des fonds propres des entreprises, notamment des TPE-PME et ETI, sous condition du développement de secteurs d'activités durables et créateurs d'emplois de qualité, en tenant compte d'un niveau de risque acceptable pour les épargnants ;
- revoir au niveau européen les règles de la comptabilité nationale afin de mieux valoriser les investissements porteurs de valeurs notamment sur le long terme et permettre une lecture des valeurs d'actifs plus conforme avec les attendus ;
- une forte montée en puissance de la finance privée dans le financement des activités de demain.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

L'intervention de l'Etat doit être plus stratégique et cohérente dans ses différents rôles : financeur, prêteur, régulateur, actionnaire, tout en cherchant à réduire l'endettement global.

Une nouvelle définition des critères européens de convergence budgétaire et une renégociation des conditions des aides d'Etat sont nécessaires afin d'augmenter les efforts financiers des Etats en cas de besoin de relance de l'activité ou de financement d'investissements indispensables à la transition écologique. Une réflexion doit être menée sur l'inclusion des dépenses liées à la transition écologique et au développement de la recherche dans le calcul du déficit public.

Une réflexion sera également conduite pour renforcer le poids et le cadre d'intervention du budget européen.

Une convergence fiscale européenne et plus largement internationale sera recherchée, via, le cas échéant, une modification des règles de décision à l'unanimité. Un renforcement de la lutte contre les paradis fiscaux sera engagé en parallèle.

Dans la sphère privée, la réglementation financière doit être adaptée pour stimuler le secteur financier dans leurs capacités de crédit, notamment pour les investissements « verts » de long terme.

DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE TOUTES ET DE TOUS

LE FUTUR SOUHAITABLE

La France prend part activement au développement des nouvelles technologies, sources d'innovations et créatrices d'emplois de qualité, en favorisant le développement d'entreprises innovantes et responsables et en modernisant les filières industrielles. Les compétences des salariés, par leur formation tout au long de la vie, sont adaptées à ce nouveau contexte. Ces secteurs émergents s'appuient sur une recherche publique et privée dynamique, à l'origine de technologies de rupture compatibles avec les besoins de transition.

Ce développement technologique est adapté aux besoins réels de la population (la 6G a été questionnée) et favorise un nouvel équilibre entre place de l'homme, transition écologique et souveraineté économique de la France. Tous les habitants ont accès au très haut débit. L'intelligence artificielle est présente mais grâce à un puissant système de protection des données personnelles et le renforcement des instances de régulation, les libertés publiques et individuelles sont préservées. Des services « intelligents » à la personne se sont développés notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Les décisions importantes ayant un impact sur la vie des citoyens font l'objet d'un débat public et démocratique.

L'emploi global de qualité est non seulement préservé, mais même dynamisé grâce à une politique de formation adaptée.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

La France devra soutenir les mutations technologiques et environnementales bénéfiques à toutes et à tous, et qui favorisent la transition écologique :

- le secteur de la recherche, y compris la recherche fondamentale, devra bénéficier de financements publics massifs et de mesures fiscales incitatives évaluées et ciblées ;
- du fait du déploiement des nouvelles technologies et des nouveaux modes de travail associés, un accompagnement des secteurs en déclin et en mutation devra permettre aux salariés et entrepreneurs de se reconverter et de rebondir ;
- la commande publique s'adaptera à ces évolutions technologiques et environnementales et les soutenir activement, notamment les TPE-PME-PMI qui investissent dans les technologies de rupture ;
- le développement de l'intelligence artificielle et de l'économie de la donnée sera encouragé mais également encadré par des mesures protectrices des citoyens, en particulier du respect de leur vie privée et de leur données personnelles ;
- l'investissement dans les capacités humaines, c'est-à-dire dans la formation, l'éducation, l'emploi, la sécurisation des parcours, accompagnera ces mutations ;
- l'ensemble des territoires, en particulier en Outre-mer, sera dynamisé par une couverture numérique vraiment accessible à tous ;
- les services publics bénéficieront également d'investissements de modernisation leur permettant de répondre aux exigences de qualité.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Il devra être mis fin au sous-financement de la recherche qui restreint l'innovation, avec des dépenses au minimum à hauteur de 3% du PIB et des efforts de formation et de recrutement massifs.

Les freins aux passerelles entre le monde de la recherche et celui de l'entrepreneuriat seront levés.

Les capacités de cybersécurité sont décuplées pour assurer la défense des intérêts économiques et stratégiques de la France.

La mobilisation de fonds publics et privés (banques, fonds d'investissement, assureurs) pour soutenir la croissance et le développement des entreprises innovantes et responsables est indispensable. Des mesures fiscales incitatives, assorties de mesures de conditionnalité des aides, sont nécessaires pour accompagner cette mobilisation. Les dépenses publiques en faveur de la recherche doivent être exclues du calcul du déficit public.

Une modernisation de l'éducation et de la formation, tout au long de la vie, permettra de renforcer l'adaptation nécessaire des compétences et limiter l'apparition de nouvelles fractures.

Les salariés devront être pleinement associés aux évolutions des technologies.

GARANTIR UNE CONSOMMATION, UNE PRODUCTION ET UNE DISTRIBUTION RESPONSABLES

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les modes de consommation, de production et de distribution sont responsables. L'utilisation efficiente et raisonnée des ressources devient la règle. Une attention particulière est portée à la composition, aux modes de fabrication, à la valorisation et à la transformation des produits et des services. Toute la chaîne, de la production à la consommation en passant par la distribution, met en avant ce nouveau comportement responsable. Ainsi, le paradigme de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer et jeter) laisse place à celui de l'économie circulaire. L'éco-conception et le circuit court qui se développent dans un premier temps, à l'échelle européenne, se généralisent à la planète, à l'horizon 2050.

L'économie d'usage fondée sur la sobriété, l'utilisation et le partage se déploie. La société produit très peu de déchets et pour ces derniers, le réemploi et la réparation sont la règle.

L'ensemble de ces évolutions conduit à l'émergence de nouveaux types de produits plus respectueux de l'environnement et de la santé, durables et réparables, ainsi que de nouveaux modes de consommation et de distribution, fondés sur le renforcement des circuits courts, dans un écosystème responsable sur toute la chaîne de valeur.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

D'ici 10-25 ans, les progrès nécessaires et atteignables s'articulent sur trois niveaux :

- sur l'offre des acteurs économiques : favoriser l'éco-conception des procédés et des produits ainsi que leur distribution et la production d'objets durables et réparables ; réguler et diversifier les modes de distribution et d'approvisionnement ;
- sur le comportement des mêmes acteurs : promouvoir la sobriété ; renforcer la pertinence et la transparence de l'information lors des choix de consommation (composition, origine, conditions de fabrication et de production, performance, empreinte carbone, durée et coût d'usage...) et faire des consommateurs les alliés d'une production innovante et durable, en passant de consommateur à « consom'acteur » ;
- sur la gestion des déchets : limiter leur production ; renforcer et faciliter les capacités de recyclage et de réemploi des produits.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Ces progrès seront possibles à la condition de :

- investir davantage dans le secteur scientifique et technologique pour soutenir la recherche et l'innovation dans toutes les filières économiques ;
- développer une politique fiscale incluant les externalités et en faveur de l'économie de la fonctionnalité d'une part, pour les entreprises et les commerces qui proposent des produits ou services responsables et d'autre part, pour les consommateurs de ces produits ou services, et inclure des mécanismes d'aide pour les ménages les plus fragiles ;
- soutenir une politique industrielle durable visant à décarboner les modes de production et améliorer l'efficacité environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie ;
- clarifier et améliorer la labellisation pour une meilleure information du consommateur ;
- promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics ;
- contrôler, sanctionner et réglementer plus efficacement et rapidement les atteintes en matière environnementale et d'information à destination des consommateurs.

RECONNAÎTRE ET RENFORCER L'ENGAGEMENT ET LE BENEVOLAT COMME FONDEMENT D'UNE CITOYENNETE ACTIVE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans vingt-cinq ans, les quelque 22 millions de personnes des années 2020 sont toujours engagées bénévolement dans une ou plusieurs associations, syndicats (de salariés ou d'employeurs), mutuelles, partis politiques, etc. et ont été rejoints par de nombreux autres habitants. Cet engagement génère épanouissement personnel et collectif. Il est vecteur de lien social, de fraternité et de citoyenneté et facteur d'émancipation dans une société qui n'est pas qu'une addition d'individus. Les personnes se réinvestissent dans toutes les formes de démocratie locale et nationale confortant et revalorisant une société de l'engagement citoyen libre, qui renforce la démocratie et reconnaît davantage les bénévoles.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- Reconnaître la valeur de l'engagement pour la société à tous les âges ;
- valoriser les compétences des bénévoles ;
- renforcer la liberté d'engagement des bénévoles ;
- faciliter l'intégration de nouveaux parcours d'engagement dans les parcours de vie ;
- développer la coopération et l'engagement citoyen dès l'enfance ;
- étendre les expérimentations locales innovantes ;
- renforcer les moyens financiers des structures collectives défendant des missions d'intérêt général ;
- repenser l'organisation des scrutins politiques.

LES BLOCAGES À LEVER

- le manque de temps des personnes.
- Les conditions de réussites :
- donner un réel statut aux bénévoles ;
- donner des moyens financiers adaptés ;
- développer les compétences par la formation ;
- favoriser l'accompagnement des associations.

REDÉFINIR LA CULTURE COMME UN ENJEU DÉMOCRATIQUE POUR ÉRADIQUER LES INÉGALITÉS ET LUTTER CONTRE LES DÉTERMINISMES

LE FUTUR SOUHAITABLE :

Dans vingt-cinq ans, la culture est un bien commun et est inclusive. Afin de déjouer les déterminismes et les inégalités, elle est devenue, dans sa diversité, une priorité nationale comme vecteur de lien social. Il s'est agi de sortir d'une vision descendante de la culture et d'aller vers des politiques publiques de partage des ressources culturelles de tous, y compris celles des institutions publiques.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION :

Trois enjeux fondamentaux :

- oser accorder à la culture un rôle politique de changement sociétal et social, d'émancipation individuelle et collective ;
- favoriser les pratiques artistiques de tous et toutes ;
- veiller à son accompagnement et rendre effectif ce droit fondamental.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- affirmer la culture comme une ambition politique, c'est évidemment lui prévoir un budget à hauteur de l'enjeu.
- dès l'école maternelle, accroître l'éducation artistique et culturelle partout, pour tous et toutes, et la maintenir obligatoirement tout au long de la scolarité et de la formation ;
- inclure la médiation culturelle dans tous les temps de vie à commencer dans tout cursus scolaire et extrascolaire ;
- développer l'accès aux œuvres, à la création et aux différentes pratiques culturelles tout au long de la vie, y compris dans les lieux de travail et dans ceux de vie collective ;
- viser une politique inclusive vers ceux dits « non publics » ;
- inclure et valoriser la pluralité des cultures sans hiérarchie dans le patrimoine culturel national ;
- bousculer les représentations élitistes en incitant une place d'acteur et d'actrice de la culture plutôt que de « consommateur » ;
- développer des politiques publiques et minorer la place trop croissante du mécénat ;
- assurer la présence des institutions culturelles et des structures sur l'ensemble du territoire, y compris ultra-marin ;
- assurer la représentation du monde de la culture dans les espaces de co-élaboration des politiques publiques ;
- promouvoir la diversité et la parité dans les instances de gouvernance ;
- valoriser le monde de la culture, trop précarisé, et sécuriser l'emploi et les droits sociaux des travailleurs du spectacle et de la culture ;
- favoriser l'indépendance financière des artistes ;
- systématiser l'accessibilité des œuvres, des lieux et des supports d'éducation et de pratique artistique et culturelle, en prenant en compte l'ensemble des handicaps ;
- soutenir le monde associatif culturel et socio-culturel.

SERVIR LA COHESION SOCIALE PAR L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans vingt-cinq ans, l'accès, la transmission et le partage des savoirs qui participent à la construction et à la consolidation du lien social, sont garantis. Ils sont un moyen de s'épanouir, de s'émanciper et de s'affranchir du déterminisme social. Face aux fractures qui menacent le vivre ensemble, l'éducation et la formation tout au long de la vie deviennent la meilleure réponse durable et un levier puissant pour que la société retrouve confiance et cohésion.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- reconnaître et valoriser le temps de partage et de transmission des savoirs au sein des cercles relationnels de chacun dès le plus jeune âge et à chaque temps de la vie ;
- reconnaître et permettre le développement des aspirations et aptitudes de chacun ;
- faire évoluer le système éducatif en assurant la réussite de tous et toutes et l'inscrire dans un parcours de formation tout au long de la vie ;
- garantir un équitable accès à l'École, à la formation et à l'éducation informelle ;
- favoriser partout les mixités ;
- soutenir tous les acteurs de l'éducation et développer les espaces de production et de partage des savoirs.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE/LES BLOCAGES À LEVER

Les blocages :

- le système éducatif fait face à de nombreuses difficultés et peine à permettre à chacun et à chacune d'accéder aux savoirs ;

Les conditions de réussite :

- faire confiance aux acteurs de terrain et les accompagner ;
- mettre en place une politique publique de l'Éducation intégrant les temps formels et informels ;
- faire de la relation humaine le cœur de la transmission et du partage des savoirs et placer le numérique au service de cette cause.

PRÉPARER LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES PAR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans vingt-cinq ans, l'adaptation aux conséquences du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité est au cœur des enjeux sociétaux et constitue une des attentes citoyennes, que l'on soit dans la demande de mesures d'urgence ou dans le déni. Le défi des transitions à mener est de taille car il nécessitera de repenser nos modes de production, de consommation et plus largement notre façon de vivre. Il faut y voir une formidable opportunité pour redynamiser notre territoire et son économie, créer de l'activité et de l'emploi, repenser le travail, réinventer les solidarités, améliorer notre cadre de vie. Ces transitions se construisent d'abord sur les territoires, avec l'ensemble des habitantes et des habitants, en ne laissant personne de côté. Il est donc nécessaire de dépasser les approches thématiques, spécialisées, pour une approche intégratrice et systémique en particulier dans les domaines éducatif, culturel et sportif.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- mener ces transitions en incluant les personnes les plus précaires car elles sont les premières touchées par le changement climatique et les mesures environnementales ; elles disposent d'une expertise d'usage ;
- augmenter les moyens de la connaissance des équilibres naturels, favoriser le travail d'équipes pluridisciplinaires, notamment en alliant des compétences en écologie et en sciences sociales ;
- renforcer dans les programmes scolaires dès le plus jeune âge, des formations à l'écologie et aux dynamiques du vivant, alliant nécessairement des travaux pratiques sur terrain, des activités physiques et sportives et des immersions en milieu naturel...
- faire évoluer le système éducatif vers plus de coopération et moins de compétition, développer l'interdisciplinarité ;
- renforcer les moyens de la participation locale des citoyennes et des citoyens, à l'échelle de la commune, pour une sensibilisation collective aux enjeux de la transition, et faire émerger des initiatives adaptées au contexte local ;
- recourir à la culture pour penser une nouvelle relation entre les personnes et leur environnement ;
- recourir au sport comme vecteur d'inclusion et de cohésion sociale, favorisant la capacité des personnes à anticiper et s'adapter aux transitions.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE/LES BLOCAGES À LEVER

Les blocages :

- la peur de bouleversements du quotidien, de perdre quelque chose par rapport à son mode de vie.

Les conditions de réussite :

- donner toute son importance à une approche systémique, notamment par une nouvelle organisation de la recherche, de l'éducation et de la culture ;
- se donner les moyens de faire évoluer une société court-termiste rétive à prendre en compte les conséquences à long terme ;
- encourager des changements profonds de politiques publiques tels quels incompatibles avec le temps politique.

ELABORER ET DIFFUSER UNE INFORMATION FIABLE, PARTOUT, POUR TOUS ET TOUTES, POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans vingt-cinq ans, les médias traditionnels, écrits ou audiovisuels, ayant traversé une phase profonde de transformation culturelle et économique (phénomènes de concentration, difficultés de financement etc.), le monde de l'information a connu de nombreux changements liés à l'évolution des technologies de l'information et de la communication. Les médias et les journalistes ne sont plus les seuls à traiter et relayer des informations. L'information a retrouvé une rigueur factuelle et vérifiée. Chacune et chacun peut y participer grâce notamment aux réseaux sociaux numériques.

Face à ces transformations et dans un contexte de défiance vis-à-vis des médias mais aussi des institutions, le futur souhaitable est celui de médias libres, stabilisés après une période de mutations et ayant retrouvé la confiance de citoyennes et de citoyens éclairés au service de la démocratie.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

- Former à l'esprit critique tout au long de la vie afin de donner le réflexe aux citoyennes et citoyens de questionner les informations et leurs sources ;
- Développer l'éducation aux médias et à l'information en formation initiale comme en formation continue, afin de lutter contre la désinformation ou la manipulation de l'information ;
- Développer les programmes de recherches participatives sur l'information et les médias ;
- Mettre en place un cadre européen en faveur des médias, pour cadrer l'utilisation et le fonctionnement des "nouveaux médias" numériques comme les GAFAs par exemple ;
- Garantir l'indépendance économique et la pluralité des médias afin de conforter le monde de l'information comme quatrième pouvoir autonome ;
- Généraliser l'accessibilité des contenus et des supports, en prenant en compte tous les handicaps de l'accès à l'information ;
- - Redonner de la valeur à l'information ;
- - Conforter la formation et le statut des journalistes.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE / BLOCAGES À LEVER

Les conditions de réussite :

- stopper la concentration des médias qui met à mal l'indépendance de ces derniers ;
- lutter contre le tarissement des sources de financement qui impacte l'autonomie financière des médias et ainsi là encore leur indépendance ;
- repenser le modèle économique des médias et notamment atténuer l'importance des recettes publicitaires, pour assurer l'indépendance des journalistes et leur garantir un cadre permettant de diffuser une information fiable et objective ;
- garantir réellement le respect et la protection des personnes dans la diffusion de l'information ;
- combattre un modèle d'information reposant de plus en plus sur l'émotion et le sensationnel.

LA RÉUSSITE SIMULTANÉE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE ET DE LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Malgré les transitions engagées, les activités humaines (logement, production agricole et forestière, production énergétique, transports, industrie) exercent des pressions importantes sur le climat et la biodiversité.

Adresser ces deux enjeux simultanément nécessite de transformer en profondeur nos modes de production et de consommation et la gouvernance qui les oriente. De nombreux engagements ont été pris, il s'agit désormais de les traduire en trajectoires concrètes en innovations et en investissements, et de prendre les mesures de mise en œuvre nécessaires.

Comment résoudre les inévitables conflits d'usage des sols, des milieux aquatiques et de la biomasse tout en protégeant plus d'espaces naturels ? Il est urgent de penser ensemble l'ensemble des besoins et contraintes pour proposer une gouvernance globale.

LE FUTUR SOUHAITABLE

La France parvient à concilier les activités nécessaires à la vie humaine avec le respect de ses engagements climatiques et la régénération des écosystèmes naturels, dans un esprit de justice sociale.

CE QU'IL FAUDRA FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Ceci passe par une transformation en profondeur de nos modes de production et de consommation, soutenue par des politiques publiques cohérentes :

- organiser une montée en gamme environnementale et sociale des productions françaises, agricoles, artisanales et industrielles ;
- ralentir l'artificialisation des terres et réutiliser les zones déjà artificialisées ;
- diffuser une alimentation moins carnée, mais de meilleure qualité, plus locale et saine, la production de protéines animales étant essentiellement « au pré » en prenant en compte la nécessité de nourrir tous les Français et d'assurer un juste revenu aux agriculteurs ;
- transformer la production agricole et assurer un partage équilibré des usages (alimentaire, matériaux et énergétique), au niveau local, national et européen ;
- organiser une gestion forestière préservant la biodiversité des forêts et leur adaptation au changement climatique ;
- adapter équitablement la gestion de l'eau en quantité et en qualité.

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- mettre en place les mécanismes de suivi des objectifs et organiser une gouvernance intégrée des enjeux aux niveaux local, national et européen ;
- faire de la pédagogie collective de façon à ce que ces tensions sur les demandes de sols et de biomasse soient appropriées par les décideurs privés et publics ;
- protéger 30 % des surfaces terrestres et marines, dont 10 % en pleine naturalité à horizon 2022, et assurer leur connectivité ;
- orienter les modèles économiques vers des pratiques agricoles et forestières durables, et aussi toutes les chaînes de valeurs ;
- renforcer l'autonomie stratégique de la France, des échanges internationaux de même qualité environnementale servant toutefois à diversifier les produits et services disponibles.

L'ADOPTION DE MODES DE VIE DURABLES

LE FUTUR SOUHAITABLE

Une majorité des habitants a adopté des modes de vie durables soit à très faible empreinte environnementale et propice à un progrès généralisé en qualité de vie, que ce soit dans leurs habitations, leurs déplacements, leurs usages du territoire, leurs relations aux autres, leur alimentation, mais aussi leurs modes de production et de consommation. Ces modes de vie sont confortables, sains, diversifiés. Des mécanismes incitatifs ou contraignants et de nouvelles politiques publiques globales ont fait évoluer et ont accompagné les changements de paradigmes qui impactent et structurent les modes de vies, permettant ainsi de respecter les engagements de la France.

CE QU'IL FAUDRA FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Ceci passe par la construction et la projection de nouvelles références de modes de vie attractifs et diversifiés, faisant appel à des services plus qu'à la consommation de biens matériels et d'espace :

- renouveler l'habitat urbain afin d'atteindre des objectifs en termes de qualité du bâti, nouvelle densification plus respectueuse de l'intimité tout en développant les lieux partagés et organisation des villes, renaturation et lien homme-Nature et de production d'activités et services par et pour les habitants, pour des lieux accueillants et limitant la ségrégation spatiale ;
- produire et consommer une alimentation plus respectueuse des sols, moins carnée, mais de meilleure qualité nutritionnelle gustative et environnementale, plus locale et saine ;
- accompagner et structurer les mobilités douces, actives et partagées, avec des politiques d'aménagement des territoires favorisant la diminution des déplacements subis, les transports à faibles impacts environnementaux et accessible au plus grand nombre ;
- planifier l'introduction de la circularité de la consommation, économie de fonctionnalité ;
- rééquilibrer les implantations et les diverses formes d'activités économiques sur l'ensemble du territoire ;
- développer des loisirs moins énergivores et faisant plus de place à une relation rééquilibrée à la nature ;
- élaborer des processus de construction des politiques publiques inclusifs et prise en compte dans le schéma constitutionnel et par les décideurs politiques.

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE : LA CONJUGAISON DES EFFORTS DE TOUS

Ces politiques incitatives ou contraignantes, non dérogoires et engagées dans la durée, sont construites avec les citoyens, les acteurs économiques et associatifs. Elles sont actées suffisamment à l'avance pour que les acteurs puissent préparer leur mise en œuvre et prévoient les modalités d'accompagnement suffisantes.

Les enjeux de justice climatique, notamment au regard des inégalités sociales, sont pris en compte dans chaque projet de loi.

Il s'agira de :

- construire un nouveau pacte social pour un arbitrage démocratique entre les leviers, les coûts et le financement de la transition environnementale et leurs impacts sur les différents acteurs économiques et tranches de population
- renouveler les dimensions et systèmes éducatifs de notre société afin que cette transition soit appropriée, souhaitée et imaginée par le plus grand nombre
- construire de nouvelles modalités de gouvernance de cette transition avec les citoyens et acteurs de la société civile organisée.
- permettre l'accès de tous à ces modes de vie grâce à un accompagnement et à des aides publiques à la transition ;
- faire participer les entreprises à la construction et à la promotion de ces solutions et au retrait des offres ou modes de consommation actuels non compatibles avec les engagements français ;
- accompagner les transitions professionnelles.
- mesurer des avancées via un indicateur (nouveau PIB ?) permettant de valoriser les impacts environnementaux et le gain futur des impacts négatifs érudés via des choix d'investissement et/ou de politique.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les sociétés européennes, citoyens et citoyennes, acteurs économiques, associatifs et institutionnels partagent les constats scientifiques, économiques, sociaux et politiques qui leur permettent de prendre les décisions nécessaires pour limiter les dérèglements environnementaux et sociaux et favoriser la préservation de la planète et de ses biens communs.

Chaque citoyen, chaque citoyenne bénéficie de temps annuels de formation individuels ou collectifs pour réinterroger ses connaissances, les approfondir en s'appropriant les dernières découvertes.

Les progrès de la connaissance sont au service de la protection du Vivant et de son bien-être.

L'effort de recherche de la France devrait la positionner parmi les pays les plus ambitieux en la matière.

Les innovations, technologiques, organisationnelles ou sociales, développées en synergie avec le monde économique et associatif, s'inscrivent dans un changement de paradigme de la société et sont accessibles dans des lieux propices à l'engagement, à l'expérimentation, au partage et à l'entraide à partir de connaissances validées.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Assurer les moyens financiers nécessaires et l'accompagnement de la formation tout au long de la vie, notamment via les programmes d'éducation populaire, doit permettre à chacun d'acquérir un socle minimum de connaissances en matière de sciences fondamentales, naturelles, humaines et sociales, politiques, de nouvelles technologies, et permettre d'éclairer les controverses en cours et de prendre part au débat.

La France et ses partenaires européens doivent insuffler une politique écologique volontariste en matière de recherche publique qui doit viser l'excellence et l'acceptabilité sociale et dont les résultats doivent être largement diffusés et expliqués.

Au-delà de la recherche fondamentale, libre et ouverte, la recherche appliquée comme l'innovation technologique, doivent investir davantage le champ de l'éco-innovation. Souvent développée dans l'entreprise, parfois en partenariat avec un laboratoire de recherche, elles doivent pouvoir évaluer leur adéquation à la préservation de la planète.

Des priorités devront être établies, selon les pays, avec une coordination et une mutualisation indispensable, a minima au niveau de l'Union européenne.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Une éducation renforcée pour tous et partout avec quatre objectifs essentiels et complémentaires :

- éduquer les enfants à la nature, dans la nature
- soutenir l'engagement associatif en faveur de l'éducation à l'environnement
- permettre au citoyen d'être un écocitoyen éclairé et responsable
- susciter et amplifier l'éco-innovation et l'éco-initiative en lien avec une recherche publique d'excellence.

Une approche scientifique neutre et transparente, une éducation approfondie et objective, privilégiant le débat en évitant les pièges d'une communication trop rapide et superficielle, constituent un prérequis indiscutable.

Les options stratégiques, à l'image des différents scénarii explorés par l'ADEME visant la neutralité carbone en 2050, doivent être explorées sur la base d'une démarche scientifique, en mettant en lumière l'impact sur les modes de vie correspondants, ouverte et participative, via des consultations ou conventions citoyennes.

Une société ouverte à l'innovation, est souvent le fruit de l'initiative individuelle, collective associative, entrepreneuriale.

De nombreuses structures investissent ce champ depuis quelques années, en France, comme en Europe. Les politiques publiques sont là pour les encourager, faciliter et accélérer leur développement par un meilleur accès aux financements publics et privés, et grâce à une réglementation éco-inspirée leur facilitant la réalisation des projets.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET PARTAGÉE

EN 2050, LE CADRE DE VIE EST MEILLEUR POUR TOUS, ET POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

« *Green deal* », « *Fit-for-55* », mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, système ETS, répartition de l'effort, taxation de l'énergie, ENR, efficacité énergétique et stratégie européenne pour la biodiversité : la trajectoire européenne est une réussite et s'insère dans un cadre mondial en cohérence.

Tous les acteurs sont entrés dans un modèle vertueux d'économie circulaire et de réduction des inégalités. Consommation, production et distribution sont responsables ; chacun a conscience de son niveau de responsabilité et l'assume, dans un modèle solidaire, régulé, équilibré pour tous (employeurs, employés, artisans, professions libérales, ménages, pouvoirs publics nationaux et territoriaux). La consommation est raisonnée avec une traçabilité des produits et des services.

Des politiques incitatives sont en œuvre (fiscalité, financement, protection et valorisation des initiatives vertueuses), en toute cohérence et transparence, à tous les échelons territoriaux. Le commerce international est régulé de façon harmonisée.

La transition écologique a transformé le travail (nouveaux métiers, perspectives de développement, modes collaboratifs s'appuyant sur l'expertise des salariés). Elle répond aux besoins et, grâce aux filières nouvelles/relocalisées, est créatrice nette d'emplois à haut niveau de qualification et de protection sociale. La précarité énergétique est résorbée.

À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION, IL FAUT :

- impliquer les acteurs économiques et politiques pour qu'ils intègrent les enjeux de transition écologiques dans leurs décisions et actions
- accompagner l'évolution du monde du travail et l'innovation
- refondre les politiques et financements publics et la fiscalité d'une manière qui ne soit plus punitive mais incitative, au travers d'une conjugaison des efforts équitable
- inclure la transition écologique dans tous les cycles de formation initiale et continue
- faire de l'empreinte carbone la nouvelle boussole
- transformer les modes de vie, cesser de valoriser la surconsommation et promouvoir la sobriété, favoriser l'économie du service.

POUR RÉUSSIR, IL FAUT :

- des mesures européennes et internationales alignées : taxe carbone, contrôle du travail détaché, etc. ;
- un portage par tous avec des dérogations qui restent exceptionnelles, transparentes et justifiées ;
- une comptabilité analytique environnementale avec des indicateurs rendant compte des efforts accomplis et des manquements, par les entreprises, les salariés, les ménages, les pouvoirs publics ;
- des aides à l'investissement et à la transformation en profondeur ;
- une gouvernance inclusive avec tous les acteurs économiques, la société civile et les citoyens.

LE BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES : COMMENT GARANTIR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS ?

Alors que les scientifiques alertent de plus en plus fortement sur l'urgence à agir contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité, et que les objectifs en matière d'environnement tendent à être renforcés, nous faisons le constat des freins et des risques d'échec majeurs à tenir nos engagements environnementaux.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les politiques publiques déployées en France et en Europe sont cohérentes et fondées sur les trois piliers du développement durable : économique, social, et environnemental. En matière d'environnement, elles orientent les activités humaines de sorte qu'elles soient sans conséquences négatives sur le climat, les ressources naturelles et la biodiversité et dans le respect de la justice sociale. Des contrôles effectués à échéances régulières et auxquels sont associés des élus, des scientifiques, des représentants de la société civile et des citoyens permettent d'en mesurer l'efficacité et si nécessaire de les corriger.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

À court terme, il convient de mettre en place des dispositifs d'étude d'impact et des indicateurs de suivi qui permettent de monitorer finement les trajectoires de progression sur nos différents objectifs, afin d'ajuster au besoin les mesures à prendre pour les atteindre. Dans cette perspective, il est nécessaire de faire un état des lieux des objectifs en vigueur et mesures de mise en œuvre associées en distinguant ceux qui sont en situation d'être atteints et ceux "en risque". Il conviendra par ailleurs de mettre en place des mécanismes de responsabilisation et de redevabilité des différentes parties prenantes (État, collectivités territoriales, entreprises, citoyens) équitables et efficaces ainsi que les mesures d'accompagnement nécessaires. Il s'agira par ailleurs de pérenniser et d'approfondir l'exercice des budgets verts.

Les crises sociales ont rappelé le risque d'acceptabilité sociale de certaines mesures et le besoin d'associer plus étroitement les citoyens à la définition des politiques publiques. L'initiative de la Convention Citoyenne pour le Climat constitue une innovation intéressante qui a également mis en évidence l'écart d'ambition entre les propositions formulées par les citoyens et celles retenues par les responsables politiques dans le cadre de la loi Climat et Résilience. La frustration exprimée à ce titre doit être considérée pour améliorer encore la prise en compte de la parole citoyenne dans les décisions publiques.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour parvenir à cet objectif, il est essentiel d'avoir une connaissance et une compréhension partagée des enjeux et leviers de changement, à tous les niveaux, jusqu'au plus haut. À partir de cette analyse partagée, il convient de mettre en place une répartition équitable de l'effort, avec les dispositifs de suivi clairs et transparents, les mesures de redevabilité garantissant une juste répartition de l'effort et les mesures d'accompagnement nécessaires. Un préalable consiste à réaliser un inventaire et une vérification de la cohérence des politiques publiques aux différents échelons locaux, nationaux, européens et internationaux.

Observations liminaires

La commission suggère que soit établi au niveau du CESE un constat partagé sur l'importance des enjeux climatiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. C'est sur la base de ce diagnostic fondé sur les nombreux rapports existants (GIEC, FAO, OMS, France Stratégie...) ainsi que sur les travaux précédemment produits par notre assemblée, qu'il convient de déterminer les grands Enjeux.

La Santé globale ou « *One Health* » ainsi que le changement climatique représentent les enjeux transversaux de toute vision stratégique à moyen et long terme. Au regard de l'interdépendance de tous les êtres vivants, des végétaux, des sols..., le devenir de l'Humanité est directement lié à l'état de santé de tout ce qui constitue la Terre et vit sur celle-ci.

Il convient également de rappeler que les stratégies collectives doivent respecter le contexte légal et juridique international (Accord de Paris, cadre d'action européen en matière de climat et d'énergie, directives-cadres sur l'eau, directives oiseaux /habitats...).

Les 4 grands enjeux retenus par la commission :

- renforcer l'économie et l'équilibre des territoires en réussissant les transitions indispensables;
- réduire la fracture territoriale et renforcer la cohésion sociale et les solidarités : accès pour tous aux services publics et de proximité essentiels (santé, sécurité, éducation, mobilité, culture, sports...)
- soutenir des modes de vie durables en revisitant les infrastructures et le logement ;
- assurer la souveraineté alimentaire et l'accès de toutes et tous à une nourriture saine et équilibrée ■

RENFORCER L'ÉCONOMIE ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES EN RÉUSSISSANT LES TRANSITIONS INDISPENSABLES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

On constate de grandes différences, voire des clivages, entre les territoires urbains, périurbains, ruraux et ultramarins. Ces disparités sont également observées au sein même de ces catégories, selon leurs situations géographiques et leurs atouts respectifs par exemple en termes de tourisme. Ces inégalités portent notamment sur l'implantation des activités productives, industrielles et agricoles. Certains territoires accueillent en effet un nombre croissant d'entreprises alors que d'autres en sont de plus en plus dépourvus. Ce processus a été amplifié et accéléré par des évolutions très variables selon les territoires, s'agissant des équipements en particulier en termes d'infrastructures de transports et de communication numérique. Un cercle vicieux s'est ainsi créé entre la diminution des activités et économique et celle des équipements publics.

Si elle permet certaines formes d'optimisation, en particulier en matière de logistique et d'économies d'échelles, cette concentration conduit à une fragilisation territoriale que la crise sanitaire de la Covid a mise en évidence. La réduction, voire l'impossibilité des déplacements et des transports, a révélé des dépendances en termes d'approvisionnement aux conséquences potentiellement graves. Au-delà de cette période exceptionnelle, cette situation structure fortement la répartition des emplois sur le territoire et a donc des impacts dommageables sur les aspects sociaux. S'agissant de l'agriculture, les lois de modernisation adoptées à partir des années 1960 et certaines dispositions de la PAC, visant à intensifier la production pour proposer une alimentation abondante et financièrement abordable, ont notamment conduit à une spécialisation régionale qui a eu des conséquences en termes de fragilisation économique de certaines fermes, de disparition d'activités de transformation (abattoirs...), ainsi que d'appauvrissement des sols et de déclin de la biodiversité.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Dans une économie de plus en plus mondialisée et avec une répartition géographique non homogène des ressources, y compris énergétiques, une autonomie complète des territoires n'est pas envisageable. Il s'agit par conséquent de renforcer leur résilience et leur durabilité économiques face aux crises de toutes natures qui risquent de se multiplier. L'objectif à atteindre est donc un rééquilibrage tenant compte des réalités, pour produire au plus près des consommateurs les biens dont ils ont besoin.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITES

Il est indispensable que les politiques publiques de tout niveau, soient mobilisées et (ré) orientées en faveur de la réindustrialisation et de l'indépendance énergétique. Redynamiser le tissu industriel, soutenir l'emploi local, renforcer la compétitivité internationale et promouvoir l'innovation dans les territoires, constituent des défis majeurs que doivent relever les collectivités locales et les acteurs économiques, pour renforcer l'attractivité des territoires et y favoriser la création d'emplois.

De plus, les démarches non institutionnelles, initiatives individuelles et associatives, devront être repérées, valorisées et soutenues. Les pouvoirs publics ont en effet intérêt à accompagner et à favoriser « tout ce qui marche » plutôt que de chercher à gérer et à piloter directement les projets, ce qui exige des moyens humains et financiers dont ils ne disposent pas toujours. Dans cet esprit, leur rôle peut consister à identifier et à analyser les obstacles rencontrés par les acteurs innovants, puis à lever les obstacles constatés, notamment législatifs et réglementaires, et à apporter un appui financier aux projets qui le méritent. Ce type de démarches fonctionnent déjà dans des « territoires organisés comme les Parcs naturels régionaux. De telles démarches mériteraient d'être étendues à d'autres territoires et à tous les secteurs d'activités.

Renforcer la résilience sociale et économique des territoires, notamment ruraux ou périurbains, peut nécessiter de s'appuyer sur le développement du numérique et sur les différentes formes d'innovation, techniques mais aussi organisationnelles. Les changements à mettre en œuvre, en faisant appel aux politiques publiques, doivent permettre de rendre les activités réellement durables vis-à-vis des trois piliers de ce concept. Cela signifie de veiller à l'urgente et indispensable transition écologique et énergétique et à la bonne gestion des sols et de l'eau entre leurs différents usages. Sur le plan social, cela implique d'attacher une attention particulière à l'emploi tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et au renouvellement des générations, particulièrement en agriculture où il constitue un défi majeur, sachant que le niveau de rémunération constitue un facteur important d'attrait ou de désaffectation pour ce métier, comme pour les autres.

Enfin, la durabilité de toutes les activités économiques reposera sur leur capacité à s'adapter au changement climatique et à contribuer à son atténuation.

RÉDUIRE LA FRACTURE TERRITORIALE ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS : ACCÈS POUR TOUS AUX SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITÉ ESSENTIELS (SANTÉ, SÉCURITÉ, ÉDUCATION, MOBILITÉ, CULTURE, SPORTS...)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'économie d'un territoire a des conséquences directes sur l'emploi et donc sur la cohésion sociale. Les importantes disparités précédemment évoquées se traduisent par un accès inégal aux services de la vie quotidienne : santé, éducation, commerces, logement, transports, communication numérique, culture, sport, loisirs... Elles sont donc souvent perçues par les populations concernées comme des injustices.

Cette situation provoque de nouvelles formes d'exodes qui se sont progressivement substituées aux mouvements classiques des campagnes vers les villes qui ont marqué le siècle précédent. Ils contribuent à aggraver les déséquilibres : des zones se désertifient tandis que d'autres voient leur démographie s'envoler en entraînant une forte urbanisation souvent non maîtrisée, ce qui, dans les deux cas, provoquent des tensions sociales.

Ce sont donc la cohésion sociale et le vivre ensemble qui sont menacés, ce qui porte atteinte aux fondements mêmes de la démocratie. La forte abstention lors des récentes élections destinées à désigner les futurs gestionnaires des territoires, départements et régions, peut s'expliquer au moins pour partie par le scepticisme des citoyens quant à la capacité des dirigeants de ces collectivités à améliorer leur vie quotidienne, ainsi par la méconnaissance du rôle et des moyens dont disposent ces structures.

LE FUTUR SOUHAITABLE

L'objectif à atteindre est par conséquent de parvenir à une répartition plus équilibrée de tous les services et équipements qui permettent à celles et ceux qui y vivent de disposer de ce qui leur est nécessaire et souhaitable, à la fois au plan individuel mais aussi collectif, pour ainsi lutter contre des formes d'exclusion, voire de mépris, aujourd'hui ressenties qui obèrent l'acceptabilité de certaines transitions à engager, pourtant urgentes et nécessaires.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITES

La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales mériterait d'être une fois encore interrogée, de nouveaux transferts pouvant être nécessaires pour mieux prendre en compte les spécificités locales. Dans le même domaine, il conviendra d'évaluer la pertinence des découpages actuels (agglomérations, intercommunalités..) par rapport à la réalité des besoins des populations et aux bassins de vie socioéconomiques. Parallèlement, les expériences qui ont fait leur preuve comme les maisons de service public « Espaces France Services » devraient d'être étendues en vue de leur généralisation.

Les circuits de commercialisation et les modes de consommation s'inscrivent aussi dans ce cadre, la disparition de commerces de proximité, en zones rurales mais aussi périurbaines, pose de nombreux problèmes pour leurs populations en particulier les personnes âgées qui rencontrent des problèmes pour se déplacer. Plus globalement, cette situation porte atteinte aux relations humaines, ces commerces étant aussi des lieux d'échanges et de convivialité. Faire en sorte de maintenir ceux qui existent et d'en recréer là où ils ont disparu pour redynamiser les bourgs et les villes moyennes, est un objectif important.

SOUTENIR DES MODES DE VIE DURABLES EN REVISITANT LE LOGEMENT ET LES INFRASTRUCTURES

LE FUTUR SOUHAITABLE

Le rééquilibrage territorial doit se faire en prenant en compte l'ensemble des défis actuels, en particulier climatiques et environnementaux, et donc en menant à bien les transitions qu'ils exigent. Ceci signifie que les modes de vie, pour être durables, doivent intégrer ces dimensions, en particulier le caractère non infini des ressources naturelles. De plus, il apparaît illusoire de considérer qu'à terme on pourra vivre de la même façon en montagne, sur une île ou au cœur d'une métropole, compte tenu des contextes locaux.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITES

Dans ce cadre, les infrastructures, le logement et d'autres dimensions revêtent une acuité particulière.

Un objectif essentiel consiste à disposer d'un parc de logements de bonne qualité, répondant aux impératifs du vieillissement de la population et aux enjeux de la transition énergétique.

Les infrastructures sont indispensables pour assurer un meilleur maillage territorial. Leur financement est une question cruciale. Dans un contexte de réduction des déficits publics, la France n'a pas fait le choix de préserver l'investissement en la matière. Cette politique a pour effet d'accélérer le déclassement de la qualité des infrastructures qui constituait pourtant, pour la France, un avantage compétitif. Au-delà des enjeux économiques, les besoins d'investissement en infrastructures sont immenses au regard de la transition écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Instaurer une politique d'infrastructures à moyen terme pour définir et financer les besoins quantitatifs et qualitatifs apparaît nécessaire.

D'autres volets très importants, comme les nouvelles modalités du travail, méritent d'être examinés dans le but d'une meilleure durabilité des modes de vie. La période du confinement a révélé que pour les types d'emplois qui le permettent, le télétravail, en réduisant les déplacements les temps de trajet, peut permettre de concilier activités professionnelles et vie personnelle, tout en faisant diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

ASSURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET L'ACCÈS DE TOUS À UNE NOURRITURE Saine ET ÉQUILBRÉE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La nécessité d'une « souveraineté alimentaire » a pris une ampleur particulière, y compris dans les déclarations politiques, depuis la crise sanitaire et les inquiétudes suscitées pour l'approvisionnement lors du premier confinement. Ce concept peut recouvrir des acceptions différentes : sécurité, indépendance, autosuffisance, autonomie... Pour la FAO, concernant plus particulièrement les pays du Sud, il s'agit du « droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite avec des méthodes durables, et à définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires ». Ainsi définie, la souveraineté alimentaire établit un lien entre des activités économiques de production, de transformation et de commercialisation, et une dimension plus politique qui relève du principe même de la démocratie.

Par ailleurs, on ne peut aborder les problématiques alimentaires sans intégrer toutes celles qui leur sont directement liées, au premier rang desquelles la santé. En effet, s'il est vital de pouvoir se nourrir suffisamment, la qualité de ce que l'on ingère a des conséquences déterminantes, immédiates ou à plus long terme, sur l'état général. C'est pourquoi, le secteur de l'alimentation et les filières qui s'y rattachent doivent être considérés comme stratégiques pour un pays et ses territoires.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Garantir un approvisionnement sécurisé en quantité et en qualité globalement suffisantes à l'échelle de la population totale, est nécessaire mais cependant pas suffisant. Il faut également faire en sorte que celles et ceux qui la composent puissent individuellement accéder à l'alimentation dont ils ont besoin.

C'est l'objectif qu'il faut viser à l'horizon qui nous est fixé.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'HORIZON D'UNE GÉNÉRATION ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITES

Il convient de réaliser des analyses croisées entre le rôle des niveaux d'intervention (local, national, européen, voire mondial) et les différentes filières. Cela amène sans doute à repenser les modes de commercialisation de l'alimentation pour mieux répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, comme en témoigne le succès des circuits courts, des petits commerces et de la vente directe durant la crise sanitaire. Cela pose aussi la question du prix de l'alimentation et de la répartition de la valeur entre les différents maillons des filières.

Au niveau territorial, une prise de conscience, antérieure à la récente crise sanitaire, a déjà été largement opérée. Elle a trouvé des traductions concrètes dans des démarches, initialement portées par des communes, des producteurs ou des associations, qui ont été institutionnalisées sous la forme des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) désormais soutenus de manière plus significative sur le plan financier. Il s'agit, en associant tous les acteurs concernés, de recenser les ressources alimentaires disponibles dans un territoire, en production et en transformation, d'évaluer les besoins des populations concernées, puis de déterminer les moyens de réduire les écarts pour mettre en œuvre les actions adaptées.

L'aide alimentaire pour laquelle les demandes se sont récemment accrues dans des proportions exceptionnelles, constitue trop souvent la seule possibilité pour les plus démunis qui n'ont pas les revenus suffisants pour se nourrir correctement dans les circuits classiques de distribution. S'appuyant sur des politiques publiques associant des opérateurs associatifs et privés, elle constitue un sujet à part entière qui mérite d'être analysé. Elle ne doit cependant être considérée que comme une solution palliative temporaire, l'objectif étant de permettre à chacun de se nourrir par ses propres moyens.

Appréhendée dans sa globalité et déclinée jusqu'au niveau de chaque être humain, la souveraineté alimentaire conduit à interroger l'ensemble de l'organisation administrative et économique de notre société.

TRAVAIL ET EMPLOI

Présidente de la commission permanente : Sophie THIERY

Le travail est avant tout facteur d'émancipation. La commission prend acte des défis sans précédents auxquels le monde du travail est soumis : l'urgence de contenir les dérèglements climatiques et de nous y adapter, la transition écologique, les évolutions démographiques et les flux migratoires, les nouvelles infrastructures numériques et la digitalisation des services et des modes de production peuvent ouvrir de nouvelles perspectives et nous aider à réinventer la finalité et le sens du travail, ainsi que ses modalités d'action. Pour autant, nous savons aussi que ces mutations peuvent faire naître de nouvelles fractures territoriales ou liées à la nature des activités elles-mêmes auxquelles nous devons être attentifs.

Concernant les enjeux environnementaux, la commission travail et emploi entend respecter les objectifs de l'Union européenne, qui imposent aux Etats membres de réduire leurs émissions de GES d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990³ et mettre en application dans ses travaux la résolution du CESE adoptée à l'unanimité en 2018 :

« [...] le CESE estime devoir intensifier dans ses propres actions l'effort de mise en cohérence des mesures environnementales, économiques et sociales avec l'enjeu climatique ». C'est pourquoi la commission travail emploi s'engagera dans la pleine application de la résolution et notamment, les projets d'avis dont elle a la charge de l'élaboration « feront tous l'objet, avant leur vote en assemblée plénière, d'un examen de compatibilité de leurs préconisations avec la mise en cohérence des objectifs économiques, sociaux et environnementaux et des enjeux climatiques ».

Concernant la digitalisation, outre l'impact sur les organisations et les contenus de travail, un monde du travail excessivement « ubérisé » pourrait menacer la stabilité des relations salariales et comporte un risque de dissolution du collectif de travail. Si de nouvelles formes de travail peuvent répondre à de nouvelles aspirations, elles demandent également qu'une attention soit portée aux risques d'affaiblissement du lien social. Elles appellent à renouveler l'exercice de démocratie au travail.

Dans ce contexte, la contribution de la commission travail et emploi s'attache à définir une trajectoire équilibrée de transition juste, autour de 4 grands enjeux :

1. Accélération des nouvelles organisations de travail et l'interaction avec le rapport au travail
2. Mutations des métiers dans l'urgence d'une transition juste
3. Redynamisation de la démocratie au travail pour construire une nouvelle économie répondant aux défis du XXIème siècle
4. Lutte contre les inégalités et à la précarité au travail ■

3 https://ec.europa.eu/clima/policies/eu-climate-action/law_fr

ACCÉLÉRATION DES NOUVELLES ORGANISATIONS DE TRAVAIL ET L'INTERACTION AVEC LE RAPPORT AU TRAVAIL

UN FUTUR SOUHAITABLE

Ce que chacun attend du travail et des organisations de travail mérite d'être réinterrogé en termes d'autonomie, de qualité de vie et santé au travail, de conciliation des temps de vie, de performance, de qualité du travail et de développement des compétences.

Parce que des transformations climatiques, environnementales, sanitaires, économiques, démographiques et digitales influencent fortement nos espaces de vies, se questionner sur nos attentes et nos capacités à accompagner ces évolutions est impératif.

Le futur souhaitable pour le travail et l'emploi est de construire une réponse à ces besoins si différents soient-ils, dans un contexte de bouleversement environnemental et démographique planétaire. Un futur souhaitable qui pourrait être de bien vivre et vivre bien, de son travail et dans son travail.

CE QU'IL FAUT FAIRE À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION

Produire de la connaissance, explorer les possibles, analyser les environnements, pour définir collectivement une trajectoire équilibrée et durable sur l'avenir du travail, en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux et en associant étroitement l'ensemble des générations à cette démarche itérative.

Faire face à l'urgence nous incombe car le rapport au travail change vite. La crise sanitaire et le confinement ont donné un coup d'accélérateur aux évolutions des organisations du travail qui étaient déjà engagées (travail à distance, digitalisation, nouvelles formes de management, nouvelles répartitions des temps de travail et de conciliation vie privée vie professionnelle, notamment pour les proches aidants). Elles posent aussi avec force la question de l'augmentation du travail manuel dans certains secteurs, les risques d'exclusion de travailleurs (mais aussi de clients, d'usagers) liés à la digitalisation des process, le rôle des algorithmes dans l'organisation du travail et les sujets de financement et de délais pour réaliser les transitions.

Le sens du travail, de chaque travail, de chaque mission est à expertiser dans le cadre des transformations à venir et des besoins qui s'expriment, dans chacun des secteurs les plus affectés.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La volonté politique et l'anticipation seront des conditions nécessaires à la préparation de ce futur souhaitable. Il faudra également organiser un débat qui s'ancre dans les lieux de travail mais qui les dépassent aussi car c'est un débat qui concerne toute la société :

- penser, connaître et reconnaître les situations de travail. Oser mettre en débat qualité et bien travailler (ce que chacun en attend) dans chaque entreprise, chaque secteur chaque filière. Le débat a été enfin engagé sur les métiers de la santé ou sur les « deuxième ligne ». Il doit s'ouvrir plus largement encore ;
- organiser le dialogue social, la concertation sociétale et assurer la cohérence avec les objectifs d'une société plus sobre en énergie ;
- adapter les conditions de travail à l'impact des bouleversements en cours sur les activités, les métiers, les organisations du travail.

MUTATION DES MÉTIERS DANS L'URGENCE D'UNE TRANSITION JUSTE

UN FUTUR SOUHAITABLE

Les bouleversements accélérés de notre environnement imposent une urgence à agir. Qu'il s'agisse des impacts subis par le réchauffement global, des mouvements migratoires et démographique ou qu'il s'agisse de la révolution digitale qui accompagne de développement de l'économie et de sa mondialisation, le constat est qu'il est nécessaire de faire évoluer l'ensemble des écosystèmes pour répondre à ces grands enjeux tout en réduisant les inégalités qui se superposent.

Faire face à ces enjeux signifie d'anticiper et piloter les transitions, de renouveler les métiers et les compétences. Dans ce contexte de transition, le renouvellement des métiers et l'évolution des compétences doit pouvoir être assuré de manière à sécuriser les parcours des personnes sur l'ensemble de leur vie professionnelle et à construire une économie au service de l'homme et de l'environnement. Il s'agira notamment de réduire les tensions observées sur le marché du travail dans les filières et les territoires et de relocaliser les activités et les emplois.

L'objectif est de construire une société riche en emplois décarbonés, en phase avec les besoins de transition, utiles à la collectivité, et porteurs de sens pour celles et ceux qui les occupent. La coopération entre les écoles et les entreprises en vue d'adapter l'enseignement, la pédagogie et les programmes à ces bouleversements contribue à la réalisation de cet objectif.

CE QU'IL FAUT FAIRE À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION

- Identifier les secteurs et branches qui devront se reconverter totalement, ceux qui vont disparaître et ceux à créer. La planification des reconversions doit se faire avec pour ligne de mire la résilience, la stabilité et la justice sociale.
- Permettre à chacun, y compris les plus vulnérables, de retrouver la confiance et la sécurité dans son avenir professionnel et dans l'appareil économique :
 - changer le regard sur la formation continue, garantir un accès réel aux droits à l'orientation, la formation, la reconversion ;
 - organiser les filières de développement des compétences qui permettront de répondre à ces enjeux, développer l'alternance, généraliser le *mentoring* et la transmission intergénérationnelle, développer l'accès au digital pour tous dès l'enfance ;
 - encourager la mobilité professionnelle au cours d'une carrière, par l'anticipation et la détection des décrochages dans les parcours, l'orientation vers des formations adéquates, la connaissance des opportunités sur le marché du travail et des possibilités de passerelles trans-sectorielles.
- Poser les modalités d'une migration économique en donnant un rôle actif aux branches professionnelles et aux territoires, et en reconnaissant leur responsabilité sociétale, notamment pour offrir des parcours inclusifs.
- S'accorder collectivement et démocratiquement sur un scénario de transformation de notre économie.
- Faire adhérer l'ensemble des parties prenantes, notamment les nouvelles générations, et que chacun soit acteur de cette mutation nécessaire.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Considérer pleinement les réalités du contexte climatique, social et économique déjà dégradé, ainsi que les impacts potentiels d'une probable contraction énergétique en Europe d'ici 2030 (contraintes à venir sur l'approvisionnement en pétrole en particulier) : compiler et évaluer les scénarios de transition possibles, de nature à répondre aux enjeux.
- Faire de la formation tout au long de la vie au service de la mobilité professionnelle une urgence politique en renforçant l'accompagnement des citoyens et les logiques de co-construction (implication de la société civile organisée et des citoyens).

REDYNAMISATION DE LA DÉMOCRATIE AU TRAVAIL POUR CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÉCONOMIE RÉPONDANT AUX DÉFIS DU XXI^{ÈME} SIÈCLE

UN FUTUR SOUHAITABLE

Les acteurs du monde du travail doivent s'entendre sur la réalisation de scénarios de transition socialement juste et écologiquement responsable. L'enjeu d'un dialogue social et sociétal de qualité est donc fondamental.

La récente mesure de la représentativité syndicale a mis en lumière la faible participation des salariés des très petites entreprises, ce qui mériterait d'être analysé. La plus forte participation aux scrutins de la Fonction Publique ne doit pas occulter la réforme du dialogue social en cours, dont les effets devront être mesurés. Parallèlement, le dialogue social territorial s'envisage de plus en plus comme une nouvelle voie de dialogue social, tout comme le e-dialogue social.

Dans un futur souhaitable, grâce à un dialogue social de qualité, inclusif pour toutes les formes d'emploi et s'appuyant sur les formats digitaux pertinents, les travailleurs et les acteurs économiques seront en capacité d'accompagner les évolutions du monde du travail en conciliant justice sociale, compétitivité des entreprises et exigence climatique.

CE QU'IL FAUT FAIRE À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION

- Renforcer les espaces de concertation sur le travail et d'expression des salariés. Il conviendrait d'inscrire le dialogue social sur le travail dans une nouvelle dynamique partenariale, le cas échéant en l'élargissant aux parties prenantes présentes structurer la concertation sur les conditions de travail que vivent les « nouveaux » travailleurs indépendants (travailleurs de plateforme, « freelance » mis à disposition par leurs donneurs d'ordre).
- Mesurer l'impact, économique et sociologique, de la judiciarisation des relations afin de promouvoir un relationnel de travail plus qualitatif.
- Valoriser les parcours des acteurs syndicaux, patronaux et salariés, pour rendre l'engagement plus attractif, à l'instar des pratiques d'autres pays européens :
 - intégrer la formation au dialogue social et à la négociation collective dans l'enseignement supérieur
 - mettre en place des politiques de RSE en concertation avec les acteurs du dialogue social.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Protéger et favoriser l'engagement syndical.
- Considérer le dialogue social comme un droit démocratique, visant à trouver des solutions et faire face collectivement aux réalités d'un contexte économique, climatique et énergétique, exercé pleinement par des partenaires sociaux. Aider les CSE à prendre pleinement en charge leurs nouvelles prérogatives environnementales.
- Ne plus considérer le dialogue social en entreprise et dans la fonction publique comme déconnecté de la vie de la cité et des engagements associatifs, politiques.
- Effectuer une évaluation des évolutions législatives et réglementaires récentes organisant le dialogue social en entreprise, notamment certaines des mesures législatives et réglementaires mises en application depuis 2018.
- Dynamiser les instances décentralisées en concertation avec les territoires.

Une adaptation et un renforcement des espaces de dialogues et de concertation sur le travail et l'activité s'imposent.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA PRÉCARITÉ DES ACTIVES ET DES ACTIFS

UN FUTUR SOUHAITABLE

Le futur souhaitable est celui où la qualité des emplois permettra à chacune et chacun de vivre dignement des revenus de son travail dans un environnement sain et d'y trouver un sens et des valeurs pour le bien commun ; il sera mis fin aux ségrégations et aux inégalités professionnelles notamment entre les femmes et les hommes et entre les niveaux de qualification afin d'offrir des perspectives d'emploi équitables pour toutes et tous ; un cadre transversal permettra de mettre fin aux inégalités systémiques et discriminations.

Si ces objectifs font consensus, la mise en œuvre des politiques permettant de les atteindre n'est pas assurée. Des progrès ont été réalisés, par la mobilisation et la responsabilisation de tous les acteurs sociaux, qui permettent aux générations futures de trouver, par leur participation à l'activité économique et sociale, les conditions de leur émancipation.

CE QU'IL FAUT FAIRE À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION

Les conséquences des mutations et transformations du monde du travail, les fractures qui le traversent, les inégalités et les discriminations encore présentes dans l'accès à l'emploi comme tout au long de la carrière, le niveau de chômage comme celui de la précarité constituent des axes essentiels qu'il convient d'appréhender afin de garantir une plus grande égalité pour toutes et tous. Cela passe notamment par un accès réel aux droits, un accès effectif aux dispositifs d'aide et de compensation des inégalités existants.

Sur la base d'un diagnostic partagé, il s'agit donc de tracer des alternatives ambitieuses pour le progrès social, de mobiliser toutes les intelligences afin qu'elles participent aux innovations, aux mutations nécessaires en cours, au bien-être commun pour bâtir une société plus juste et solidaire.

Le cadre du travail, la nature de l'emploi doivent prendre en compte les différents temps sociaux, les valoriser et permettre leur articulation.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Lutter contre toutes les formes de discrimination (origine, sexe, âge, situation de handicap...) dans l'accès à l'emploi et au cours de sa vie professionnelle.
- Repenser les statuts actuels des salarié.e.s précaires et déconnecter les droits des salarié.e.s de l'emploi occupé (portabilité et transférabilité).
- Travailler à une prise en compte de l'articulation des temps de vie personnels et professionnels
- Faire de l'apprentissage et de l'alternance la principale voie d'accès inclusive à l'emploi.
- Lutter contre le décrochage scolaire en amont de l'entrée dans la vie active.
- Faire du digital une commodité (au même titre que l'électricité) accessible à tous dès l'enfance.
- Généraliser le *mentoring* et la transmission intergénérationnelle.

Propos introductif

En préalable du travail collectif réalisé au sein de la délégation des droits des femmes et à l'égalité, il nous paraît important de dresser le constat suivant :

Si la visibilité et l'effectivité des droits des femmes évoluent positivement depuis plusieurs décennies, il ne faut oublier que ceux-ci ne sont jamais définitivement acquis. Partout dans le monde, des reculs ou tentatives de recul fragilisent progressivement la situation de millions de femmes. Alors que les financements pour conforter et protéger ces droits semblent au mieux stagner, au pire régresser, des mouvements politiquement très structurés, abondamment financés et ayant développé une grande maîtrise des outils numériques et des

réseaux sociaux, instillent une vision conservatrice et réactionnaire de la place des femmes dans la société et de leur droit à disposer librement de leurs corps. Ces mouvements très divers à l'influence grandissante, parfois issus des milieux religieux et ultraconservateurs, prônent « un retour à l'ordre naturel », soit le retour à une société patriarcale où les femmes sont reléguées et assignées à leur rôle d'épouse et de mère. Le déséquilibre croissant des moyens mis en œuvre d'une part pour la défense et la protection de ces droits, d'autre part pour leur destruction progressive, peut impacter l'intégralité des enjeux identifiés, et constituer à terme un danger réel pour la démocratie ■

ERADIQUER LES VIOLENCES PATRIARCALES (FAITES AUX FEMMES, AUX ENFANTS, AUX PERSONNES LGBTQI+, ETC.)

LE FUTUR SOUHAITABLE

La société française est non-violente et égalitaire. Il n'y a plus de hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe. C'est le rapport même de notre société à son fonctionnement patriarcal, la prédominance des normes viriles et les rapports de domination sur le vivant qui ont été repensés. Les causes systémiques des violences faites aux femmes et aux minorités de genre ont été correctement identifiées et traitées jusqu'à leur éradication.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Dans l'objectif d'éradiquer toutes les formes de violences liées au genre, il apparaît tout d'abord primordial d'accélérer la prise de conscience par le corps social de l'étendue de ces violences, de leur caractère systémique, et de toutes les formes qu'elles peuvent prendre. Afin de bannir ces violences de la sphère du « socialement tolérable », il est nécessaire de faire évoluer les représentations collectives et de mener des programmes de sensibilisation de grande envergure afin de « désapprendre » ou « déconstruire » les stéréotypes qui les fondent.

En parallèle, tout en continuant d'améliorer le traitement de l'urgence des situations de violence, la France doit s'attaquer de manière proactive à toutes les violences faites aux femmes, aux enfants et aux minorités de genre dans tous les espaces : l'espace privé et domestique (violences conjugales, intrafamiliales), l'espace public (harcèlement de rue, établissements de santé), dans le milieu professionnel et les organisations (entreprises, administrations, associations, syndicats), mais également dans les espaces numériques (sexisme dans les jeux vidéo, cyber-harcèlement).

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Ces progrès supposent en particulier de :

- renforcer l'accès et l'effectivité des dispositifs juridiques permettant de prévenir ces violences ; mieux former les services de police et de justice à la prise en charge de ces situations de violence ;
- développer une tolérance zéro de la part des pouvoirs publics et de la société toute entière envers toute forme de violence contre les femmes ou plus généralement fondée sur le genre, et ce dès la petite enfance ; mettre fin à l'impunité attachée à ces violences ;
- agir à la fois sur le court-terme (mieux traiter l'urgence liée aux situations de violence) et le long-terme (faire évoluer les représentations) ;
- agir au niveau européen et international pour que l'application de grands textes en matière de lutte contre les violences devienne effective (Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, convention 190 de l'OIT sur les violences au travail, notamment) ;
- renforcer la sensibilisation et la formation de toutes les générations sur la question de l'égalité (cf. enjeu n°3 et, par exemple, par des campagnes d'information nationales) ;
- intégrer la lutte contre ces violences dans toutes les organisations ;
- garantir l'implication sur le long-terme des pouvoirs publics contre ces violences (en termes de moyens alloués, de priorisation politique).

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ RÉELLE DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL ET GARANTIR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

LE UTUR SOUHAITABLE

La sphère professionnelle est désormais construite sur un système d'orientation et de spécialisation non-généré et les discriminations professionnelles en direction des minorités n'existent plus (égalité salariale absolue à métier comparable, pas de différentiel femmes-hommes en matière de temps partiel subi). Il existe autant de femmes que d'hommes sur les postes décisionnels dans tous les secteurs (santé, numérique, sécurité, agriculture, urbanisme etc...). Les parentalités ont un impact similaire sur les parcours de carrière et les rémunérations. La spécialisation générée de l'orientation scolaire et des métiers a disparu. L'autonomie économique et financière des femmes est garantie par un cadre fiscal et social égalitaire. Les dispositifs de « compensation » des inégalités n'ont plus d'utilité.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Pour atteindre l'égalité réelle et l'indépendance économique des femmes, il apparaît nécessaire de garantir l'égalité d'accès aux opportunités et à l'éducation, quels que soient la situation des femmes (en couple, seules avec ou sans enfants), leur milieu social ou leur territoire (territoires ultramarins ou ruraux, comme urbains). Il faut également que la France ait des outils efficaces qui permettent de vérifier le respect des entreprises de leurs engagements légaux, tout en luttant contre les discriminations professionnelles et salariales notamment liées à la maternité. Il s'agira de garantir qu'à travail de valeur égale, salaire égal et progression égale.

Pour lutter directement contre la grande précarité des femmes, plusieurs progrès sont indispensables, et passent notamment la mise en place de politiques publiques spécifiques qui garantissent une bonne articulation des temps de vie personnels et professionnels pour les femmes comme pour les hommes. Le travail gratuit domestique et familial doit être rendu visible, valorisé et partagé entre les femmes et les hommes. L'impact du télétravail sur les inégalités de genre doit être évalué et les potentiels effets négatifs réduits. Les femmes travaillant dans l'entreprise de leur conjoint, conjointe, ou de leur partenaire de pacs, doivent systématiquement être couvertes par un statut.

Pour éradiquer les stéréotypes genrés dans la sphère professionnelle, il faut agir directement sur les représentations associées aux métiers, en revalorisant notamment les métiers majoritairement occupés par des femmes et en rééquilibrant la part des femmes dans certains secteurs encore majoritairement occupés par des hommes, en agissant directement sur les programmes de formation et en amont, sur les stéréotypes ou l'autocensure qui influencent les choix d'orientation.

En parallèle, la France doit interroger son cadre fiscal et social afin qu'il garantisse l'indépendance économique des femmes. Ces progrès, pour être effectifs, devront notamment prendre en compte l'intersection des discriminations.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- assurer la production de données genrées (création d'un observatoire, mandat HCE ou INSEE) ;
- assurer la transparence des données professionnelles et salariales permettant d'identifier et de prévenir les discriminations avec des modèles efficaces de vérification ;
- identifier les potentiels effets pervers des mesures en faveur de l'égalité (ex : rémunérer le travail des femmes à domicile peut renforcer leur assignation à ce rôle) ;
- développer la formation initiale et professionnelle pour renforcer l'adaptation nécessaire des compétences aux métiers non mixtes.

CRÉER UNE CULTURE COMMUNE DE L'ÉGALITÉ COMME CADRE ÉTHIQUE DES GRANDES TRANSITIONS

LE FUTUR SOUHAITABLE

L'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte dans la société française et européenne, et des dispositifs garantissent qu'elle ne soit pas réversible. Les stéréotypes de sexe et le sexisme, à l'origine de la plupart des inégalités constatées, sont absents des représentations collectives, toutes générations confondues, et donc des comportements. L'égalité est vécue et perçue comme un enjeu et une nécessité qui concerne toutes et tous.

Les rapports de pouvoir et de domination ont été infléchis, supprimant la violence des rapports sociaux, et posant un cadre éthique aux grandes transitions des dernières décennies : climatiques, écologiques, démographiques, migratoires, numériques etc.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Il apparaît nécessaire d'accélérer la réflexion engagée sur notre modèle de société, notre rapport au vivant et au pouvoir, en faveur de modèles davantage fondés sur la responsabilité, la redevabilité et le partage, et non la domination et l'appropriation. Il faut assurer la sensibilisation et la compréhension des enjeux de l'égalité de l'ensemble des jeunes à chaque moment de leur parcours éducatif. Cette sensibilisation doit être pensée et étendue à l'ensemble des générations.

Face aux grandes transitions, un cadre éthique de l'égalité doit être posé. Il faut faire évoluer nos représentations de l'égalité en prenant en compte les évolutions sociétales et culturelles des 15 prochaines années. Transition écologique, transition numérique, transition démographique, transition migratoire : l'impact sur les femmes et les minorités de ces changements radicaux, tout comme leur place et situation spécifique doivent être pensées dès aujourd'hui.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- mettre en œuvre l'éducation à l'égalité entre femmes et hommes et la prévention des stéréotypes de sexe dès la petite enfance et à tous les stades de la scolarité, en direction des filles comme des garçons, en y accordant les moyens et le temps suffisants ;
- intégrer les enjeux des droits des femmes et d'égalité dans nos politiques de réponse à la crise écologique et aux crises sanitaires ;
- « donner l'exemple » en prenant en compte les enjeux d'égalité dans les communications des pouvoirs publics, sur la forme (communication sans stéréotypes de sexe) comme sur le fond (traitement de la dimension genrée dans toutes les politiques publiques, évaluation de celles-ci au prisme du genre) ;
- combattre le sexisme dans la publicité et sur les réseaux sociaux ;
- dégager un budget suffisant pour faire progresser les droits des femmes dans le budget de l'État.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR DES FEMMES ; GARANTIR LEUR PLACE DANS LES CERCLES DE DÉCISION

LE FUTUR SOUHAITABLE

En France, toutes les fonctions politiques ont été occupées par des femmes. Elles ont accès aux responsabilités publiques, syndicales et politiques sans rencontrer d'obstacles. L'ensemble des gouvernances d'organismes publics, d'entreprises, d'associations, de syndicats, etc. sont paritaires. Les postes décisionnaires sont occupés à part égale par des femmes et des hommes. Ces femmes sont choisies, élues ou nommées pour leurs compétences et non pour leur qualité de femme ou leurs supposées « qualités naturelles ». La prise de responsabilités des femmes est notamment favorisée par une organisation du travail qui ne fait pas obstacle à la parentalité et à l'articulation des temps de vie. Les notions de pouvoir et de responsabilités ne sont plus basées sur des rapports pyramidaux et de hiérarchisation des individus.

L'ensemble des budgets de l'État et des collectivités territoriales fait désormais l'objet d'une budgétisation sensible au genre et aucune politique publique n'est mise en œuvre sans analyse préalable puis évaluation de son impact sur l'égalité femmes-hommes. L'éga-conditionnalité est appliquée pour l'ensemble des subventions et aides publiques.

Les femmes peuvent s'identifier à de nombreuses figures publiques grâce à la toponymie des lieux publics et à la diversification de la programmation des musées et lieux culturels.

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Pour favoriser l'implication des femmes dans les postes à responsabilité, il s'agira de garantir notamment l'articulation des temps de vie professionnels et personnels pour tous et toutes. Il faut également continuer de faire évoluer notre rapport au pouvoir vers un nouveau modèle de société non-violente.

Avec une large exigence de parité, la France peut accroître la part des femmes dans les postes décisionnaires et les organes de gouvernance dans les entreprises, associations ou organisations au sens large. Au sein des instances de décision publique, assemblée, comités et conseils, le gouvernement doit se fixer un objectif de parité absolue sur les postes de gouvernance.

Il faut continuer de repenser les modèles d'organisation spatiale afin de donner toute leur place aux femmes et aux filles dans l'espace public, que ce soit en matière d'aménagement (rues, cours des écoles) ou de toponymie (par ex. donner des noms de femmes aux nouvelles infrastructures et rues).

La culture étant un des moyens de créer des socles communs en termes de représentations, il faut octroyer des aides incitatives aux lieux culturels disposant d'une programmation qui intègrent l'égalité femmes-hommes et la diversité des créations et parcours artistiques.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- appliquer le principe d'éga-conditionnalité pour l'ensemble des subventions et aides publiques ;
- développer la place des femmes dans la culture, la toponymie, les lieux de création, les écoles d'arts, dans l'histoire enseignée ;
- engager une réflexion sur notre rapport au pouvoir et notre modèle de société ;
- mettre en œuvre des dispositifs et des politiques publiques incitatives en faveur de l'engagement des femmes dans les postes à responsabilité économique, politique, sociale, dont les quotas ;
- favoriser l'évolution des mentalités et des comportements, grâce à l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge (cf. enjeu n° 3) ;
- développer la recherche, son financement, et des données genrées reconnues et faisant expertise.

GARANTIR L'ACCÈS ET L'EFFECTIVITÉ DES DROITS POUR TOUS ET TOUTES

LE FUTUR SOUHAITABLE

En France, les citoyens et citoyennes connaissent leurs droits, et tous les droits formels sont désormais des droits réels et appliqués. Les droits ne reculent plus, au contraire, ils progressent dans tous les domaines. Le non-respect des 25 critères de discriminations prévus par le code du travail (notamment le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, l'origine) fait l'objet d'une « tolérance zéro ». L'ensemble des citoyennes et citoyens ont accès à la santé, au logement et leurs droits écologiques sont pris en compte. Le droit des femmes à disposer de leur propre corps est pleinement respecté et assuré, tout comme les droits des personnes LGBTQI+ sont garantis. Toutes les familles ont accès aux mêmes droits et mêmes services, quelles que soient leur composition (familles recomposées, hétéroparentales, homoparentales, monoparentales).

La mise en œuvre de ces droits prend en compte les situations particulières pour assurer une égalité réelle d'accès aux opportunités pour toutes les femmes. En particulier, les inégalités territoriales et les spécificités des territoires ultramarins et ruraux sont pleinement prises en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques. La situation de personnes au croisement de plusieurs discriminations fait l'objet d'une attention particulière (ex : femmes en situation de handicap, femmes en situation de précarité, femmes migrantes...).

LES PROGRÈS NÉCESSAIRES

Il existe deux problématiques principales concernant cet enjeu.

L'accès aux droits : il faut améliorer les parcours d'accompagnement spécifique pour favoriser l'accès des femmes et des minorités à leurs droits, en particulier dans les territoires ruraux et ultramarins.

L'effectivité des droits : la construction du socle de droits doit être pensée au prisme de la culture patriarcale dans laquelle il a été conçu (le juridique). La non-effectivité de certains droits est quant à elle directement liée à l'organisation globale du système judiciaire.

Le gouvernement doit prendre en compte de manière systématique les enjeux d'égalité dans la conception des politiques publiques, en particulier lorsqu'elles prévoient des dispositifs d'aide ou des droits. Il faut penser cette égalité de manière systémique afin d'identifier et d'analyser les inégalités, y compris les moins visibles.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un engagement fort et continu de la société en faveur des droits des femmes et des droits sexuels et reproductifs, notamment en temps de crise ;
- améliorer la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs et le droit à disposer de son corps comme droits fondamentaux et garantis par l'État de droit ;
- renforcer la protection des personnes LGBTQI+ ;
- renforcer l'accompagnement par les pouvoirs publics des femmes les plus exposées à la précarité : mères seules, femmes immigrées ou appartenant à des minorités ethniques, femmes handicapées, personnes engagées dans un parcours de sortie de la prostitution, femmes migrantes ou femmes étrangères victimes de violences, personnes aidantes ;
- améliorer les dispositions des congés liés à la parentalité et assurer leur mise en œuvre effective ;
- promouvoir une égalité des opportunités pour l'accès à l'éducation sur tous les territoires et dans tous les milieux ;
- faire évoluer la prise en charge des proches personnes dépendantes (porteuses de handicap, âgées...) de sorte qu'elle soit mieux partagée entre femmes et hommes ;
- s'appuyer sur la diversité des familles pour penser l'égalité dès la petite enfance ;
- créer une culture commune de l'égalité transgénérationnelle (cf. enjeu n°3).

GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS À TOUTES ET TOUS DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

La délégation aux Outre-mer a adopté une importante étude sur *L'accès aux services publics dans les Outre-mer* (rapporteuses Mme Michèle Chay et Mme Sarah Mouhoussoune, janvier 2020), en lien avec les travaux du Défenseur des droits et de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, qui met en lumière les graves manquements et les ruptures d'égalité constatés dans l'accès à la santé, aux droits sociaux, à l'éducation, à la formation, à l'eau, au logement, aux transports publics et aériens... Ces insuffisances de l'action publique ont des conséquences importantes sur le développement des territoires et l'épanouissement des populations : déserts médicaux, espérance de vie plus faible, niveaux de chômage très élevés, cherté de la vie, moindre niveau d'éducation, sous-investissement public... qui viennent limiter le potentiel de croissance durable. La crise du logement en Outre-mer, très liée à la problématique des normes de construction, pose la question de l'adaptation normative pour réduire les coûts de construction et utiliser des matériaux plus durables et s'appuyant sur des filières locales, adaptés aux besoins locaux.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les revendications portées depuis des années par différents mouvements sociaux demandent « l'égalité Républicaine », ni plus ni moins, et une véritable continuité territoriale dans l'accès aux droits et aux services publics. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de se donner les moyens de répondre aux besoins de la population, notamment à travers la loi sur l'Égalité réelle et le Plan de relance et sa déclinaison territoriale en Outre-mer (qui a fait l'objet d'un avis du CESE, rapporteurs Mme Inès Bouchaut-Choisy, M. Olivier Mugnier, M. Christian Vernaudon, janvier 2021).

HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Pour la délégation, les défis à relever sont structurels. Les Outre-mer ont besoin d'un effort conséquent de rattrapage sur le plan budgétaire accompagné des moyens humains (postes d'enseignants, personnels médicaux, cadres...) et de réinventer leurs relations avec l'État à travers des projets de développement qui leurs soient propres, adaptés à leurs contraintes et spécificités.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Nous pensons que la société civile doit être une source d'enrichissement et d'amélioration des politiques publiques en contribuant à tracer une voie de développement durable. La délégation aux Outre-mer se propose de mobiliser les CESER et les apports de la démocratie sociale et participative pour évaluer, conseiller, et, lorsqu'il le faut, alerter sur les blocages constatés : manques de moyens de l'État ou inadaptés, ingénierie insuffisante, promotion de cadres ultramarins aux postes à responsabilités dans les administrations, mobilisation des crédits européens, stratégies territoriales à co-construire, transferts aux collectivités territoriales. Il nous semble enfin particulièrement important de retenir cet axe structurant de l'accès aux services publics (sous forme d'un avis suite à la précédente étude), afin d'inscrire une continuité des travaux du CESE sur cet enjeu de long terme.

REFONDER DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DURABLES ET PARTAGÉS

Le manque de perspectives économiques, le chômage et la cherté de la vie suscitent un profond sentiment d'injustice en Outre-mer avec un enjeu majeur d'exclusion des plus pauvres. L'étude Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer (rapporteurs Mme Véronique Biarnaix-Roche et M. Joël Lobeau, octobre 2020) a fait apparaître des inégalités socio-économiques intolérables et des niveaux de pauvreté sous-estimés par les pouvoirs publics (avoisinant les 80 % à Mayotte, 52 % en Guyane, 40 % à La Réunion).

Les économies ultramarines sont encore très dépendantes de mono-activités (tourisme, nickel, aérospatial, transferts publics, canne, banane...) qui fragilisent le tissu économique, comme l'a montré la crise sanitaire avec l'arrêt du tourisme. Les importations génératrices de surcoûts pénalisent l'emploi local. Les potentiels sont pourtant très importants : dynamisme de la création d'entreprises, économie bleue, économie verte, biodiversité, ressources naturelles, *silver* économie, numérique, tourisme durable, recherche, services à la personne, autonomie alimentaire, transition énergétique, investissements dans les infrastructures...

LE FUTUR SOUHAITABLE

La demande de justice sociale des ultramarins doit à présent être entendue et se fonder sur une économie plus durable et plus inclusive, qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté, du chômage et de la cherté de la vie.

HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

La délégation aux Outre-mer propose de repenser les modèles économiques des territoires en capitalisant sur leurs atouts uniques, leur résilience et la solidarité qui les caractérisent. Les grands axes qui pourront fonder cette transition vers des modèles économiques plus durables et partagés sont la diversification des activités, l'autonomie et de l'autosuffisance des territoires, l'ancrage économique territorial, le développement des compétences et la formation professionnelle, l'innovation, la construction de logements à hauteur des besoins, l'adaptation des normes, le dialogue social, le partage des performances et de la valeur, les échanges avec les pays de la zone régionale.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La délégation aux Outre-mer a identifié la nécessité d'associer largement et de co-construire avec les acteurs des territoires, et en premier lieu les CESER et les CCI qui ont commencé à s'investir dans cette démarche. La réflexion sur la fiscalité de l'octroi de mer l'amènera également à échanger avec les collectivités locales compétentes dans ce domaine, et avec la commission économie et finances de notre assemblée. Ce thème pourrait donner lieu à un avis à la suite de la précédente étude sur le pouvoir d'achat.

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN OUTRE-MER : IMPACTS, RÉSISTANCE ET INNOVATION

Le changement climatique constitue une menace grave et multiforme pour les territoires ultramarins à brève échéance avec la multiplication et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes (cyclones, sécheresses, canicules) ; l'élévation du niveau de la mer (érosion du trait de côte, inondations, salinisation des terres) ; la destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité (acidification de l'Océan, blanchissement des récifs coralliens, dégradation de l'état écologique des forêts et des mangroves, développement des espèces exotiques envahissantes et disparition d'espèces endémiques floristiques et faunistiques).

Les conséquences pour les ultramarins sont graves : dégradation des conditions de vie et de production, inégalités (raréfaction des ressources en eau, baisses des rendements agricoles et du potentiel halieutique, difficultés d'adaptation des constructions et des conditions de travail) ; sanitaire (hyperthermie, augmentation de la prévalence des maladies à vecteur telles le paludisme et la dengue) ; instabilité régionale (migrations climatiques, insécurité).

LE FUTUR SOUHAITABLE

Face à ces menaces, chacun des territoires doit développer des moyens de prévention, d'atténuation des effets et de résilience, dans un « esprit de résistance ». La plupart des Outre-mer possèdent des marges de manœuvre d'adaptation moindres que celles de l'Hexagone, en termes d'amortissement des pressions et de redéploiement territorial. Ceux-ci sont donc amenés à conduire des expériences ambitieuses et innovantes qui seront riches d'enseignement pour d'autres territoires, y compris au niveau national, et source de compétitivité économique si des solutions innovantes sont développées.

HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

L'élaboration de mesures d'adaptation pertinentes doit privilégier une approche systémique et dynamique, couvrant l'ensemble des volets économique, social et environnemental. L'enjeu de fond consiste à intégrer la perspective de long terme dans les actions immédiates à mettre en œuvre, par l'intermédiaire des institutions et des modes de gouvernance.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour la délégation aux Outre-mer, il est essentiel de mobiliser les leviers de la démocratie sociale et participative afin d'associer pleinement les populations et la société civile aux projets de développement durable des territoires. C'est pour la délégation aux Outre-mer une condition de réussite essentielle. Elle s'appuiera en particulier sur les études scientifiques et l'expertise d'usage des associations locales, notamment environnementales, et le transfert de compétences et savoir-faire. L'innovation et la recherche auront enfin une place importante pour adapter des modèles économiques et de consommation, plus diversifiés, plus sobres et plus justes socialement. Il s'agira aussi d'inscrire la réflexion et l'action dans le cadre international, comme celui de la *Small Island States Resilience Initiative* de l'ONU.

QUEL AVENIR POUR LA JEUNESSE EN OUTRE-MER ?

La longue période de crise sanitaire a révélé les besoins de continuité pédagogique, de suivi des élèves et les difficultés rencontrées par nombre d'entre eux à domicile. Beaucoup de jeunes ont été exclus de la formation en ligne du fait d'un manque d'outils numériques et de soutien pédagogique. Malgré les progrès réalisés depuis plusieurs années, les acquis du rattrapage scolaire des académies ultramarines restent fragiles et très inégaux. L'Education nationale peine à mettre à disposition les moyens importants que nécessitent une scolarisation massive d'élèves allophones, une véritable égalité des chances, et l'adaptation des politiques éducatives à des contextes où les caractéristiques sociales, linguistiques et géographiques sont extrêmement hétérogènes.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Les questions d'éducation et de formation constituent un enjeu très important car elles conditionnent la capacité des territoires à construire leur développement sur le long terme. Chaque année, des milliers de jeunes ultramarins sont contraints de partir faute de trouver une formation ou un emploi localement, ce qui constitue une perte considérable de potentiel. Les sorties précoces du système scolaire, le manque de formation professionnelle, le chômage et l'exode des jeunes sont des phénomènes caractéristiques que l'on retrouve sur la plupart des territoires. L'accès à la qualification, à l'emploi durable et aux responsabilités reste une difficulté majeure, alors même qu'il est difficile de recruter dans de nombreux métiers. L'installation et l'accès au logement sont devenus une préoccupation majeure pour les jeunes tant le coût des loyers et du foncier sont devenus inabordables. La santé et la prévention sont aussi inégalement assurées faute d'offre de soins adaptée.

HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

Donner toute sa place à la jeunesse en Outre-mer passe par un plan d'investissement ambitieux, notamment dans la formation professionnelle et universitaire, dans les dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi (notons le remarquable travail effectué par le Service militaire adapté et les missions locales en Outre-mer) et la transmission sous ses différents volets : économique, fiscal, logement, culturel, intergénérationnel... Ce sont les conditions indispensables pour relancer l'ascenseur social en faveur de la jeunesse et de l'avenir des territoires.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La réussite de ce plan majeur d'investissement nécessitera une forte mobilisation, qu'il conviendra de mesurer, des pouvoirs publics mais également des acteurs locaux. Un collectif de jeunes citoyens associés aux CESER et institutions apparentées, qui s'articulerait aux travaux de la délégation aux Outre-mer, pourra apporter des réponses concrètes au plus proche de leurs préoccupations.

OUTRE-MER : AVANT-POSTES DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

La présence de la France dans les trois océans et sa zone exclusive de 11 millions de Km² sont des atouts considérables qu'il faut davantage valoriser. La loi du 5 décembre 2016 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération des Outre-mer dans leur environnement régional, fixe un cadre aux actions de coopération décentralisée. Elle organise la complémentarité que les territoires ultramarins peuvent apporter au travail mené par le ministère des Affaires étrangères et les ambassadeurs délégués à la coopération régionale. Les relations avec les États voisins restent toutefois encore limitées du fait d'une inégale coopération et intégration régionale. Celle-ci est plus aboutie dans le Pacifique mais demeure embryonnaire dans la Caraïbe et l'Océan Indien. Le récent rapport d'information de l'Assemblée nationale sur L'environnement international des départements et collectivités d'Outre-mer (rapporteuses Mme Annie Chapelier et Mme Bérengère Poletti, novembre 2020) regrette que la stratégie du gouvernement ne soit pas suffisamment définie et déclinée au niveau de chaque bassin régional.

LE FUTUR SOUHAITABLE

Le potentiel d'échanges des Outre-mer avec leur environnement régional et international pourrait être optimisé. Présents sur trois océans, les Outre-mer peuvent devenir des leviers d'influence et de croissance durable, et tirer davantage parti des ressources régionales, notamment pour leur approvisionnement. Selon le récent rapport parlementaire, les bénéfices d'une coopération dans les domaines économique, touristique, sanitaire, éducatif ou culturel pourraient être substantiels. L'espace maritime français est protégé d'activités illégales et les populations secourues rapidement en cas de catastrophe naturelle ou autre.

HORIZON D'UNE GÉNÉRATION

L'ambition de la délégation est d'inscrire le développement des Outre-mer au cœur de leur environnement et de saisir les opportunités que celui-ci leur offrent pour accroître le rayonnement géostratégique de la France et de l'Europe, notamment dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la francophonie, de l'offre de santé, de la sécurité, de la lutte contre les trafics... Tous les champs d'actions pourront être investis dans un souci de coopération et de mutualisation des moyens entre les acteurs de cette diplomatie territoriale. Il s'agit également de mieux associer la société civile et les entreprises locales qui pourront trouver de nouveaux débouchés ou des approvisionnements (notamment en matériaux de construction pour le logement, dans une approche durable). Cette ambition nécessite de développer notamment les infrastructures pour désenclaver les territoires et favoriser la mobilité, la connectivité, le tourisme comme leviers d'attractivité, et de renforcer la gestion de crise à l'échelle régionale en lien avec le changement climatique.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La délégation aux Outre-mer se propose de travailler en étroite collaboration avec la commission du CESE chargée des Affaires européennes et internationales, et pourra s'appuyer sur une consultation des CESER. Elle devra également agir sur la compréhension par les Français de la valeur ajoutée des Outre-mer, notamment dans sa dimension géostratégique.

Les groupes de travail thématiques

Fiches de synthèse des travaux

Bilan groupe de travail thématique N° 1

Porte-parole : Dominique JOSEPH

Protection des publics vulnérables

En 2021, près de 22 millions de nos concitoyens se déclarent en situation de vulnérabilité, légitimant ainsi nos travaux sur la protection des publics vulnérables.

Cet enjeu recouvre les vulnérabilités dans une acception large : celles liées à l'âge, la santé, la profession, la formation, l'origine, la condition sociale, économique, territoriale et familiale, la transition numérique, aux dégradations environnementales. Les vulnérabilités se croisent et se renforcent entre elles. Elles ne trouvent pas toutes leur source dans la situation socio-économique (cas de la santé, du handicap par exemple) mais, bien souvent, les inégalités socio-économiques les amplifient.

Nous avons retenu trois principaux constats. D'abord, la crise sanitaire, mais aussi le contexte économique, social, géopolitique, le changement climatique, la perte de biodiversité et les dégradations environnementales accentuent les vulnérabilités, et donc les inégalités qui peuvent y être liées, dans des proportions non ou insuffisamment anticipées.

Ensuite, l'élaboration des politiques publiques ne prend pas assez en compte les vulnérabilités. Trop souvent, les administrations gèrent leur périmètre d'action sans cohérence d'ensemble et avec des redondances.

Enfin, les inégalités territoriales, en métropole et Outre-mer, sont fortes et les situations de vulnérabilités se cumulent, par exemple déserts numériques et médicaux, autres difficultés liées à l'accessibilité des services publics.

Face à ces constats, nous avons identifié pour la France, à l'échelle d'une génération, deux défis majeurs :

- **Le premier : après avoir évalué les politiques déjà menées, progresser vers des politiques publiques :**
 - Cohérentes, découplées, pérennes
 - Qui investissent dans la prévention et la protection
 - Qui optimisent le service de proximité à la population et associent les acteurs de terrain et les publics concernés
 - Qui donnent confiance

Toutes les politiques publiques doivent contribuer aux transitions nécessaires, notamment économiques, écologiques et énergétiques, sociales, sociétales.

- **Le second : par une effectivité des droits pour toutes et tous, assurer l'égalité républicaine dans toutes ses dimensions (territoires, services publics, formation, emploi, protection sociale) ■**

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

L'enjeu de la protection des publics vulnérables recouvre le sujet des vulnérabilités dans une acception large : liées à l'âge/aux capacités cognitives (ex. personnes âgées, petite enfance, enfants...), à la situation de handicap, aux pathologies chroniques ou affections de longue durée, à la profession (ex. métiers agricoles, du bâtiment, métiers du service, du care...) ou à la formation, au territoire, en France (en Hexagone et en Outre-mer, existence de déserts médicaux, retrait des services publics...) mais aussi à l'international (migrants), à l'origine, à la condition sociale et économique (ex. femmes, jeunes, publics éloignés de l'emploi, grande pauvreté, sans-abris, aidants...), à l'illectronisme et aux ruptures technologiques (fracture numérique et difficultés d'usage), à l'isolement social et à la santé mentale, aux dégradations environnementales.

Ces vulnérabilités se révèlent, s'amplifient et sont exacerbées à l'aune du changement climatique, de la pression économique, de la crise sanitaire COVID-19 et de

la digitalisation de la société. Elles se croisent, se renforcent et s'aggravent mutuellement (intersectionnalité des vulnérabilités).

Le sujet n'est pas tant de mesurer ces vulnérabilités mais de rappeler que, alors qu'elles sont largement documentées et portées auprès des gouvernements successifs, elles continuent d'exister, de s'aggraver et ne sont traitées que de manière ponctuelle (à l'occasion d'une crise ou d'une catastrophe) et les réponses demeurent parcellaires et cloisonnées.

Il s'agit dès lors de rappeler les enjeux de la transversalité et de l'inter-ministérielle des politiques publiques, de l'effectivité de l'accès aux droits, de l'éducation, de la formation, d'une plus grande association/participation des personnes vulnérables et des acteurs de terrain, de la prévention : autant de sujets à (ré)investir de manière plus ambitieuse et innovante ■

BILAN

3 constats essentiels

Accroissement des publics vulnérables mais aussi croisement et renforcement des vulnérabilités entre elles. Toutes les vulnérabilités ne trouvent pas leur source dans la situation socio-économique (cas de la santé, du handicap par exemple) mais, bien souvent, les inégalités socio-économiques amplifient les vulnérabilités. La crise sanitaire, mais aussi le contexte économique, social, géopolitique, le changement climatique et les dégradations environnementales, dont la perte de biodiversité, accentuent les vulnérabilités, et donc les inégalités qui peuvent y être liées, dans des proportions non ou insuffisamment anticipées

1

Les personnes vulnérables ne sont pas suffisamment prises en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Face à la crise, les acteurs de la société civile ont parfois dû pallier ou compléter le manque de services publics. Trop souvent, les administrations gèrent leur « périmètre » d'action, sans cohérence d'ensemble, et avec des redondances

2

Les inégalités territoriales, métropolitaines et ultramarines, sont fortes et certains territoires cumulent les situations de vulnérabilités : déserts numériques, déserts médicaux, autres difficultés liées à l'éloignement et/ou à l'absence de services publics

3

PROSPECTIVE

2 défis prioritaires à relever

Progresser vers des politiques publiques :

- cohérentes et décloisonnées
- investissant dans la prévention et la protection
- optimisant le service de proximité à la population et associant les acteurs du terrain et les citoyens
- pérennes (ne plus mettre des pansements au cas par cas)
- objectivant les politiques déjà menées
- donnant confiance aux acteurs de la société

Ces politiques publiques doivent contribuer aux transitions nécessaires, notamment économiques, écologiques et énergétiques, sociales, sociétales

Assurer une égalité républicaine dans :

- les territoires et en particulier dans les Outre-Mer
- l'accès aux services publics,
- le développement des compétences et l'accès à la formation et à l'emploi
- l'effectivité des droits pour toutes et tous (en particulier l'accès au logement)
- la "protection sociale", englobant tous les âges et allant réellement dans le sens d'une solidarité intergénérationnelle

II. FICHES TECHNIQUES

Membres du groupe de travail mixte		
Nom	Prénom	Groupe
ANDRE	Alain	CGT-FO
BAZOT	Alain	Non-inscrits
BLANC	Marie-Andrée	Familles
COTON	Pascale	CFTC
DESBROSSES	Bernard	Familles
EL JARROUDI	Majid	Agir autrement
FABIANI	Paola	Entreprises
FOURNY	Joel	Artisanat et professions libérales
GARIEL	Marie-Pierre	Familles
HAMMOUCHE	Saïd	Agir autrement
JOSEPH	Dominique	Santé et Citoyenneté
JOURNE	Venance	Environnement & nature
NICOUD	Fabrice	CFE-CGC
OCCANSEY	Kenza	Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse
POUGET	Alain	Non-inscrits
PAUZAT	Stéphanie	Entreprises
PISANI	Manon	Agriculture
SIVIGNON	Françoise	Associations
THOMASSET	Jean-Pascal	Associations
VIDOR	Hugues	Entreprises

Fiches thématiques de référence	
Intitulé	Formation de travail
Éradiquer les violences patriarcales (faites aux femmes, aux enfants, aux personnes LGBTQI+ ..etc.)	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
Lutte contre les inégalités et la précarité des actives et des actifs	Commission permanente du travail et de l'emploi et des actifs
Garantir l'accès aux services publics et à toutes et tous dans les territoires ultramarins	Délégation aux Outre-mer
Santé-environnement : pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires	Commission permanente de la santé et des affaires sociales
La prévention en santé	Commission permanente de la santé et des affaires sociales
Droits sociaux et de santé : accès, effectivité et opposabilité	Commission permanente de la santé et des affaires sociales

Autres travaux du CESE de référence		
Avis/résolution	Formation de travail	Année
<i>Les déserts médicaux</i>	Commission temporaire Sylvie CASTAIGNE, Yann LASNIER	2017
<i>L'accès aux services publics dans les Outre-mer</i>	Délégation aux Outre-mer Michèle CHAY, Sarah MOUHOUSSEUNE	2020
<i>Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030</i>	Commission temporaire Marie-Hélène BOIDIN DUBRULE, Stéphane JUNIQUE	2019
<i>Le travail à domicile auprès des personnes vulnérables : des métiers du lien</i>	Commission travail et emploi Nathalie Canieux	2020

Renforcement de la cohésion sociale et territoriale

Dans l'avis *Fractures et transitions : réconcilier la France*, le Conseil a souligné que la société française est traversée de lignes de failles profondes, par exemple, entre « les riches et les pauvres », « les inclus et les exclus » et « entre ceux qui bénéficient d'un monde plus ouvert et ceux qui se sentent enfermés là où ils sont ». Il a également relevé que des « transitions très fortes sont en cours, démographique, économique, numérique, écologique ».

Dans ce contexte, le groupe a travaillé sur les enjeux du renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

Pour renforcer cette cohésion, il faut :

- Créer les conditions de la vitalité de tous les territoires ;
- Construire ensemble au plus près des citoyennes et citoyens un futur souhaitable plus égalitaire, inclusif, résilient et durable.

Ce futur souhaitable ouvrant des perspectives devra s'appuyer sur les leviers suivants :

D'abord, le développement économique, assurant à la fois la création d'activités et d'emploi, notamment par la réindustrialisation du pays dans une économie de transition.

Ensuite, l'éducation et la formation, avec un accès, une transmission et un partage des savoirs tout au long de la vie, consolidant le lien social.

Également, les services publics et de proximité essentiels, de qualité, avec une répartition territoriale équilibrée de l'offre et des équipements.

Mais aussi la culture, définie comme un bien commun.

Et enfin l'engagement, vecteur de lien social, de citoyenneté et d'émancipation.

Afin d'illustrer les problématiques de cohésion sociale et territoriale, le groupe de travail a retenu les cinq principaux constats suivants :

- La qualité, l'offre et l'accessibilité des services publics se dégradent au sein des territoires ;
- Des inégalités persistent entre les territoires sur l'accès au savoir, au développement des compétences, à l'éducation, aux activités physiques et sportives et à la culture ;
- La dés-industrialisation en France et le niveau de chômage aggravent les inégalités ;
- Le déséquilibre entre les territoires, l'hyper-métropolisation et la désertification entraînent des disparités sociales ;
- Les difficultés d'accès à l'emploi mènent à une société fracturée.

Pour renforcer la cohésion sociale et territoriale, nous devons mobiliser les leviers identifiés par notre groupe afin de relever les défis suivants :

- Réindustrialiser le pays pour retrouver une indépendance, créer des emplois stables et durables avec une formation de toutes et tous à travers une économie circulaire et un ancrage territorial ;
- Soutenir un développement économique en France, offrant un emploi à chaque citoyenne et citoyen ;
- Se doter d'objectifs et de moyens concrets pour favoriser la mixité sociale ainsi que la répartition d'activités durables et d'habitats dans les territoires ;
- Réduire les inégalités entre les territoires ;
- Construire une société plus solidaire et moins inégalitaire. Le second : par une effectivité des droits pour toutes et tous, assurer l'égalité républicaine dans toutes ses dimensions (territoires, services publics, formation, emploi, protection sociale) ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

Dans l'avis *Fractures et transitions* : réconcilier la France, le Conseil a souligné que la société française est traversée de lignes de failles profondes, par exemple, entre « les riches et les pauvres », « les inclus et les exclus » et « entre ceux qui bénéficient d'un monde plus ouvert et ceux qui se sentent enfermés là où ils sont ». Il a également relevé que des « transitions très fortes sont en cours, démographique, économique, numérique, écologique ». Dans ce contexte, créer les conditions de la vitalité de tous les territoires s'avère indispensable pour renforcer la cohésion sociale et territoriale et construire ensemble au plus près des citoyennes et citoyens un futur souhaitable plus égalitaire, inclusif, résilient et durable et qui ouvre des perspectives :

- Le développement économique assurant à la fois la création d'activités et d'emploi notamment par la réindustrialisation du pays dans une économie de transition ;

- L'éducation et la formation avec un accès, une transmission et un partage des savoirs tout au long de la vie consolidant le lien social ;
- Les services publics et de proximité essentiels de qualité avec une répartition territoriale équilibrée de l'offre et des équipements (santé, éducation, commerce, alimentation logement, transport, communication, numérique, culture, sport, loisirs, services sociaux...);
- La culture, définie comme un bien commun ;
- L'engagement, vecteur de lien social, de citoyenneté et d'émancipation, etc.

Comment mobiliser ces leviers, au plus près des citoyennes et des citoyens, au service du vivre ensemble et d'un développement harmonieux de tous les territoires ? ■

BILAN

5 constats essentiels

La qualité, l'offre et l'accessibilité des services publics se dégradent au sein des territoires.

1

Des inégalités entre les territoires sur l'accès au savoir, au développement des compétences, à l'éducation, aux activités physiques et sportives et à la culture.

2

Une désindustrialisation en France et un niveau de chômage qui aggravent les inégalités.

3

Un déséquilibre entre les territoires, une hypermétropolisation et une désertification qui entraînent des disparités sociales.

4

Des difficultés d'accès à l'emploi qui mènent à une société fracturée

5

PROSPECTIVE

5 défis prioritaires à relever

1

Réindustrialiser le pays pour retrouver une indépendance, créer des emplois stables et durables avec une formation de toutes et tous avec une économie circulaire et un ancrage territorial.

2

Une France avec un développement économique offrant un emploi à chaque citoyenne et citoyen

3

Réduire les inégalités entre territoires

4

Une société plus solidaire et moins inégalitaire

5

Se doter d'objectifs et de moyens concrets pour favoriser la mixité sociale et la répartition des activités durables et des habitats dans les territoires

II. FICHES TECHNIQUES

Membres du groupe de travail mixte		
Nom	Prénom	Groupe
ABEL	Jean-David	Environnement et nature
AONZO	Thomas	CFDT
ARLIE	Ghislaine	Outre-mer
BALDUCCHI	Marie-Josée	Familles
BOROY	Jérémie	Santé et citoyenneté
CAILLETAUD	Marie-Claire	CGT
CARLAC'H	Dominique	Entreprises
COUE	Thierry	Agriculture
DAGES	Jean-Yves	Agriculture
DRU	Alain	CGT
GOULM	Gilles	CGT-FO
KLING	Didier	Entreprises
LANDRIOT	Jacques	Coopération
LION	Catherine	Agriculture
MOISSELIN	Vincent	Entreprises
NIAKATE	Aminata	Artisanat et professions libérales
ORAIN	Marie-Noëlle	Alternatives sociales et écologiques
RUIN	Fany	Entreprises
SABOT	Jean-Yves	CGT-FO
TATOT	Fabienne	CGT

Fiches thématiques de référence	
Intitulé	Formation de travail
Réduire la fracture territoriale et renforcer la cohésion sociale et les solidarités : accès pour tous aux services publics et de proximité essentielles (santé, sécurité, mobilité, culture, sports...)	Commission Territoires, agriculture et alimentation
Servir la cohésion sociale par l'éducation tout au long de la vie	Commission de l'éducation, de la culture et de la communication
Reconnaître et renforcer l'engagement et le bénévolat comme fondement d'une citoyenneté active	Commission de l'éducation, de la culture et de la communication
Redéfinir la culture comme un enjeu démocratique pour éradiquer les inégalités et lutter contre les déterminismes	Commission de l'éducation, de la culture et de la communication

Autres travaux du CESE de référence		
Avis/résolution	Formation de travail	Année
<i>Fractures et transitions : réconcilier la France</i>	Commission temporaire	2019

Enjeu de l'efficacité de l'action publique

Comme l'indiquait le CESE dans son avis « Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques », l'action publique doit être garante de l'intérêt général. Afin d'en améliorer l'efficacité et restaurer la confiance des citoyens, elle doit être évaluée de façon objective, impartiale et basée sur des indicateurs partagés et coconstruits.

L'action publique sera efficace si elle répond à un double objectif :

- D'une part, de résilience, comprise comme la capacité à surmonter des chocs et à transformer la société ;
- D'autre part, de soutenabilité et d'autonomie stratégique de l'économie française.

Cette ambition doit s'inscrire dans le cadre d'une transition écologique et numérique juste et inclusive, et indissociable d'un modèle démocratique garantissant :

- des droits réels ;
- l'acceptabilité des décisions publiques ;
- et leur effectivité pour les générations actuelles et futures.

Répondre à ces objectifs, c'est déjà relever plusieurs constats essentiels :

- Les politiques publiques nationales sont encore trop conçues en silo ;
- Leurs effets à moyen et long-terme ne sont pas assez anticipés, et leurs enjeux ne sont pas nécessairement hiérarchisés ;
- Enfin, leur évaluation demeure cantonnée à un nombre restreint de parties prenantes.

Dans cette perspective, les pouvoirs publics doivent relever trois défis prioritaires :

- Evaluer les politiques publiques à l'aune de leur impact sur les populations les plus vulnérables via des indicateurs associant l'ensemble des parties prenantes ;
- Prendre en compte dans la durée l'évolution des besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes, et cela dans un espace mouvant mondialisé ;
- Avoir les moyens de leurs ambitions, et donc disposer de ressources cohérentes et appropriées à long-terme.

Seule une action publique décloisonnée, pensée de façon transversale sur le temps long, prenant en compte les plus vulnérables et dotée de moyens adaptés, se révélera efficace pour répondre aux besoins des Françaises et des Français à l'horizon 2035 ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

L'efficacité de l'action publique à l'horizon 2035 s'appréciera au regard des objectifs de résilience (comprise comme la capacité à surmonter des chocs et à transformer notre société), de soutenabilité et d'autonomie stratégique de l'économie française (entendue comme la sécurité des productions et des approvisionnements essentiels, l'accès garanti à ces biens et services, l'emploi de qualité pour toutes et tous, ...) dans le cadre d'une transition écologique et numérique juste et inclusive.

Ce futur souhaitable est indissociable d'un modèle démocratique européen fondé sur un socle de valeurs partagées (solidarité, égalité des chances, ...) garantissant :

- les droits réels et appliqués (dans les domaines de la santé, du logement, de l'écologie, de l'éducation, de la formation, de l'emploi, ...) de toutes les citoyennes

et tous les citoyens, en particulier celles et ceux qui en ont le plus besoin ;

- l'acceptabilité des décisions publiques prises ;
- l'effectivité de l'action publique en termes d'investissement social (compris comme la capacité à prendre en compte les gains sociaux et le bien-être des générations futures).

Seule une évaluation objective et impartiale, basée sur des indicateurs partagés, permettra d'apprécier l'efficacité des actions publiques, lesquelles poursuivent ces objectifs d'intérêt général ■

BILAN

3 constats essentiels

1 Les politiques publiques sont souvent conçues de façon trop verticale et en silo par les ministères, certaines de ces politiques ont pu évoluer grâce aux interventions combinées des acteurs publics et privés concernés.

2 Lors de l'élaboration des politiques publiques, leurs effets à moyen terme ne sont pas assez anticipés et la hiérarchisation des enjeux non réellement prises en compte. Par exemple, les enjeux centraux propres au changement climatique ou à un emploi de qualité pour tous n'influencent pas suffisamment la construction de feuilles de route transformatives pour l'action publique.

3 L'évaluation des politiques publiques n'associe pas suffisamment les acteurs et usagers des services publics.

PROSPECTIVE

3 défis prioritaires à relever

1 Pour atteindre les objectifs à moyen-long terme assignés aux politiques publiques, il est nécessaire que la puissance publique dispose de moyens cohérents et appropriés.

2 L'évaluation des politiques publiques sur la durée ne peut s'apprécier qu'à l'aune de leur impact sur les populations les plus vulnérables.

3 Il faut adapter et simplifier la prise en compte par la puissance publique de l'évolution des besoins exprimés par la population sur le temps long et dans un espace mondialisé.

Quelle organisation des travaux du CESE permettrait au mieux de relever ces défis prioritaires ?

- Développer **la transversalité** entre les différentes commissions permanentes et délégations du CESE, ce qui pourrait être fait par :
 - Des échanges de notes entre les formations de travail pour les informer de l'état d'avancement des travaux et recueillir leurs observations.
 - Des invitations réciproques aux travaux des commissions pour partager les auditions et les débats.
 - La possibilité que plusieurs commissions travaillent conjointement sur une même saisine, afin d'apporter la contribution du CESE à la lutte contre les « effets de silo » des politiques publiques, dénoncés dans le constat.
- Concernant **l'évaluation et le suivi des avis**, dont un travail a été amorcé avec les vice-présidences des commissions et délégations, le principal enjeu est de parvenir à construire des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- En ce qui concerne la **participation citoyenne**, dont la place a été renforcée lors de la dernière réforme du CESE, les expériences menées précédemment ont fait l'objet d'évaluations qui mériteraient d'être rassemblées et partagées largement au sein du CESE afin de faire progresser les dispositifs participatifs.

Quels indicateurs et à quelles échéances permettraient d'établir le constat d'un progrès objectif ?

- Il pourrait être intéressant que des personnalités extérieures au Conseil économique, social et environnemental notamment des citoyennes et des citoyens participent à la **construction des indicateurs**.
- La **quantification de l'efficacité de l'action publique**, peu prise en compte à ce stade, est assez difficile à apprécier alors même qu'une vision très chiffrée de la société s'impose de plus en plus. De même, la prise en compte des aspects qualitatifs est tout aussi primordiale et difficile à accomplir.
- Développer la **capacité du CESE à mesurer son action et l'efficacité de son travail**, ainsi que **l'image qu'il renvoie auprès du grand public : il semble nécessaire de déployer des indicateurs relatifs à sa notoriété afin d'accroître la visibilité de son pouvoir consultatif**.
- La notion de **redevabilité** est importante, notamment à la suite d'une saisine gouvernementale, le retour sur les préconisations mises en avant par le CESE étant souvent limité. À ce titre, la visibilité sur le nombre de préconisations reprises dans les textes législatifs et réglementaires est encore insuffisante.

II. FICHES TECHNIQUES

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Groupe
ANRACT	Dominique	Artisanat et Professions libérales
BEAUVAIS	Jean-Marie	Environnement et nature
BLANCARD	Patricia	CFDT
BORDENAVE	Claire	CGT
CAMBRAY	Yannick	Outre-mer
CHAY	Michèle	CGT
DENIAU	Lionel	Associations
FEREY	Pascal	Agriculture
JEANNE-ROSE	Evanne	OEMJ
LEVY-WAITZ	Patrick	Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale
MIRIBEL	Benoît	Associations
RITZENTHALER	Albert	CFDT
SALVADORETTI	Michèle	Entreprises
SELLIER	Florence	Agriculture
SIRDER	Hélène	Outre-mer
THOURY	Claire	Associations
VEITL	Sylvia	CGT-FO
VERMOT-DESROCHES	Gilles	Entreprises
VIGNAU	Martine	UNSA

Fiches thématiques de référence	
Intitulé	Formation de travail
Assurer la résilience et la souveraineté de l'économie française	Économie et finances
La relance européenne : quel chemin en 2025 pour l'Europe de 2050	Affaires européennes et internationales
Le modèle démocratique européen (social, politique, place de la citoyenne, du citoyen, de la société civile organisée)	Affaires européennes et internationales
Garantir l'accès et l'effectivité des droits pour tous et toutes	Droit des femmes et égalité Affaires sociales et santé
Le sens de la peine	Affaires sociales et santé

Autres travaux du CESE de référence	
Avis/résolution	Formation de travail
<i>Quelle conception des politiques publiques pour accompagner les transitions en cours et à venir, 2020</i>	Délégation à la prospective
<i>Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques, 2015</i>	Délégation à la prospective
<i>Etude d'impact : mieux évaluer pour mieux légiférer, 2019</i>	Délégation à la prospective

Bilan groupe de travail thématique N° 4

Porte-parole : Pascal MAYOL

Éducation aux transitions

Étymologiquement, éducation signifie « Guider », « Conduire hors ». C'est dire la responsabilité d'une société quand elle interroge son éducation, particulièrement dans une période de transition et d'urgence.

Car nous sommes tous d'accord, l'urgence est là : nous conformer à nos engagements climatiques, nous adapter aux bouleversements en cours, restaurer la biodiversité, enrayer les disparités sociales, anticiper les mutations numériques et la mondialisation pour promouvoir un développement durable ne sont plus des options. Accepter ce défi, c'est faire évoluer radicalement nos modes de production, d'échanges et de consommation sur tous les territoires. Mais, malgré l'urgence, ce projet, qui inclut des dimensions économiques, sociales et écologiques, ne peut se faire au prix de l'abandon du cadre démocratique ou des plus vulnérables. C'est pourquoi la co-construction, la planification, l'accélération des investissements et les mesures d'accompagnement constituent d'ores et déjà des bases partagées pour conduire ces évolutions.

Il serait inopportun de faire porter à la seule éducation tout le poids de ce projet, mais le partage du savoir est assurément l'un des vecteurs essentiels pour la transition.*

Or, à ce jour, le système éducatif ne prépare pas suffisamment à la citoyenneté et n'est plus en phase avec les défis auxquels adultes et enfants sont et seront confrontés. C'est un facteur d'anxiété. L'éducation souffre aussi d'une inadéquation entre objectifs et moyens et laisse de moins en moins de place à l'expérimentation de modèles différents.

La transition vers un nouveau modèle suppose de diffuser les clefs et repères pour transformer notre société, réduire notre vulnérabilité, nous adapter aux mutations et changer nos modes de consommation. Elle suppose aussi de donner plus de place aux apprentissages tout au long de la vie, et de s'inspirer des bonnes pratiques européennes et internationales, mais aussi française en permettant l'expérimentation et l'étude des méthodes alternatives d'apprentissage pour enrichir le modèle éducatif.

La formation initiale, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'éducation populaire, l'éducation informelle et les apprentissages libres, les *serious games*, les valeurs du sport, les enseignements par la nature, la culture ou encore la recherche représentent une diversité d'apprentissages, tout au long de la vie, à interroger et à mobiliser pour ce changement de paradigme ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

Nos sociétés, dont la France, sont confrontées à un ensemble de mutations liées à l'activité humaine : limiter le changement climatique déjà engagé et s'y adapter ; réduire d'au moins 55 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ; restaurer d'ici 2050 la biodiversité en réduction très forte voire pour certaines espèces en effondrement ; anticiper les mutations en lien avec la révolution numérique et la mondialisation pour promouvoir un développement durable ; enrayer les disparités ainsi que les dérèglements sociaux et sociétaux grandissants, en veillant en particulier à considérer les plus vulnérables ; enfin, préserver le cadre démocratique malgré l'urgence.

Ces transitions nécessaires, pour la France comme pour ses partenaires européens et internationaux, demandent une évolution radicale de nos modes de

production, d'échanges et de consommation sur tous les territoires. Elles comportent des dimensions tant économiques et sociales qu'écologiques, qui nécessitent une planification, une accélération des investissements et un accompagnement.

S'ils peuvent paraître immenses, ces défis constituent surtout une opportunité de repenser ensemble certains des fondamentaux de notre société. L'éducation, tout au long de la vie, au cœur des mutations, est l'un des vecteurs essentiels à interroger et à mobiliser pour ce changement de paradigme (formation initiale, enseignement supérieur, formation professionnelle, éducation populaire, éducation formelle et informelle, apprentissages libres, *serious games*, éducation par le sport et par ses valeurs, éducation dans la nature et par la nature...), de même que la recherche et la culture ■

BILAN

4 constats essentiels

1. Le système éducatif ne prépare pas suffisamment à la citoyenneté et donc aux défis de notre société en mutation (fond)

1

2. L'éducation souffre d'un manque d'adéquation entre les moyens et les objectifs (devant s'inscrire dans la durée), d'un manque d'efficacité

2

3. Le système éducatif ne donne pas suffisamment les clés indispensables à la compréhension de la transition écologique et du changement climatique, ce qui favorise l'anxiété.

3

4. Le système éducatif ne laisse plus suffisamment la place à l'expérimentation de modèles différents (forme)

4

PROSPECTIVE

2 défis prioritaires à relever

1. Donner les clefs et les repères pour transformer notre société, réduire notre vulnérabilité et s'adapter aux mutations par l'éducation

1

2. (ex-aequo) Assurer de manière équitable la continuité du parcours éducatif tout au long de la vie en mettant en place des moyens de mesure de l'efficacité et de l'adéquation entre moyens et objectifs

2

II. FICHE TECHNIQUE

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Formations de travail
BARTH	Angeline	Affaires Sociales
BIARNAIX-ROCHE	Véronique	Outre-mer / Economie Finance
CHIR	Yazid	Travail Emploi
COUDERC	Anne-Marie	Affaires européennes
DESCHAMPS	Jean-Karl	Education Culture / Travail Emploi
ERBS	Pierre	Affaires Sociales
GARDINAL	Didier	Territoire Agriculture
GRISON	Christophe	Territoire Agriculture / Travail Emploi
GUERNIOU	Catherine	Droit des femmes / Environnement
GUILLAUME	Philippe	Territoire Agriculture
HAMEL	Agathe	Droit des femmes / Territoire Agriculture / Economie Finance
JOSEPH	Jean-Louis	Droit des femmes / Territoire Agriculture / Economie Finance
MARTINIE-COUSTY	Elodie	Outre-mer / Environnement
MAYOL	Pascal	Environnement / Travail Emploi
MOUHOUSSEUNE	Sarah	Affaires Sociales / Outre-Mer
PAJARES Y SANCHEZ	Catherine	Droit des femmes / Affaires européennes
REPON	Jean-Christophe	Travail Emploi
RUCHENSTAIN	Pierre-Olivier	Affaires Sociales / Travail Emploi
SOUAMI	Djamel	Affaires Sociales / Education culture
TUTENUIT	Claire	Education Culture / Economie Finance / Environnement

Sources documentaires de référence	
Titre	Auteur
<i>Rapport 2018</i>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
<i>Rapport annuel 2021 : Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation</i>	Haut Conseil pour le climat
<i>Rapport sur l'état de la biodiversité mondiale (2019)</i>	Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Fiches thématiques de référence	
Intitulé	Formation de travail
Préparer les transitions écologiques, sociales et économiques par l'éducation et la culture	Education, culture et communication
L'éducation à l'environnement	Education, culture et communication
La réussite simultanée de la neutralité carbone et de la restauration de la biodiversité	Environnement

Autres travaux du CESE de référence		
Avis/résolution	Formation de travail	Année
<i>L'école à l'ère du numérique</i>	Section éducation, culture et communication	2021
<i>L'éducation populaire, une exigence du XXI^{ème} siècle</i>	Section éducation, culture et communication	2021
<i>Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable</i>	Section éducation, culture et communication	2020
<i>L'éducation à l'environnement</i>	Section environnement	2013
<i>Les financements des investissements nécessaires pour l'avenir</i>	Section économie et finances	2021
<i>Les reconversions professionnelles</i>	Section travail, emploi, et formation professionnelle	2021
<i>Climat, neutralité carbone et justice sociale : avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le réchauffement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets</i>	Section environnement	2021
<i>Bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages</i>	Section environnement	2020

Bilan groupe de travail thématique N° 5

Porte-parole : Julia GRIMAULT

L'adaptation du quotidien

Les réflexions du groupe ont été fondées sur une conviction partagée : nos modes de vie actuels, qui sont étroitement liés aux modes de production et de consommation, ne sont pas durables, et nous devons les faire évoluer, les adapter.

- D'une part, ils contribuent à l'augmentation des émissions de GES et à la surexploitation des ressources naturelles de la planète
- D'autre part, ils tendent à creuser les inégalités. Ce sont en effet les populations les plus précaires qui sont souvent les plus impactées, alors même qu'elles ont généralement la plus faible empreinte écologique.

On peut résumer ainsi la question qui nous est collectivement posée : à l'horizon 2035, quels modes de vie durables pour les femmes et les hommes de tous les territoires, continentaux comme ultra-marins, doit-on penser, développer, promouvoir ? Nous pouvons déjà en dessiner quelques contours.

Ces futurs modes de vie, dont l'empreinte environnementale devra être très faible, devront assurer un progrès généralisé en qualité de vie, et rendre possible pour les générations actuelles et futures, une vie digne sur Terre.

Comme l'alimentation constitue une nécessité vitale, son accès en qualité et en quantité suffisantes à l'échelle globale et individuelle, est une priorité. Pouvoir se chauffer et s'éclairer, tout simplement habiter, est également primordial à l'heure où les prix de l'énergie s'envolent.

Ainsi, les problématiques relatives à l'aménagement du territoire, c'est-à-dire l'accès au logement, aux transports et aux infrastructures, aux lieux de vie propices au lien social, ou encore au numérique, sont également essentielles.

L'adaptation de nos modes de vie pour aller vers ce futur souhaitable et nécessaire, ne sera pas facile et ne pourra se réaliser qu'à différentes conditions qui impliquent l'ensemble des acteurs :

- Des politiques publiques cohérentes, capables d'avoir une vision de long-terme, de tenir compte de la multiplicité des enjeux et de les hiérarchiser, tout en intégrant des ODD et en ne laissant personne de côté.
- L'implication des acteurs économiques des différents secteurs, avec une attention particulière à porter à l'organisation des filières économiques locales.
- L'appropriation de ces enjeux par les citoyens, pour garantir l'acceptabilité des choix opérés. Cette acceptabilité repose à la fois sur l'éducation et sur la co-construction de ces nouveaux modes de vie.

Notre groupe a ainsi souhaité mettre en avant les défis que vous avez sous les yeux, en étant convaincu que le CESE, de par la diversité des acteurs qui le composent et en tant que représentant de la société civile organisée, aura un rôle significatif à jouer pour contribuer à atteindre ces objectifs à la fois ambitieux mais vitaux.

- Les transformations déjà engagées pour rendre durables les modes de consommation et de production auront été menées à leur terme, grâce à une transition accompagnée et coconstruite avec tous les acteurs
- Les politiques publiques, auront pris en compte de manière cohérente, au local comme au global, les objectifs de développement durable (ODD), pour un meilleur aménagement du territoire en ne laissant personne de côté
- Ces objectifs qui impliqueront des changements significatifs, parfois difficiles, auront été atteints grâce à une attention particulière portée à leur appropriation, à la transparence et à la diffusion de l'information, indispensables pour l'acceptabilité par les ?? (il manque du texte) ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

L'enjeu de l'adaptation du quotidien pose la question suivante : à l'horizon 2035, quels modes de vie durables pour les femmes et les hommes de tous les territoires continentaux et ultra-marins?

Ces modes de vie, dont l'empreinte environnementale doit être très faible, doivent assurer un progrès généralisé en qualité de vie, en rendant possible pour les générations actuelles et futures, une vie digne sur Terre.

Dans ce cadre, l'alimentation constituant une nécessité vitale, son accès en qualité et en quantité suffisantes à l'échelle globale et individuelle, est une priorité. Parallèlement, cet enjeu intègre les problématiques

relatives à l'aménagement du territoire (logement, transports et infrastructures, y compris le numérique). Il concerne bien entendu les entreprises et tous les acteurs opérant dans ces secteurs. Dans ce cadre, une attention particulière doit être portée à l'organisation des filières économiques locales.

Enfin, cette adaptation doit être construite collectivement:

- en intégrant les dimensions sociales et sociétales (emploi, éducation, vieillissement de la population, solidarité et cohésion, lutte contre les inégalités...);
- en accompagnant chacun et chacune en ne laissant personne de côté ■

BILAN

4 constats essentiels

Le dérèglement climatique et nos modes de vie actuels creusent les inégalités

1

Nous devons adapter les modes de production et de consommation aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité, de la disponibilité des ressources...

2

Les politiques publiques manquent de cohérence (pas de prise en compte de la diversité ni de hiérarchie des enjeux, vision court-termiste)

3

Il y a un enjeu majeur d'éducation, d'acceptabilité et d'appropriation

4

PROSPECTIVE

3 défis prioritaires à relever

1 En 2035, les transformations déjà entamées pour rendre durables les modes de consommation et de production auront été menées à leur terme, grâce à une transition accompagnée et coconstruite avec tous les acteurs

2 En 2035, les politiques publiques, auront pris en compte de manière cohérente, au local comme au global, les objectifs de développement durable (ODD), pour un meilleur aménagement du territoire en ne laissant personne de côté

3 Ces objectifs qui impliqueront des changements significatifs, parfois difficiles, auront été atteints grâce à une attention particulière portée à leur appropriation, à la transparence et à la diffusion de l'information, indispensables pour l'acceptabilité par les populations

II. FICHE TECHNIQUE

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Groupe
BELHADDAD	Souad	Associations
BLACHIER	Jean-Lou	Entreprises
BOIVIN	Jean-Marc	Associations
CLAVEIROLE	Cécile	Environnement et nature
DORESSE DEWAS	Isabelle	Associations
DURAND	Alain	Agriculture
ESCH	Marie-Odile	CFDT
EYRIEY	Helno	OEMJ
FOURNIER	Laurence	Agriculture
GAYTE	Valérie	CFE-CGC
GOGUET	Pierre	Entreprises
GRIMAUULT	Julia	Environnement et nature
HEITZ	Eric	CFTC
LEUNG	Eric	Outre-mer
MEYLING	Marie-Hélène	CFDT
MUGNIER	Olivier	Coopération
OUSSEDIK	Mohammed	CGT
SALLERON	Olivier	Entreprises
THIERY	Sophie	CFDT

Enjeux de la complémentarité entre économie et écologie

Dès 2030, tous les acteurs économiques devront avoir rejoint la trajectoire de la stratégie nationale bas-carbone conformément à l'accord de Paris. L'atteinte d'un tel objectif est un défi macroéconomique car, depuis le début de l'ère industrielle, le PIB mondial a été multiplié par 100, avec à la clé plus de 30 milliards de tonnes d'émissions de CO₂ par an liées aux activités énergétiques. Une telle transformation nécessitera de définir de nouveaux modèles qui répondent aux enjeux de la complémentarité entre économie et écologie, qui est le thème de notre groupe de travail.

En effet, quels sont les constats et défis principaux ?

S'agissant des constats, les modèles actuels de distribution et de consommation ne sont pas compatibles avec les enjeux environnementaux et sociaux. De plus, les acteurs économiques ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux et les limites de l'environnement dans leur modèle économique. Ce qui compte aujourd'hui ne se compte pas encore. Le modèle social présente des déséquilibres qui peuvent engendrer des inégalités et de la pauvreté. Enfin, l'éducation, la culture, la prévention et la santé sont considérées comme des coûts et non des investissements.

Les défis qui sont devant nous découlent de ces constats : la réponse aux enjeux de la complémentarité entre économie et écologie visera notamment à orienter l'investissement public et privé, à faire évoluer l'activité économique et à élaborer de nouveaux modèles de production, fondés notamment :

- sur un juste équilibre entre coopération et compétition ; performance économique, justice sociale et acceptabilité, dans une optique de développement humain durable,

- sur une gestion durable des ressources et des écosystèmes, prenant en compte les limites environnementales, l'érosion de la biodiversité et de contribuer à l'atteinte des objectifs 2030 et 2050 de lutte contre le réchauffement climatique (SNBC),
- sur une décarbonation et une efficacité énergétique des processus et des secteurs et génératrices de faibles externalités négatives.

Ces nouveaux modèles économiques viseront à favoriser l'économie circulaire, la sobriété, la proximité entre le producteur et le consommateur, à intégrer dans les prix les externalités négatives environnementales et sociales et à valoriser les externalités positives. De plus, les réponses apportées à ces enjeux prendront en compte les urgences et les défis socio-culturels, de redistribution et de gouvernance. Elles s'inscriront dans une approche de santé globale.

Elles viseront également à tenir compte et à influencer le contexte européen et international. La France doit tendre vers l'exemplarité afin d'influencer nos partenaires.

Ce futur souhaitable s'appuiera sur des politiques publiques favorisant l'innovation et la recherche publique et privée, l'éducation, la sensibilisation et la formation des populations.

Enfin, de nouveaux modes de gouvernance incluant notamment la participation citoyenne viendront nourrir et définir ce modèle économique ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

Compte tenu des urgences environnementales et sociales, la réponse aux enjeux de la complémentarité entre économie et écologie visera à assurer l'alignement entre objectifs écologiques et économiques. Pour ce faire, il conviendra d'orienter l'investissement public et privé, de faire évoluer l'activité économique et d'élaborer de nouveaux modèles de production, fondés notamment :

- sur un juste équilibre entre coopération et compétition ; performance économique, justice sociale et acceptabilité, dans une optique de développement humain durable,
- sur une gestion durable des ressources et des écosystèmes, prenant en compte les limites environnementales, l'érosion de la biodiversité et de contribuer à l'atteinte des objectifs 2030 et 2050 de lutte contre le réchauffement climatique (SNBC),
- sur une décarbonation et une efficacité énergétique des processus et des secteurs et génératrices de faibles externalités négatives.

Ces nouveaux modèles économiques viseront à favoriser l'économie circulaire, la sobriété, la proximité entre le producteur et le consommateur, à intégrer dans les prix les externalités négatives environnementales

et sociales et à valoriser les externalités positives. De plus, les réponses apportées à ces enjeux prendront en compte les urgences et les défis socio-culturels, de redistribution et de gouvernance. Elles s'inscriront dans une approche de santé globale, tant au niveau national qu'international, afin de servir en priorité aux besoins des populations et à leur bien-être et de répondre aux enjeux de justice climatique.

Elles viseront également à tenir compte et à influencer le contexte européen et international tant sur les aspects normatifs que de gouvernance. La France doit tendre vers l'exemplarité afin d'influencer nos partenaires.

Ce futur souhaitable s'appuiera sur des politiques publiques favorisant l'utilité, la sobriété, l'innovation et la recherche publique et privée, l'éducation, la sensibilisation et la formation des populations. L'action publique ambitionnera d'accompagner de façon prospective les transformations à long terme de l'appareil industriel et de la société et d'anticiper ces mutations par l'investissement dans les capacités humaines et la gestion durable des ressources ■

BILAN

5 constats essentiels

1 Les modèles actuels de production, de distribution et de consommation dominants, et ce qui en résulte, ne sont pas compatibles avec les enjeux environnementaux et sociaux

1

2 Les acteurs économiques ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux et les limites de l'environnement dans le modèle économique

2

3 Les limites environnementales ne sont pas valorisées dans les modèles économiques

3

4 Le modèle social présente des déséquilibres qui favorisent les inégalités et la pauvreté

4

5 L'éducation, la culture, la prévention et la santé sont considérées comme des coûts et non des investissements

5

PROSPECTIVE

5 défis prioritaires à relever

1

Trouver un modèle économique et social équilibré conformément aux objectifs de développement humain durable

2

Gérer et valoriser durablement les ressources et les écosystèmes

3

Avoir des modèles de distribution et de consommation compatibles avec les enjeux environnementaux et sociaux

4

Revoir les modes de gouvernance et la participation citoyenne

5

Orienter l'action publique en mettant en place un cadre réglementaire et en alignant les financements publics avec ces objectifs environnementaux

Quelle organisation des travaux du CESE permettrait au mieux de relever ces défis prioritaires ?

- Organiser une plus grande transversalité entre les travaux des commissions, chaque fois qu'un grand sujet est défini, afin d'avoir une vision globale et complète du sujet
- Compléter l'expertise des membres du CESE (et des CESER lorsqu'ils sont associés) par l'expertise extérieure d'autres organismes (AAI, think tanks, etc.) quand cela est jugé pertinent
- Garantir la redevabilité des pouvoirs publics à l'égard des travaux du CESE et profiter de la redevabilité dont bénéficient les citoyens pour augmenter celle du CESE

Quels indicateurs et à quelles échéances permettraient d'établir le constat d'un progrès objectif ?

- Taux de recyclage dans les entreprises
- Objectifs de Développement Durable de l'ONU
- Relocalisation d'une partie de l'activité économique au niveau européen pour favoriser au maximum les circuits courts
- Notation d'éco responsabilité des acteurs économiques et mesure de l'évolution de cette note par secteur
- Soutenabilité des filières d'approvisionnement
- Nombre de recommandations formulées et reprises par les responsables politiques

II. FICHE TECHNIQUE

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Groupe (et organisation de désignation)
BIES-PÉRÉ	Henri	Agriculture (Pdt de groupe) ; FNSEA
BOUCHERAND	Sylvain	Environnement et nature ; Humanité et Biodiversité
CAMBOU	Serge	Confédération générale du travail-Force ouvrière
CHATAIN	Anne	Confédération française des travailleurs chrétiens
DUBRAC	Danielle	Entreprises ; CCI France
GALLET	Dominique	Confédération générale du travail
GARCIA	Benoît	Confédération générale du travail
JOURDAIN-MENNINGER	Danièle	Associations ; Le Mouvement associatif
KACPRZAK	Juliette	Environnement et nature ; WWF
LAUTRIDOU	Jean-Yves	Confédération française démocratique du travail
LE QUÉAU	Serge	Alternatives sociales et écologiques ; Union Syndicale Solidaires
MARIANI	Sébastien	Confédération française démocratique du travail
MARIE-JOSEPH	Pierre	Outre-mer ; Représentants de la zone Atlantique
MARMIER	Dominique	Familles ; Union nationale des associations familiales
MARTEL	Marie-Claire	Associations ; Le Mouvement associatif
MONNIER	Viviane	Associations ; Fédération Nationale Solidarités Femmes
PICARDAT	Marie-Claude	Familles ; Accord mouvements dédiés familles homoparentales
POPELIN	Agnès	Environnement et nature ; France Nature Environnement
RICHARD	Nicolas	Environnement et nature ; France Nature Environnement

Fiches thématiques de référence	
Intitulé	Formation de travail
Faire émerger un nouveau modèle économique intégrant la transition écologique	Commission Economie et finances
Le modèle économique d'une transition écologique juste et partagée	Commission Environnement
Refonder des modèles économiques durables en Outre-mer	Délégation aux Outre-mer

Autres travaux du CESE de référence	
Avis/résolution	Formation de travail
<i>Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaisons, 2021</i>	(Ancienne) section Economie et finances
<i>Climat, neutralité carbone et justice sociale, avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, 2021</i>	(Ancienne) section de l'environnement
<i>Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités, 2021</i>	(Ancienne) section des activités économiques

Bilan groupe de travail thématique N° 7

Porte-parole : Soraya DUBOC

Enjeux des évolutions économiques et professionnelles

1. Sur ce vaste sujet que sont les enjeux liés aux évolutions économiques et professionnelles, le premier sujet qui a fait l'objet de longs échanges fut le suivant :

Rupture ou virage ?

Pour comprendre ce débat, revenons rapidement à la problématique que nous avons à cerner dans notre groupe de travail :

Tendre vers une trajectoire économique, sociale et environnementale, viable et désirable pour tous qui, pour l'ensemble des activités de notre pays sera :

- Maîtrisée (chaque acteur de la vie économique participe à la définition et à la mise en œuvre des transformations requises sans les subir)
- Et équilibrée (compatible avec une transition juste, qui ne lèse pas les intérêts des générations futures et qui soit conduite sur la base d'un partage équitable des responsabilités à assumer y compris entre les différentes catégories d'acteurs et les différentes populations de nos territoires)

Il nous semble donc fondamental de tendre vers cette trajectoire maîtrisée et équilibrée.

2. Les constats sur lesquels nous nous sommes entendus tiennent en quelques phrases :

- Nos modes de production et de consommation, aggravent le changement climatique.
- Les nouvelles technologies numériques (dont l'intelligence artificielle) créent des opportunités

mais également une fracture entre groupes socio-économiques et peuvent aggraver les inégalités sociales.

- Des transitions sectorielles (industrielles, agricoles, et énergétiques), s'imposent pour atteindre les objectifs de réduction d'émission de GES d'au moins 55% d'ici à 2030.
- En parallèle, les besoins dans les nouveaux métiers grandissent mais les offres de formation, professionnelle, initiale et tout au long de la vie, ne suivent pas.

En ce sens et en l'état actuel, il nous apparaît que c'est plus un virage plus ou moins serré qu'il nous faut négocier pour aller vers un modèle économique, social et écologique sobre compatible avec nos obligations pour 2050.

3. Les défis auxquels nous faisons face dans ce contexte sont de trois ordres :

- une meilleure adaptation et planification tenant compte des besoins sociaux et écologiques de chaque territoire ;
- une meilleure anticipation pour accompagner les mobilités professionnelles et impulser les transitions souhaitables ;
- l'émergence de nouveaux modèles économiques pour lesquels les liens sociaux et les solidarités sont des conditions de réussite ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

Au cours de la mandature 2021-2026, le CESE pourra contribuer à la définition d'une trajectoire économique, sociale et environnementale, qui, pour l'ensemble des activités de notre pays sera maîtrisée (chaque acteur de la vie économique participe à la définition et à la mise en œuvre des transformations requises sans les subir) et équilibrée (compatible avec une transition juste, qui ne lèse pas les intérêts des générations futures et qui soit conduite sur la base d'un partage équitable des responsabilités à assumer y compris entre les différentes catégories d'acteurs [SD] et les différentes populations de nos territoires).

Cette trajectoire s'inscrit dans un environnement national et international en mutation, dans lequel les fractures économiques et professionnelles s'intensifient, et dans lequel la lutte contre le délitement des liens sociaux est plus que jamais un défi à réinventer en fonction des générations.

L'enjeu est notamment d'envisager les conditions de mise en œuvre d'une transformation des activités compatibles avec le scénario à 1°5 proposé par le GIEC avec un objectif intermédiaire de diminution des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 (par rapport à 1990) tel que récemment adopté en septembre 2020 par la Commission européenne dans son pacte vert pour l'Europe. Les enjeux des évolutions économiques et professionnelles consisteront notamment à d'une part, anticiper les mutations économiques et former les femmes et les hommes pour qu'ils y participent activement et d'autre part, prendre les virages nécessaires pour aller vers un modèle économique, social et écologique sobre, compatible avec nos obligations pour 2050, viable et désirable pour tous.

Les thèmes non retenus comprennent notre rapport à la technologie (sous d'autres angles que celui de la fracture entre générations), le questionnement du PIB (et de sa croissance), et la mise en place de nouveaux indicateurs ■

BILAN

5 constats essentiels

Nos modes de production et de consommation actuels ont porté gravement atteinte au vivant, appauvri ses ressources et aggravé le réchauffement climatique.

1

Le lien entre formation tout au long de la vie et orientation professionnelle n'est pas toujours effectif. Dans le même temps, la crise écologique accélère les nécessaires réorientations professionnelles.

2

Les besoins dans les nouveaux métiers (transitions écologiques et transformations numériques) grandissent mais les offres de formation (professionnelle et tout au long de la vie) ne suivent pas, y compris dans les territoires.

3

Les moyens, dont le financement de la transformation numérique et la transition écologique sont insuffisants par rapport aux besoins.

4

Le travail devrait permettre un niveau et une qualité de vie décentes.

5

Les nouvelles technologies numériques (dont l'intelligence artificielle) créent des opportunités mais également une fracture entre groupes socio-économiques et peuvent aggraver les inégalités sociales.

PROSPECTIVE

3 défis prioritaires à relever

1 Nos modèles économiques doivent inclure une meilleure adaptation et planification, et prioriser les budgets de fonctionnement et les investissements stratégiques, y compris dans la recherche, en fonction des besoins sociaux et écologiques de chaque territoire.

2 Anticiper, aider et accompagner les mobilités professionnelles pour impulser les transitions sectorielles (industrielles, agricoles, énergétiques, etc.) souhaitables et permettre l'émergence de nouveaux modèles économiques. Développer massivement des formations généralistes et adaptées aux différents publics en vue de l'acquisition de compétences transversales ("apprendre à apprendre" tout au long de la vie.)

3 Les liens sociaux et les solidarités et sont deux conditions de viabilité d'une organisation économique et sociale sous contraintes environnementales et démographiques.

Quelle organisation des travaux du CESE permettrait au mieux de relever ces défis prioritaires ?

Tout en ne s'interdisant rien (invention de nouvelles modalités de transversalité entre formations de travail, révision de celles régissant les plénières (souhait d'ailleurs exprimé par le Président Beaudet), et recours à des outils novateurs d'intelligence collective), l'organisation des travaux repose d'abord et avant tout sur les commissions de travail. Il faut travailler avec les règles du jeu déjà en place. Concernant les saisines gouvernementales ou parlementaires, une commission temporaire peut se justifier mais il faudra veiller à trouver un équilibre dans l'investissement des conseillers entre Commissions

temporaires et travaux en Commissions. Pour renforcer la transversalité entre Commissions, de nouvelles modalités de travail méritent d'être développées. Les travaux bénéficient d'une veille des pratiques au niveau tant international que territorial, et devraient évaluer l'utilité et les conditions de leur transposition. Les liens avec les CESER pourraient être développés. Toute nouvelle forme d'organisation du travail appellerait une évaluation et un retour d'expérience dans les 18 mois ; de même pour la participation citoyenne, inscrite dans la loi organique ■

Bilan groupe de travail thématique N° 8

Porte-parole : Soraya DUBOC

Enjeux démocratiques, égalité, transparence

Moins de 35% de participation aux élections régionales, pourtant 63% des Français et Françaises se considèrent comme engagés. Notre groupe devait travailler sur les enjeux démocratiques, l'égalité et la transparence. En réalité, notre parti pris a plutôt été de nous focaliser sur les enjeux démocratiques, en considérant que l'égalité et la transparence sont en fait des prérequis à l'exercice de la démocratie qu'attendent les citoyens et les citoyennes.

Ce sont les pratiques démocratiques qui nous ont donc questionnées :

- Comment mieux associer et inclure les citoyens et les parties prenantes à la fabrique des décisions, à l'échelle territoriale, nationale, mais aussi européenne et internationale ?
- Quel lien entre « promesse démocratique », résultats concrets, équité et égalité ?
- Quelle redevabilité et comment garantir une information libre et transparente ?
- Comment valoriser les engagements citoyens sous toutes leurs formes, et en tenir compte ?
- Où et à quel âge développer l'apprentissage de la démocratie et de la tolérance ?

Nous nous sommes retrouvés sur cinq constats :

- Le manque de transparence sur les résultats effectifs et concrets issus du processus démocratique ;
- Le sentiment trop répandu d'un jeu démocratique trop fermé et réservé à certains ;
- Mais aussi un rôle des corps intermédiaires insuffisamment considéré ;
- Un manque d'intégration des parties prenantes dans l'élaboration des politiques publiques ;

- Un débat démocratique qui trouve difficilement sa place entre recherche scientifique, opinion, idéologique (par exemple dans l'environnement et la santé) et une difficulté à prendre en compte les consensus scientifiques établis dans le débat public ;

Face à ces constats, la France a des défis prioritaires à relever :

- Une plus forte cohérence entre le discours politique et son application ; moins d'échelons de responsabilité, mais plus de décisions locales et de transparence » ;
- Assurer une meilleure respiration démocratique en favorisant et simplifiant l'accès aux institutions, aux mandats et à toute forme d'engagement ;
- Respecter les corps intermédiaires et leurs apports dans une véritable logique de co-construction des politiques publiques ;
- Redonner le goût et l'intérêt à la participation aux élections ;
- Définir les solutions à la hauteur des enjeux à adopter en matière environnementale à partir de constats mieux partagés ;
- Et enfin, lutter contre les inégalités, notamment par des objectifs chiffrés, concrets et respectés par exemple en matière d'égalité entre femmes et hommes.

Pour conclure sur une note ambitieuse, l'ultime objectif, le seul défi vraiment prioritaire pourrait en fait les résumer tous : que tous les citoyens et citoyennes soient impliqués et se sentent représentés dans le débat démocratique ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

L'objet/enjeu de ce groupe « Enjeux démocratiques, égalité et transparence » est d'explorer comment nos pratiques démocratiques doivent évoluer, être redynamisées et renforcées, en abordant notamment :

- Les liens entre la « promesse démocratique », les résultats concrets que les citoyens et citoyennes en attendent, et les notions d'équité et d'égalité (dans toutes ses dimensions : égalité des chances, égalité entre toutes les personnes quels que soient leur genre, leur territoire, leurs éventuels handicaps, etc.) ;
- L'association et l'inclusion des citoyens et citoyennes et des parties prenantes à la fabrique de la décision (via des approches de co-construction,

via leurs représentants et représentantes, les corps intermédiaires...) à l'échelle territoriale, nationale, européenne et internationale ;

- L'engagement citoyen sous toutes ses formes (engagement politique, associatif, syndical dans des organisations, sur le lieu de travail...) et à tous les âges ;
- La question de l'apprentissage, en continu, de la démocratie et de la tolérance
- L'impact des réseaux sociaux et des outils de communication (sondages par exemple) sur l'opinion
- L'enjeu de la redevabilité et d'une information libre et transparente ■

BILAN

5 constats essentiels

Des corps intermédiaires insuffisamment considérés

1

Manque de transparence sur les résultats effectifs des décisions prises

2

Sentiment trop répandu d'un « jeu » démocratique fermé, réservé à certains

3

Manque d'intégration des différentes parties prenantes dans l'élaboration des politiques publiques

4

Un débat démocratique qui trouve difficilement sa place entre recherche scientifique, opinion, idéologie (par exemple dans l'environnement et la santé) et une difficulté à prendre en compte les consensus scientifiques établis dans le débat public

5

PROSPECTIVE

7 défis prioritaires à relever

1 Respecter les corps intermédiaires et leurs apports dans une véritable logique de co-construction des politiques publiques

2 Assurer une meilleure respiration démocratique en favorisant et simplifiant l'accès aux institutions, aux mandats. Revaloriser la démocratie représentative

3 Veiller à la cohérence entre le discours politique et ses applications concrètes

4 Identifier de quelle manière redonner le goût/l'intérêt à la participation aux élections (exemple : travail sur l'apprentissage, la compréhension des enjeux tôt dans la vie)

5 Lutter contre les inégalités, notamment par des objectifs chiffrés, concrets et respectés, par exemple en matière d'égalité entre femmes et hommes

6 Réduire et clarifier le millefeuille administratif et politique pour plus de décisions locales et plus de transparence

7 Partager un constat incontestable des problématiques environnementales afin de définir collectivement les solutions à la hauteur des enjeux à adopter

Quelle organisation des travaux du CESE permettrait au mieux de relever ces défis prioritaires ?

Ces défis sont transversaux et relèvent de plusieurs commissions. Par exemple, le sujet de la démocratie représentative peut s'intégrer dans de nombreux sous thèmes : gouvernance, éducation etc...

Les pistes de travail évoquées pourraient être les suivantes :

- De nombreux thèmes évoqués et notamment le défi « redonner le goût, l'intérêt à la participation aux élections [...] » relèvent des compétences de la commission « Education, Culture et Citoyenneté ».
- Concernant le défi consacré aux « objectifs chiffrés aux réductions des inégalités » il a été rappelé que les enjeux d'inégalités ont un caractère transversal et concernent également la mission de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Ce défi relève également de la mission transversale d'évaluation des politiques publiques du CESE.
- « Le rétablissement du dialogue avec les corps intermédiaires [...] » est en lien avec la capacité du CESE à peser dans le débat public.
- Certains des défis relèvent de deux commissions temporaires, telle que la commission temporaire « Participation démocratique ».
- Il est rappelé qu'il serait préférable à ce stade de ne pas cloisonner le traitement de ces défis à une formation de travail donnée pour proposer des solutions pertinentes et relever ces défis.

Quels indicateurs et à quelles échéances permettraient d'établir le constat d'un progrès objectif ?

- Une évaluation des politiques publiques diffusée et suivie, avec une mise en cohérence afin de les faire connaître et de les faire suivre.
- Suivi et audit des indicateurs existants et de leur suivi (dont sanctions)
- Mesurer le taux de participation aux élections
- Une vraie évaluation des lois : les études d'impact préalables doivent être renforcées et mieux conduites pour cadrer la mise en œuvre des lois et leurs effets.
- Simplification des lois, réduction de leur nombre et réactivité dans leur application : les lois doivent être plus simples et compréhensibles pour les citoyens
- Mesurer l'application des lois dans les territoires et leur cohérence d'un territoire à l'autre
- Mesurer le nombre de publications climatosceptiques

II. FICHE TECHNIQUE

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Groupe
Arav	Fanny	UNSA
Breton	Bernard	Non-inscrits
Brunet	François-Xavier	Entreprises
Cadart	Thierry	CFDT
Canieux	Nathalie	CFDT
Compain	Florent	Environnement et nature
Creyssel	Jacques	Entreprises
Djouadi	Samira	Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale
Fournel	Gilles	CGT
Le Fur	Marie-Amélie	Associations
Mignot-Verscheure	Maria Eugénia	Non-inscrits
Munoz	Fabienne	Artisanat et professions libérales
Naton	Jean-François	CGT
Rabhi	Maurad	CGT-FO
Ullern	Anouk	Environnement et nature
Van der Broeck	Nathalie	Environnement et nature
Vial	Laure	Artisanat et professions libérales
Windsor	Sébastien	Agriculture
Yan	Tu	Outre-mer

Sources documentaires de référence		
Titre	Auteur	Source
Les Français et l'engagement, juin 2021	Etude Fondation Jean Jaurès – BVA	https://www.jean-jaures.org/publication/les-francais-et-lengagement
Les Français veulent-ils plus de démocratie ? Analyse qualitative du rapport des citoyens à la politique, 2021	Gourgues Guillaume, Mazeaud Alice, Nez Héloïse et al.	https://www.cairn.info/revue-sociologie-2021-1-page-1.html
S'engager pour la démocratie : parcours de jeunes dans des collectifs d'expérimentation démocratique, 2019	INJEP, rapport d'étude, Laurent Lardeux	https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/06/rapport-2019-04-collectif-expe-democratique.pdf
Expertise et démocratie. Faire avec la défiance, 2018	France Stratégie, Daniel Agacinski	https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rapport-expertise-et-democratie-final-web-14-12-2018.pdf
Mission d'information sur la démocratie représentative, démocratie participative, démocratie paritaire : comment décider avec efficacité et légitimité en France en 2017	Sénat, rapporteur : M. Philippe Bonnacarrère, 2017	http://www.senat.fr/commission/missions/democratie/index.html
Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes (2015)	France Stratégie, Bélich Nabli et Marie-Cécile Naves	https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/154000406.pdf
Refaire la démocratie, groupe de travail sur l'avenir des institutions (2015)	Assemblée nationale, groupe de travail sur l'avenir des institutions, rapport présenté par MM. Claude BARTOLONE et Michel WINOCK	https://www2.assemblee-nationale.fr/static/14/institutions/Rapport_groupe_travail_avenir_institutions_T1.pdf

Fiches thématiques de référence	
W	
Intitulé	Formation de travail
Atteindre l'égalité réelle dans le milieu professionnel et garantir l'autonomie économique des femmes	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
Créer une culture commune de l'égalité comme cadre éthique des grandes transitions	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
Elaborer et diffuser une information fiable, partout, pour tous et toutes, pour renforcer la démocratie	Commission Education culture et communication
Quel avenir pour la jeunesse en Outre-mer ?	Délégation à l'Outre-mer
Promouvoir la participation et le pouvoir d'agir des femmes ; garantir leur place dans les cercles de décision	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
Redynamisation de la démocratie au travail pour construire une nouvelle économie répondant aux défis du XXIème siècle	Commission Travail et emploi
Le bilan des politiques publiques environnementales : comment garantir l'atteinte de nos objectifs ?	Commission Environnement

Autres travaux du CESE de référence		
Avis/résolution	Formation de travail	Année
<i>Crise sanitaire et inégalités de genre</i> (avis, rapporteuses: Mmes Olga Trostiansky et Dominique Joseph)	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité	2021
<i>Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable</i> (avis, rapporteur : M. Thierry Cadart)	Section de l'éducation, de la culture et de la communication	2020
<i>Sciences et société : les conditions du dialogue</i> (étude, rapporteur : M. Gérard Aschieri)	Délégation à la Prospective et à l'Evaluation des politiques publiques	2020
<i>Quelle conception des politiques publiques pour accompagner les transitions en cours et à venir ?</i> (étude, rapporteurs: MM. Jean-Louis Cabrespine et Frédéric Grivot)	Délégation à la Prospective et à l'Evaluation des politiques publiques	2020
<i>Fractures et transitions : réconcilier la France</i> (avis, rapporteurs: MM. Michel Badré et Dominique Gillier)	Commission temporaire	2019
<i>Les défis de l'éducation aux médias et à l'information</i> (avis, rapporteure : Mme Marie-Pierre Gariel)	Section de l'éducation, de la culture et de la communication	2019
<i>Contribution du CESE au tour de France de l'égalité</i> (résolution, rapporteure : Mme Cristelle Gillard)	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité	2018
<i>Vers la démocratie culturelle</i> (rapporteure : Mme Marie-Claire Martel)	Section de l'éducation, de la culture et de la communication	2017

Bilan groupe de travail thématique N° 9

Porte-parole : Nadine HAFIDOU

Défis diplomatiques globaux

Le groupe s'est accordé sur le pitch suivant :

PHRASE D'ACCROCHE

Les nombreuses crises mondiales dont la crise sanitaire nous rappellent, à quel point les pays sont interdépendants. Il est donc indispensable que la France renforce son rôle de pays moteur, notamment au moment où elle s'apprête à prendre la présidence du conseil de l'Union Européenne, et porte ses valeurs à l'échelle européenne et internationale.

DÉFINITION DE L'ENJEU

Dans un monde globalisé, confronté à la nécessité d'une transition environnementale et climatique, la France doit faire face à de nombreux défis notamment écologiques, économiques, sociaux et sociétaux, numériques, démocratiques et sanitaires. La France, État-membre de l'Union Européenne et acteur de la communauté internationale, doit :

- Étendre et renforcer son action et celle de l'UE dans le cadre multilatéral, à l'échelle globale et régionale ;
- Rendre effectives en France les décisions prises, au niveau international, notamment en matière de développement durable ;
- Mobiliser les acteurs concernés et mieux intégrer la société civile organisée.

A date, les réflexions du CESE portent sur :

- La mobilisation du cadre multilatéral pour lutter contre les distorsions notamment économique, sociale, environnementale ;
- La gouvernance des biens communs mondiaux ou stratégiques ;
- La France à l'international et l'engagement à être chef de file sur les questions climatiques ;
- La place des Outre-mer dans l'action extérieure de la France sur tous les continents.

Les principaux constats relevés lors des échanges sont :

- 1 – Tout d'abord, les crises écologiques accentuent les inégalités sociales et économiques et génèrent de nouveaux enjeux dans les relations internationales.
- 2 – Ensuite, la politique européenne est fragilisée par l'absence d'harmonisation entre Etats membres sur de nombreux sujets fondamentaux, ce qui nuit à sa crédibilité auprès des citoyens.
- 3 – Enfin, Les Outre-Mer placent la France en responsabilité dans les différents bassins océaniques et dans les relations diplomatiques avec les pays voisins.

Les défis prioritaires identifiés sont :

- 1 – Premièrement, de lutter contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité en faisant des ODD une grille de lecture dans les interventions internationales de la France en matière d'environnement et de justice sociale
- 2 – Deuxièmement, d'harmoniser les politiques publiques à l'échelle européenne afin de rendre plus cohérent un projet européen qui prenne en compte la protection des citoyens, la préservation des biens communs et la qualité de vie des générations actuelles et futures.
- 3 – Troisièmement, de renforcer le rôle de la France au niveau régional et international en particulier en consolidant les aides publiques au développement des pays les moins avancés.
- 4 – Et enfin, de faire des Outre-Mer la pierre angulaire d'une dynamique diplomatique globale pour accroître la présence géostratégique de la France et de l'Europe et faire des collectivités ultramarines des leviers d'influence régionale ■

I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

DESCRIPTION DE L'ENJEU

Dans un monde globalisé, confronté à la nécessité d'une transition environnementale et climatique, la France doit faire face à de nombreux défis notamment écologiques, économiques, sociaux et sociétaux, numériques, démocratiques et sanitaires. La France, État-membre de l'Union Européenne et acteur de la communauté internationale, doit :

- Étendre et renforcer son action et celle de l'UE dans le cadre multilatéral, à l'échelle globale et régionale ;
- Rendre effectives en France les décisions prises, au niveau international, notamment en matière de développement durable ;

- Mobiliser les acteurs concernés et mieux intégrer la société civile organisée.

A date, les réflexions du CESE portent sur :

- La mobilisation du cadre multilatéral pour lutter contre les distorsions notamment économique, sociale, environnementale ;
- La gouvernance des biens communs mondiaux ou stratégiques ;
- La France à l'international et l'engagement à être chef de file sur les questions climatiques ;
- La place des Outre-mer dans l'action extérieure de la France sur tous les continents ■

BILAN

3 constats essentiels

Les crises écologiques accentuent les inégalités sociales et économiques et génèrent de nouveaux enjeux dans les relations internationales.

1

La politique européenne est fragilisée par l'absence d'harmonisation entre Etats membres sur de nombreux sujets fondamentaux, ce qui nuit à sa crédibilité auprès des citoyens

2

Les Outre-Mer placent la France en responsabilité dans les différents bassins océaniques et dans les relations diplomatiques avec les pays voisins

3

PROSPECTIVE

3 défis prioritaires à relever

1 Lutter contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité en faisant des ODD une grille de lecture dans les interventions internationales de la France en matière d'environnement et de justice sociale

2 Harmoniser les politiques publiques à l'échelle européenne afin de rendre plus cohérent un projet européen qui prenne en compte la protection des citoyens, la préservation des biens communs et la qualité de vie des générations actuelles et futures.

3 Renforcer le rôle de la France au niveau régional et international en particulier en consolidant les aides publiques au développement des pays les moins avancés.

4 Faire des Outre-Mer la pierre angulaire d'une dynamique diplomatique globale pour accroître la présence géostratégique de la France et de l'Europe et faire des collectivités ultramarines des leviers d'influence régionale.

II. FICHE TECHNIQUE

Membres du Groupe de Travail Mixte		
Nom	Prénom	Groupe
AMECOURT (D')	Antoine	Agriculture
BLIN	Véronique	Agriculture
BOUCHAUT-CHOISY	Inès	Outre-mer
CHABASON	Lucien	Environnement et nature
CHASSANG	Michel	Artisanat et professions libérales
DA COSTA	Philippe	Santé et citoyenneté
GANGNERON	Etienne	Agriculture
GATET	Antoine	Environnement et nature
GROISON	Bernadette	Alternatives sociales et écologiques
GUIHARD	Jean-Francois	Artisanat et professions libérales
HAFIDOU	Nadine	Entreprises
KULAK	Claudie	Familles
MAROT	Christine	CGT-FO
MEYER	David	CGT
NOEL	Daniel-Julien	Non-inscrits
OSTRIA	Cécile	Environnement et nature
RATTEZ	Pauline	Environnement et nature
TIVIERGE	Franck	CFDT
VALENTIN	Christine	Agriculture

Autres travaux du CESE de référence		
Avis/résolution	Formation de travail	Année
<i>Avis Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables</i>	AEI	mars 2021
<i>Avis Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : outils internationaux et dynamique européenne</i>	AEI	octobre 2019
<i>Avis Pour une politique de souveraineté européenne du numérique</i>	AEI	mars 2019
<i>Avis Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale</i>	ECOFI	décembre 2016
<i>Avis Les enjeux de la négociation du PTCI (TAFTA)</i>	AEI	mars 2016
1 - Développement solidaire <i>Avis de suite Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales</i> <i>Avis Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales</i> <i>Avis La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable</i>	AEI	septembre 2020 février 2020 octobre 2016
2 – Francophonie <i>Avis Le rôle de la France dans une Francophonie dynamique</i>	AEI	janvier 2018
3 - Migrations et asile <i>Avis Parcours et politiques d'accueil des demandeurs d'asile dans l'Union européenne</i> <i>Avis Migrations internationales : un enjeu planétaire, octobre 2015 (mandature 2010-2015)</i>	AEI	mai 2018

L'expression des Groupes

Déclarations

Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Présidente : Samira DJOUADI

Notre groupe salue le travail engagé par toutes et tous pour définir les orientations stratégiques de notre mandature. Nous partageons bien sûr les constats qui sont faits et la plupart des enjeux identifiés. Pourtant nous trouvons que le texte présenté aujourd'hui ne reflète pas le dynamisme et la pertinence de la Conférence des enjeux. Nous déplorons aussi le manque d'un engagement plus prononcé du CESE sur ses orientations stratégiques.

La réforme du Conseil et cette nouvelle mandature sont l'occasion d'avoir un véritable impact. Mais quel impact pourrions-nous avoir avec ces orientations stratégiques où la recherche du consensus et de dénominateurs communs opacifient la mission du Conseil et ses propres enjeux ? Le CESE doit pouvoir répondre avec méthode aux enjeux qui se profilent. Bien-sûr nous souhaitons une société plus solidaire, et des transitions et transformations accompagnées et raisonnées.

Notre groupe souhaite réfléchir avec vous tous à un futur souhaitable et être force de propositions. Peut-être vaudrait-il mieux identifier les oppositions, les alternatives et proposer des préconisations qui ont un sens pour notre société et qui vont permettre de faire avancer les choses.

Identifier, prioriser, hiérarchiser, débattre et enfin proposer des solutions permettrait d'aboutir à des résolutions et des avis fondés sur le dépassement de ces différences qui font notre force et notre richesse. Cette richesse assumée de la société civile organisée, les consensus qui seront trouvés sur des propositions et non sur des questions de sémantique donneront au CESE une réelle légitimité et un impact sur notre société. Le Conseil doit pouvoir affirmer son utilité et sa nécessité à l'heure où les défis qui se profilent sont majeurs, complexes et souvent interdépendants.

Nous parlons depuis quelques mois des enjeux de la France à l'horizon 2035 et même après. Il faut pouvoir nous montrer aptes à répondre à l'urgence et à la gravité de ces derniers. Nous voulons aborder ces enjeux de manière transversale pour garantir aux générations actuelles et futures une société inclusive, solidaire et respectueuse des limites physiques de la planète ; ceci suppose des transformations profondes de notre société, le rôle du CESE est de les rendre possibles en éclairant les conditions de leur faisabilité, en anticipant les difficultés, en trouvant des solutions pour les surmonter. Pour cela, nous proposons de prendre pour première référence les objectifs de développement durable, car la France n'est pas seule face à ces enjeux. L'Europe est une chance et une promesse. En développant son autonomie stratégique, nous pourrions engager des transitions raisonnées et responsables.

Le futur, nous le souhaitons avec vous équitable et prospère. Mais pour que le CESE soit dans son rôle, nous souhaiterions qu'il définisse une vraie vision de ses enjeux en étant le plus réaliste possible sur les problématiques de cette société. C'est pour cela que notre groupe s'est abstenu de voter les orientations stratégiques du CESE ■

Agriculture

Président : Henri BIÈS-PÉRE

Ce texte est un aboutissement et surtout le début d'un travail collectif. Cette vision commune, ces constats partagés, ces valeurs collégiales constituent désormais le socle de nos futurs études, rapports, avis et résolutions. Nous aurons tous à cœur de nous y référer tout au long de cette mandature.

Au cours de nos échanges et de nos réflexions sur ce texte, ainsi que lors de la Conférence des enjeux, nous avons particulièrement été vigilants sur la prise en compte de l'économie productive. Pour notre secteur d'activité, c'est l'acte de production qui doit avant tout guider nos orientations futures. Les externalités produites doivent aussi être considérées comme parties prenantes d'une économie de services associés.

Nous avons également souhaité que nos futurs travaux prennent en compte que notre espace pertinent est l'espace européen, afin de renforcer sa cohésion et que soient intégrés les enjeux d'indépendance et de souveraineté de notre économie. Il s'agit de permettre à notre pays et à l'Union européenne de tendre vers une autonomie stratégique, dans une économie mondialisée. Ces thématiques ont été retenues, nous nous en réjouissons.

Dynamique économique, croissance durable, emplois pérennes sont des éléments indispensables, cela va sans dire, au bon fonctionnement de notre société, dans tous les territoires, y compris les moins denses. Et l'on sait à quel point les difficultés économiques peuvent fragiliser la cohésion sociale et territoriale.

La dynamique de tous les territoires est également une priorité pour les membres du groupe agriculture qui sont tous, agriculteurs, forestiers, chasseurs, issus des espaces ruraux. Le texte des orientations stratégiques l'aborde sous l'angle de la compensation des inégalités, faute de les avoir évitées. Il faut mettre en place les conditions d'un développement économique harmonieux de tous les territoires afin d'assurer leur vitalité et des perspectives attractives pour leurs habitants et leurs entreprises.

Avec ces orientations stratégiques nous nous réjouissons que notre assemblée se trouve désormais en ordre de marche et nous sommes prêts à travailler.

D'autant plus que la mandature qui s'ouvre s'annonce particulièrement dense. Dans le contexte sanitaire, politique, climatique et économique qui est le nôtre, et face aux enjeux du développement durable (celui des ODD), notre institution nous offre la chance d'avoir un cadre de dialogue réunissant toutes les composantes de la société civile, hors de toute logique partisane. Un cadre qui nous offre aussi le temps de la réflexion. C'est un avantage dont il nous faut tirer parti, dans ce monde d'urgence et d'immédiateté.

Le groupe a voté pour ■

Alternatives sociales et écologiques

Présidente : Marie-Noëlle ORAIN

Le texte d'orientations stratégiques que nous examinons aujourd'hui revêt une importance particulière à deux égards. Tout d'abord ce texte est le fruit d'un travail collectif, issu des réflexions de l'ensemble des organisations membres du CESE et des groupes, entamé pour la première fois au sein de cette nouvelle mandature. C'est ensuite un texte de référence puisqu'il donne un cadre de travail pour l'année à venir et constitue le socle des sujets sur lesquels le CESE aura à se pencher durant les prochains mois.

Nous devons réaliser un bilan de la méthode employée, tant concernant l'organisation et la tenue de la Conférence des enjeux que pour la rédaction de ce texte, dans une volonté de préservation et de perfectionnement du travail collectif mis en œuvre depuis le début de cette mandature. L'écriture d'un tel texte aurait par exemple nécessité d'y consacrer davantage de temps même si nous sommes satisfaits de l'intégration par le bureau de bon nombre d'idées et de propositions émises par les groupes.

Malgré des faiblesses sur le fond (en termes de santé, de recherche, d'éducation, de culture par exemple) et des lacunes dans les formulations, des insuffisances aussi – certainement liées à des difficultés à penser ensemble la manière de faire face aux défis qui sont devant nous – le groupe Alternatives sociales et écologiques se retrouve globalement dans ce projet et le votera, notamment car notre amendement incluant dans ce texte les 42 fiches travaillées en amont dans les commissions a été adopté.

En effet, en ciblant bien les enjeux en termes de transitions économiques, sociales et environnementales, et en posant des questionnements sur les sujets de société qui doivent conduire à une mobilisation forte du CESE en ces temps de crise (et notamment la lutte contre les inégalités, dont les inégalités entre les femmes et les hommes, les discriminations, la pauvreté et pour le partage des richesses, l'accès aux biens communs et aux services publics, d'autres modes de production et de consommation nécessaires...), ce texte donne un cadre aux travaux à venir mais qui nécessiteront des débats sérieux et approfondis au sein de notre Assemblée.

En effet, nous devons maintenant travailler ensemble avec respect et exigence, en recherchant ce qui nous rassemble tout en éclairant les consensus, mais aussi les dissensus, car nos travaux devront être utiles aussi bien aux acteurs publics qu'aux citoyens et citoyennes. Ce sont ces équilibres qui permettent d'assurer la légitimité du CESE et la qualité de ses travaux.

Pour nous, le but de notre présence et de notre travail au CESE est de chercher à contribuer à l'amélioration de la vie de chacune et chacun, de chercher à assurer davantage de justice sociale, de préserver la démocratie et le respect des valeurs qu'elle implique. Cela nécessite d'anticiper la mise en œuvre de moyens pour faire face aux grands défis actuels – environnementaux, économiques et sociaux –, et donc de permettre, notamment, un accès de toutes et tous au savoir, à l'Education et à la prise de décision. Et nous devons le faire avec le souci de bien représenter toute la société, ces différents territoires, ces différents citoyens et citoyennes, notamment en veillant à la place des jeunes, des femmes et des personnes migrantes.

Ces orientations stratégiques sont un prélude à tous ces travaux et donnent sens à nos mandats communs, c'est-à-dire ce pour quoi nous nous engageons toutes et tous : œuvrer pour une société plus démocratique, plus juste, plus solidaire, capable d'assurer l'émancipation de chacun et chacune, et une égale dignité de vivre ensemble dans un monde préservé ■

Artisanat et Professions libérales

Président : Jean-Christophe REPON

Si notre pays a réussi à sortir rapidement de la crise économique liée à la pandémie, il doit désormais se mettre en action pour répondre aux enjeux à la fois écologiques, économiques, technologiques, sociaux et démocratiques.

Les grands constats sont posés, mais il s'agit de déterminer comment opérer les évolutions et les transformations à la fois souhaitables et nécessaires, et surtout les rendre acceptables.

Des attentes fortes, mais aussi des craintes, s'expriment dans la société face à ces enjeux et aux évolutions qui s'annoncent. Le rôle du CESE est de les porter dans ses travaux futurs, mais aussi d'identifier les moyens de redonner confiance en l'avenir.

Nous vivons en effet une époque charnière, pleine d'incertitudes et d'inquiétudes, au regard des nombreux changements à opérer et de leurs effets. Or, la réussite de ces changements reposera sur la mobilisation de tous.

Aussi, il va être essentiel de clarifier les priorités, d'identifier les stratégies d'action mais aussi d'accompagner les acteurs dans ces évolutions.

Parmi les orientations stratégiques du CESE, notre groupe retient comme thématiques prioritaires : la souveraineté stratégique, l'emploi et la cohésion sociale.

Notre stratégie industrielle doit permettre de rompre avec nos dépendances dans des domaines-clés pour l'avenir et d'assurer notre souveraineté énergétique.

C'est aussi en relocalisant, que nous recréerons des emplois dans les territoires et que nous renforcerons l'économie de proximité, tout en améliorant nos performances environnementales.

Investir dans le capital humain doit également être un objectif majeur. Nous regrettons que les priorités du CESE ne mettent pas davantage l'accent sur ce point.

En effet, la plupart des emplois vont devoir se transformer et d'autres vont disparaître. Il est donc essentiel d'anticiper et d'organiser les évolutions de compétences, comme les reconversions professionnelles. Cela va nécessiter la mobilisation des branches et des territoires, en termes d'analyses prospectives, tout comme une activation renforcée de l'appareil de formation. De plus, les jeunes en phase d'orientation devront être mieux informés sur les débouchés professionnels et les emplois d'avenir. Enfin, les formations initiales devront s'adapter.

La cohésion sociale exige par ailleurs d'ouvrir de réelles perspectives d'avenir aux personnes en situation de précarité. Cela doit notamment interroger la capacité de notre système d'enseignement à donner à chacun les savoirs de base nécessaires, mais aussi celle des dispositifs d'accompagnement à offrir des chances d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

Plus largement, la transition écologique va bousculer les modes de production, de consommation, les conditions de logement et de déplacement, autant de sources d'incertitude et d'insécurité pour les agents économiques.

Pour relever ces défis, les maître-mots doivent être l'anticipation et l'accompagnement. Cela supposera des politiques publiques volontaristes, évaluées dans leurs impacts, suffisamment claires et lisibles et combinant mécanismes d'incitation et aides aux plus fragiles.

Le CESE a tout son rôle à jouer pour contribuer à la construction de ces politiques et pour renouer le lien entre les stratégies publiques et les citoyens, afin que notre société regarde son avenir avec confiance. Le dialogue entre ses diverses composantes est plus que jamais un atout sur lequel s'appuyer.

Mais il faudra aussi que les Pouvoirs publics soient à l'écoute des propositions de la société civile organisée, car elles sont un gage de l'acceptabilité des évolutions et des réformes.

Le groupe Artisanat et Professions Libérales a voté les orientations stratégiques de la mandature ■

Associations

Présidente : Marie-Amélie LE FUR

En ce début de mandat le Président du CESE a souhaité que les 82 organisations qui y siègent échangent leurs points de vue sur les enjeux que la société devra relever dans les années à venir.

Bien que la définition des orientations stratégiques du CESE ait rencontré quelques difficultés de méthode, le groupe des associations souhaite saluer l'ambition initiale : permettre aux organisations de la société civile, certes différentes mais non moins complémentaires, de se rencontrer, de partager et confronter leurs points de vue, dans un format de travail inédit.

Cette volonté de co-construction nous a directement placés au cœur de ce que doit être la chambre du dialogue civil.

Le groupe des associations tient à saluer la prise en compte d'enjeux essentiels et porteurs de l'intérêt général. Nous nous retrouvons dans ce texte lorsqu'il est affirmé que :

- la santé doit être appréhendée dans une perspective globale, prenant en compte les défis sociaux et environnementaux ;
- la démocratie s'enrichit de la participation réelle de tous et toutes aux côtés de la société civile organisée ;
- la cohésion sociale passe inéluctablement par la fin de toutes les discriminations afin d'apaiser les colères et contrer les discours de haines ;
- l'accès et l'effectivité des droits fondamentaux doivent être garantis ;
- ou encore que l'éducation, formelle ou non formelle et la culture ne doivent souffrir d'aucune barrière d'accès et ce tout au long de la vie.

La richesse de ce texte associé aux 42 fiches thématiques est à souligner, c'est pourquoi dans un esprit collectif et malgré quelques insatisfactions, le groupe des associations l'a voté.

En effet, si la nécessité d'œuvrer à la cohésion sociale est mentionnée à plusieurs reprises au sein des orientations stratégiques, le rôle des associations y est peu évoqué. Or, dans notre pays, les associations représentent 1,5 million de structures, 1,8 million de salariées et salariés – soit 10% de l'emploi privé en France – ainsi que 20 millions de bénévoles, qui collectivement permettent un maillage territorial unique. L'engagement associatif est un levier d'émancipation de la société qui, dans le même temps, resserre les liens entre celles et ceux qui la composent.

C'est pourquoi, le groupe des associations affirme à nouveau la nécessité de renforcer l'engagement, d'œuvrer rapidement à la mise en place d'une société réellement inclusive pour tous et toutes qui aura éradiqué la grande pauvreté, d'armer notre pays à lutter contre la sédentarité, ou encore de promouvoir le modèle de l'économie sociale et solidaire. Tout cela ne pourra se faire sans un soutien accru à la vie associative que nous appelons de nos vœux ■

Les orientations stratégiques constituent la feuille de route du CESE pour la mandature. La CFDT entend vérifier que le texte proposé répond à trois questions :

- En quoi ces orientations s'inscrivent-elles dans une démarche visant à participer à la construction de l'intérêt général ?
- En quoi vont-elles contribuer à éclairer les acteurs publics et le débat public ?
- En quoi la mise en œuvre de ces orientations sera facilitée par la réforme du CESE, en particulier la participation citoyenne ?

La CFDT partage la vision portée par ces orientations. Afin d'engager les transformations nécessaires pour répondre aux transitions en cours, il est indispensable de consolider notre modèle social et démocratique. C'était le message adressé dans l'avis « *Fractures et transitions : réconcilier la France* », en réponse à la crise sociale de 2018. Réduire les inégalités, éradiquer la pauvreté, assurer l'effectivité de l'accès aux services publics et aux droits, miser sur la prévention, sont autant d'axes de travail où les acteurs sociaux représentés au CESE ont légitimité à confronter leurs analyses, leurs propositions. En ce sens, en partageant à travers ces orientations les axes de travail et leur cohérence, le CESE pourra s'affirmer comme contributeur de la construction de l'intérêt général.

Les thématiques présentées vont engager les formations de travail du CESE qui devront les traduire en avis. Elles sont susceptibles d'éclairer les acteurs publics, et plus largement le débat public, à condition de prendre la mesure des effets des changements climatiques et de l'urgence écologique. Cette dimension transversale et fondamentale ne devra jamais être oubliée. La CFDT

valide les propositions, avec une réserve sur l'expression des enjeux de souveraineté, lui préférant la notion d'autonomie stratégique européenne.

Très concrètement, la valeur et l'utilité des avis se mesureront par la qualité de l'analyse des controverses qu'ils contiendront et par des préconisations opérationnelles, avec des indicateurs de mise en œuvre garantissant leur évaluation tout au long du mandat. Sur ce point, les orientations s'attachent surtout à identifier des thématiques et moins des méthodes, alors que le CESE sera attendu sur la qualité de ses productions.

La réforme du CESE nous oblige. La CFDT considère que les propositions de ces orientations peuvent anticiper, par la prégnance des sujets abordés, des saisines gouvernementales ou des travaux législatifs à venir. Plusieurs travaux de CESER, du CES européen ou d'autres organisations ont déjà abordé ces sujets et nos instances peuvent s'enrichir mutuellement de nos travaux respectifs.

Les orientations stratégiques soulignent que la nécessaire redynamisation du modèle démocratique nécessitera une évaluation des politiques menées. Pour la CFDT, cette évaluation des politiques publiques devra utiliser et revisiter les outils que le CESE s'est construits pour le Rapport annuel sur l'état de la France avec ses 10 indicateurs de richesses en y incluant ceux des ODD. Ce travail d'évaluation sera essentiel pour donner de l'impact à nos travaux.

Le groupe de la CFDT a voté ces orientations stratégiques ■

L'action du CESE pour les prochaines années à venir doit garantir l'intérêt général sur la base des 42 fiches thématiques et résoudre les crises structurelles en ayant une vision partagée des difficultés, en proposant des solutions, en éclairant les décisions publiques, en valorisant les travaux et le suivi de ces derniers en responsabilité !

Les préoccupations de chacune, chacun, sont aujourd'hui plus encore qu'hier la santé, l'emploi, la formation, les rémunérations, l'habitat, le transport, l'énergie, l'environnement, l'équilibre vie personnelle versus vie professionnelle. A cela s'ajoutent la défense des acquis démocratiques nationaux et européens, la défense d'un niveau de pouvoir d'achat permettant de vivre dignement et le renforcement du dialogue social entre les diverses parties prenantes de notre société.

Le groupe CFE-CGC militera pour un juste rééquilibrage en faveur des travailleurs, des salariés, des citoyens, du partage de la valeur ajoutée, équilibre indispensable à la cohésion sociale, pilier de notre « vivre ensemble » et de notre démocratie.

Le groupe CFE-CGC considère que l'avenir de notre société, cet avenir commun, passe par :

- une vision partagée des enjeux et des risques, mais aussi des priorités ;
- la volonté d'agir et le courage de faire ;
- la vigilance et la persévérance ;
- enfin, l'humilité face à la tâche immense qui est devant nous, et qui imposera nécessairement des adaptations du « plan ».

Entres autres axes de progrès, nous notons :

- la réindustrialisation, par une stratégie et des politiques de recherche à long terme, claires et justement financées ;
- le partage de la valeur ajoutée et sa redistribution équitable ;
- le développement d'une société de la prévention environnementale, sanitaire, économique, sociale ;

- la préservation et le renforcement du dialogue social ;
- la suppression des inégalités, de la pauvreté en créant un nouveau pacte social,
- la défense de l'emploi et du droit à vivre de son propre travail ;
- le renforcement et l'acceptabilité de la citoyenneté ;
- la lutte contre les discriminations, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne ;
- le partage et l'engagement de chacune et chacun, des valeurs de solidarité et de confiance ;
- l'apprentissage, l'éducation et la formation à tous les niveaux d'âge et d'emplois ;
- la nécessité de renforcer le soutien pour les familles, particulièrement celles les plus en difficulté.

Le CESE est donc renouvelé dans ses prérogatives, ses moyens d'action et a désormais sa feuille de route pour travailler à « une république des solutions » pour réduire toutes les inégalités économiques, sociales et environnementales. Le groupe CFE-CGC se retrouve dans ces orientations.

Nous relevons toutefois que la réussite de ces dernières ne pourra se réaliser qu'avec le concours loyal, étroit, résolu et sincère du gouvernement.

En effet, si celui-ci ne développe pas rapidement de nouvelles appétences sur les futures préconisations du CESE, et : s'il décide, in fine, de ne pas tenir compte des conseils et recommandations de la société civile organisée en n'investissant pas les moyens adéquats ; s'il ne s'engage pas à favoriser l'action collective, à libérer les initiatives de terrain, à encourager concrètement le dialogue entre les acteurs à tous les niveaux de la société, par des actes et pas seulement par le verbe ; s'il n'entreprend pas de nourrir et de renforcer la confiance qui nous fait tant défaut ; alors les travaux engagés seront vains, avec des conséquences néfastes sur les territoires, sur notre économie, sur l'environnement, sur le capital humain, sur le dialogue social et sur notre contrat social, socle de la République ■

Voilà un texte qui fera date dans l'histoire du CESE ! D'abord par la méthode à laquelle nous avons eu recours pour l'élaborer : le dialogue, l'écoute attentive de l'autre et la volonté de construire ensemble quelque chose qui nous ressemble.

Ce document d'orientation réussit, ensuite, le tour de force de camper en quelques pages les termes de l'immense défi qui nous attend : concilier à la fois le développement économique, le progrès social et la préservation de l'environnement. Il ne se contente pas de dresser le constat de ce qui ne va pas, il trace des perspectives, tout en laissant la porte ouverte à tout type d'initiatives qui s'inscrit dans le cadre qu'il définit et en respecte les fondamentaux. Ce texte nous invite à mettre de côté ses intérêts particuliers et à avoir le souci du bien commun. Aucune des trois dimensions qui définissent le développement durable ne doit prendre le pas sur les autres.

Ces orientations, nous les ferons donc nôtres tout au long de cette mandature. Ce texte fournit un cadre au projet qu'il nous appartient ensemble de concrétiser : il est ambitieux, certes, mais réaliste et réalisable, pour peu que nous nous en donnions les moyens. Il place le CESE au centre des préoccupations et fixe la route à suivre sur les sujets qui le concernent et sur lesquels nous devons travailler avec nos concitoyens.

Ces orientations nous vont bien à nous, militants de la CFTC, qui mettons un point d'honneur à respecter la subsidiarité. Il nous propose d'accompagner nos concitoyens dans leur projet de vie pour que chacun puisse s'épanouir dans une société apaisée. Ce document définit en revanche notre rayon d'action en tant que société civile organisée, quand il nous invite à lutter contre les inégalités et les discriminations, à éradiquer la pauvreté, à protéger les plus faibles, à mettre en avant ceux qui s'engagent.

Ces orientations nous vont bien aussi, parce qu'elles définissent un cadre minimal à la transition écologique que la CFTC appelle de ses vœux. Minimal parce que nous estimons que nous ne sommes pas seulement dans une société en transition, mais que nous devons davantage participer à la reconstruction d'un monde, que des années de laisser aller, ont endommagé. Ce texte souligne les points de passage incontournables de cette reconstruction : l'éducation, la reconquête de la biodiversité, la relocalisation de l'industrie, l'emploi de demain, l'accès à une alimentation saine...

Ces orientations ne jettent pas seulement les bases d'un monde à reconstruire, elles s'intéressent aussi aux évolutions en cours, entre autres dans le domaine technologique. De ce strict point de vue nous devons tirer les conséquences de la catastrophe sanitaire qui a, en effet, montré que certains publics pouvaient passer à côté du progrès.

Le groupe CFTC partage le caractère exigeant de ces orientations, indispensables à notre société et au devenir de l'humanité sur la planète. Notre groupe s'impliquera dans la traduction concrète de ces orientations et a voté ce document ■

Valider les orientations du CESE après une longue séquence, dans une nouvelle configuration de travail qui se voulait créative et innovante, a, de notre point de vue, produit un texte qui n'est pas à la hauteur des enjeux. La nécessité d'une évaluation s'impose au regard du temps et des moyens engagés

Ce processus de travail a affaibli la qualité du travail des commissions dans une forme de sous-traitance et a organisé des débats éloignés des échanges et quelquefois des débats. Pour chuter sur un texte, où nous serions au clair sur les constats, sur les idées comme sur les mots, alors qu'au fond tout cela reste très équivoque.

Autant le travail mené par les commissions traçait des lignes de forces capables de poursuivre les objectifs précédemment décidés autant ce texte final soumis à notre approbation, demeure sur des considérations générales.

La force est de cultiver notre singularité à partir de ce que nous sommes : la société civile organisée dans toute sa diversité.

Le groupe CGT avait concentré ses amendements autour du partage de la richesse, de la démocratie, du travail, sa valeur, son sens et sa finalité afin d'agir pour la transformation des situations de travail car l'ambition est de réintégrer la politique du travail dans un avenir respectant la nature comme patrimoine de l'humanité autant que comme ressource de vie et de production. Mais il n'en a rien été.

C'est en suggérant des alternatives innovantes qui bousculent la société que nous demeurerons pertinents, utiles et serons reconnus comme porteurs d'espoir.

Aucune issue aux crises ne sera possible sans s'attaquer à la manière dont se crée et se partage la richesse.

Dans tous les cas, ne pas poser la nécessaire rupture avec le modèle économique actuel manque de crédibilité pour sortir le monde qui vient de l'obscurité, des incertitudes et du danger.

L'accumulation de toujours plus de richesses par une minorité au détriment du travail et de la nature, reste la source première des inégalités notamment de santé, d'éducation, de culture, d'accès aux biens fondamentaux ... En ne couplant pas santé au travail et environnementale pour une santé globale ce texte d'orientation est en décalage des travaux menés précédemment par le CESE.

Enfin, plus que de résilience et de cohésion sociale, c'est de promotion de la justice sociale dont les peuples ont de toute urgence besoin. Cette justice sociale fondée sur l'égalité des droits qui ne consiste pas seulement à augmenter les salaires et créer des emplois mais pose les enjeux de dignité, de respect et de liberté d'expression pour les travailleuses et travailleurs, ce pouvoir de dire et d'agir dans la cité comme dans l'entreprise. Ce que l'on nomme la démocratie.

Nous regrettons que la qualité de ce texte soit en deçà du travail des commissions et des écrits du CESE qui ne seraient placés qu'en annexe. Cette situation nous oblige à nous abstenir. Nous savons toutes et tous qu'en terme de communication c'est ce texte et lui seul qui sera repris ■

Aujourd'hui, nous allons voter les orientations stratégiques de la mandature. C'est un moment important. Il s'agit de définir les grandes lignes qui vont dessiner les horizons de notre institution pour les cinq ans à venir. Dans un monde en mutation, il faut non seulement pouvoir répondre aux enjeux actuels mais également anticiper leurs évolutions, les comprendre et agir sur le long terme afin de ne pas en subir des conséquences inattendues et dommageables pour notre société.

Ces orientations sont le fruit d'un travail mené par l'ensemble des membres du CESE, notamment par le biais des fiches thématiques élaborées par les formations de travail. Nous ne nous attarderons pas sur l'expérience « vis ma vie de citoyen » qui a interrogé, voire même irrité bon nombre d'entre nous. Nous restons convaincus que la participation citoyenne, permise sous différentes formes par la loi organique, ne doit pas devenir la règle, ni même une fin en soi. Il s'agit, pour le groupe FO, d'un outil qui peut utilement alimenter les travaux et les réflexions menés par la société civile organisée que nous représentons.

Nous tenons, par ailleurs à souligner l'intérêt de la journée de la conférence des enjeux qui a permis à l'ensemble des responsables de nos organisations respectives de montrer leur attachement à notre institution.

Pour le groupe FO, les orientations stratégiques et les fiches thématiques proposées par les formations de travail doivent nous permettre, si nécessaire, de canaliser l'affluence des futures saisines par pétitions afin de laisser la possibilité aux commissions et aux délégations de mener leurs travaux sur les sujets mis en avant dans les fiches thématiques comme autant de pistes à explorer.

Pour le groupe FO, le CESE doit pouvoir continuer à réfléchir de manière apaisée et concertée aux solutions à apporter pour préparer le long terme et garantir l'avenir de notre pays. Le CESE, lieu de débat et de réflexion de la société civile organisée, doit toujours agir pour faire de l'égalité, principe fondateur de notre République, une réalité pour toutes et tous.

Tout au long des différentes phases de préparation des orientations stratégiques, le groupe FO a insisté sur l'importance d'une prise en compte équilibrée des trois piliers fondateurs de notre institution : l'économie, le social et l'environnement.

Réussir la transition écologique implique nécessairement son acceptabilité par les citoyens, en particulier les plus fragiles. Ce défi ne pourra être relevé que dans un cadre de développement économique socialement juste.

Pour FO, cette vision se retrouve dans les orientations stratégiques.

C'est pourquoi le groupe FO a donc voté ces orientations ■

Coopération

Président : Christophe GRISON

La nécessaire reconstruction d'après-guerre a poussé notre pays à choisir de nouvelles orientations pour faire face aux enjeux de l'époque.

Aujourd'hui, dans un monde en profonde mutation, nous sommes invités à nous réinventer pour faire advenir un horizon désirable.

En effet, à l'instar des autres pays développés, la France fait face à des défis à la fois démocratiques, économiques, démographiques, sociaux et écologiques qui l'encouragent à un changement de paradigme.

Et les défis nous semblent aussi colossaux qu'en 1945 ! Il ne s'agit en effet pas moins que d'imaginer les nouvelles fondations de notre société pour les décennies à venir.

C'est en ce sens que le CESE a souhaité, *via* sa « Conférence des Enjeux », mettre en exergue les défis du nouveau siècle.

Nous avons ainsi travaillé ces dernières semaines à établir des orientations stratégiques qui embrassent nos problématiques contemporaines et futures.

L'implicite qui définit la relation entre gouvernements et citoyens, entre travail et capital, entre économie et environnement et entre les différentes constituantes de notre société est sérieusement remis en cause.

Nous avons établi le constat que notre développement n'est pas durable tout en prenant conscience que nous allons devoir affronter les enjeux de transitions ainsi rendues nécessaires.

Pour nous, coopérateurs, un nouveau contrat social doit émerger.

Son instauration doit relever d'une histoire à la fois positive et partagée porteuse d'un progrès social à la hauteur des progrès économiques et technologiques récents et à venir.

Le modèle de 1945 a posé des fondements en matière de solidarité, d'émancipation individuelle et de recherche d'un haut niveau de cohésion sociale et territoriale que le nouveau modèle doit poursuivre.

C'est donc à travers la co-construction démocratique, en veillant à ce que l'arbitrage public ne perde jamais de vue l'intérêt général, que nous parviendrons à mener ces transformations ensemble dans un esprit de justice.

Un accompagnement bienveillant ainsi qu'une pédagogie exigeante seront nécessaires en vue de l'acceptabilité des politiques publiques à venir.

Certaines des tendances majeures observées dans les mutations actuelles indiquent que de nombreux domaines pourraient tirer parti de l'action communautaire et des principes d'entraide et de démocratie participative que nous mettons en œuvre au quotidien au sein du modèle coopératif.

Cela est vrai notamment en matière de réindustrialisation, de meilleure répartition des richesses et d'organisation du travail.

En total accord avec le programme stratégique de cette mandature, nous concourons à inspirer les travaux de notre Assemblée afin qu'ils prennent corps et infusent notre société ■

Entreprises

Présidente : Anne-Marie COUDERC

Monsieur le Président, vous avez souhaité que l'ensemble de notre Assemblée réfléchisse aux enjeux pour construire une France plus forte en 2030. Les entrepreneurs que nous sommes et les entreprises que nous représentons, acteurs majeurs de la transformation au cœur des territoires, ont été force de propositions au travers des travaux menés au CESE dans les différentes formations de travail. Ceci car les conseillers ont été nommés par leurs organisations en fonction de leurs expériences et compétences sur les sujets à traiter et ont été répartis en conséquence dans les formations de travail.

A l'inverse, l'ensemble de la méthode de travail de la Conférence des Enjeux, notamment les webinaires ne nous a pas pleinement convaincu. L'approche retenue mesure aussi insuffisamment les enjeux mondiaux et européens autour de stratégies d'influence des pays voire de continents. C'est le risque de la méthode d'agrégats qui aboutit à une consolidation d'éléments hétérogènes.

Au-delà, les organisations qui composent le CESE ont été associées pour que ce processus se réalise pleinement avec elles. Elaborer les orientations stratégiques définit le socle de nos futurs travaux pour contribuer aux réflexions sur le développement de la France. Les thèmes retenus dans ce document pour assurer les transitions sociales, écologiques, numériques et développer l'attractivité et la compétitivité de notre pays sont pour la plupart majeurs :

- Réfléchir ensemble aux conditions de développement d'une croissance responsable
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et les enjeux européens au plus haut niveau, notamment en matière d'harmonisation fiscale et sociale,
- Adapter les politiques d'emploi aux mutations économiques et aux besoins des compétences des entreprises en priorisant sur la formation et l'emploi des jeunes
- Relancer le commerce mais aussi favoriser l'accessibilité au numérique, l'autonomie des personnes, l'aménagement des territoires, la localisation des chaînes de production,
- Tenir compte du contexte démographique et migratoire...

Pour conclure, le groupe entreprises se mobilise contre toute idée d'effondrement et croit à l'innovation, à la performance économique, aux investissements, aux adaptations et aux évolutions. Sans nier l'urgence de certaines situations, les entreprises ont besoin de temps pour construire l'agenda des solutions. Les orientations stratégiques élaborées dans ce document nous apparaissent aller dans le bon sens. C'est pourquoi le groupe Entreprises prendra part à l'ensemble de ces travaux de façon active et constructive.

Le groupe Entreprises a voté favorablement ■

Environnement et nature

Président : Pascal MAYOL

Au moment de valider le texte issu du processus de la Conférence des enjeux, nous nous questionnons : tout ça pour ça ?

Dans un contexte de fort renouvellement des membres du CESE, nous avons souhaité élaborer collectivement, grâce à un processus inédit, la définition de problématiques prioritaires pour offrir une colonne vertébrale autour de laquelle insérer nos travaux.

Nous saluons le travail important qui a été fourni, les processus innovants qui ont permis des dialogues nourrissants et la production de contributions riches.

Mais il apparaît qu'après le processus de la Conférence il n'y a pas eu le temps de décantation nécessaire, et au contraire une accélération dans laquelle on a perdu la substantifique moelle des travaux antérieurs : nous sommes passés de la recherche d'une vision commune, à l'accouchement d'un texte fourre-tout. Le but, certes compréhensible et tellement « Césien », était que tout le monde retrouve ses petits. Mais, au final, on aboutit à une juxtaposition de sujets sans véritable stratégie. Elle aurait pourtant été fort utile pour, face aux urgences environnementales, prioriser nos travaux autour de l'évolution de notre modèle social, économique, énergétique, agricole, éducatif et de la destinée des jeunes et des plus vulnérables. Si notre objectif partagé est de permettre un futur vivable dans le cadre d'une transition juste, alors les modalités d'intégration de la neutralité carbone et de la restauration de la biodiversité doivent être des préoccupations prioritaires.

Et puis, les bien trop faibles délais de finalisation du texte ont produit :

- Des formulations ambiguës, comme « l'acceptabilité » des évolutions à venir. C'est une formule qui gomme les besoins de co-construction et de planification des évolutions à mettre en œuvre ;
- Et des formulations non acceptables, comme l'objectif de seulement « stabiliser » la dégradation de la biodiversité, alors que nos engagements nationaux et européens nous enjoignent à la restaurer.

Avec un peu plus de temps et un regard vraiment stratégique, cela aurait été évitable.

Les fiches élaborées en commission et en groupe doivent rester un support de ces orientations stratégiques. Nous convenons que, sur ces bases, « tout est possible » et qu'on fera mieux dans les semestres à venir à travers les avis produits. C'est d'ailleurs ainsi que le Conseil a fonctionné dans le passé. Mais c'est aussi ce que nous souhaitons dépasser pour être à la hauteur de l'urgence et produire des avis dont la pertinence et l'utilité soient plus fortes que jusqu'à lors.

L'actualité ne cesse de rappeler avec force les questions de transition équitable, de prix et de disponibilités de l'énergie, de la COP 26, des transformations à conduire pour l'agriculture ou encore l'industrie. A l'occasion de l'adoption de ses orientations stratégiques, le CESE se doit d'affirmer qu'il va se saisir de ces questions en toute priorité, les éclairer avec une approche participative et proposer des possibles. C'est à ces conditions que notre institution sera reconnue en tant que lieu de débat légitime sur les enjeux stratégiques que nous avons voulu désigner ensemble.

Pour manifester ses regrets à l'issue d'un processus pourtant constructif, notre groupe choisi de partager ses votes. Pour conclure, nous souhaitons réaffirmer devant vous notre conviction dans la vertu du dialogue et dans la nécessité, pour avancer, de se dire les choses et de se donner le temps de la co-construction ■

Familles

Présidente : Marie-Pierre GARIEL

À la veille de la COP 26, le CESE arrête ses orientations pour la mandature 2021-2026 et les deux feuilles de route se recoupent pour se projeter vers un futur souhaitable pour toute la population à l'horizon de la prochaine génération.

Le groupe Familles rejoint pleinement les enjeux de résilience, de transitions nécessaires et de transformations à anticiper et accompagner. Il votera les orientations stratégiques du CESE pour les 5 ans qui viennent et y prendra pleinement sa part pour voir aboutir des consensus exigeants.

L'écologie familiale est un atout pour le développement humain harmonieux. Les familles, toutes générations confondues sont bien en première ligne pour assurer solidarité et sécurité de leurs membres.

La crise sanitaire et le confinement ont révélé des inégalités criantes en matière de qualité du logement, de cadre de vie des Français, en milieu urbain comme rural. Les séparations, les maltraitances aux femmes, aux enfants, aux personnes vulnérables ont montré la fragilité des familles et pourtant celles-ci ont été les principaux amortisseurs de la crise. C'est pourquoi notre groupe sera attentif aux propositions allant dans le sens de la protection des familles et des enfants.

La reprise de l'activité économique est amorcée mais des garanties sont à trouver par une veille sur les prix à la consommation, un accès à une alimentation de proximité, des aides sur des dépenses essentielles et contraintes liées au logement, au chauffage ou aux déplacements. Penser les politiques publiques d'accompagnement ou d'anticipation des transitions et des transformations nécessite une prise en compte de la composition familiale au risque sinon d'aggraver les inégalités. La famille doit être pensée comme un acteur économique majeur, et la politique familiale comme un outil économique à part entière.

Le fait familial doit constituer un critère structurant des politiques de relance et d'acceptabilité des transformations à conduire. Une politique familiale n'est pas une politique sociale. Les familles sont par ailleurs les premiers éducateurs de leurs enfants : c'est en famille que s'apprennent et se vivent la solidarité, la transmission intergénérationnelle tout autant que les bons gestes et les comportements respectueux de l'environnement et de la santé. Il importe de tirer les leçons d'expérimentations conduites en ce domaine telles que « Familles à biodiversité positive » dans les Parcs naturels régionaux ou encore « Familles à énergie positive ».

Enfin, la crise a aussi montré l'importance des réseaux associatifs pour maintenir le lien social et mettre en œuvre des actions de solidarité. Les bénévoles ont développé des trésors d'inventivité avec dynamisme et enthousiasme, révélant le sens de l'action collective ■

Non inscrits

Président : Jean-Louis JOSEPH

Alain Bazot : « Membre du groupe des non-inscrits, je vais m'exprimer à titre personnel, en qualité de représentant de l'UFC Que Choisir.

Avec un quotidien au rythme effréné, une gestion trop souvent au jour le jour des préoccupations des citoyens, on ne peut que saluer la volonté du CESE de proposer une vision sur l'avenir en insistant sur la notion d'effectivité des droits et de l'égalité.

Naturellement Je me félicite de la mention concernant l'évolution des modes de consommation.

La consommation sera un des principaux déterminant de la reconstruction post covid de l'économie. Une consommation repensée, plus sobre, plus juste et responsable, comme cela est dit au paragraphe des transitions. Responsable, le consommateur le sera s'il dispose d'une information pertinente. A cet égard, les pouvoirs publics auront à s'impliquer pour garantir et promouvoir un cadre fiable. Le Nutri- Score et le Planet Score fournissent 2 illustrations dans l'actualité.

Responsable s'il dispose d'une véritable liberté de choix et, bien sûr, ne se heurte pas à une inaccessibilité financière. La question du pouvoir d'achat revient en force. Elle devra être traitée sans que les ambitions de transition écologique ne soient sacrifiées.

Si l'économie française et la société de demain seront largement ce que nos choix de consommation en feront, si les citoyens/consommateurs détiennent un pouvoir central, encore faudra-t-il qu'ils soient accompagnés comme les orientations stratégiques l'indiquent.

Cependant, tout ne pourra pas reposer sur les seules épaules des citoyens/consommateurs.

Il sera opportun que le CESE s'intéresse également aux nécessaires changements systémiques, structurels.

L'accès de toutes et tous à une alimentation et à un environnement sains. Cela rejoint pleinement le renforcement de la prévention en matière de santé exprimée dans les enjeux de résilience. Ils passeront notamment par une évolution des modes de production agricoles.

La transition numérique avec un égal accès à un Internet de qualité...mais aussi sécurisé, garantissant à chacun la maîtrise de ses données, et définissant clairement les responsabilités respectives des différents acteurs.

De plus, il faudra en effet nous assurer que les transitions soit socialement justes, ce qu'énonce le document qui nous est soumis.

L'acceptabilité des politiques publiques en matière climatique pourrait être renforcée via trois canaux :

- Le strict respect du principe pollueur payeur, trop souvent bafoué, que ce soit pour l'eau ou même le carbone.
- Des politiques globales qui, tout en ménageant les consommateurs les plus vulnérables, atteignent aussi les classes moyennes qui ne bénéficient pas d'alternatives durables et accessibles.
- Une fiscalité non punitive et transparente quant à l'utilisation et au fléchage des recettes.

Enfin, je partage pleinement cette nécessité d'être davantage présent au niveau européen telle qu'énoncée au III.

Alors que 80 % de notre droit vient de l'Union, il importe de peser via une coopération renforcée avec l'autre CESE, notre grand frère à Bruxelles, mais aussi en s'intéressant de près aux accords commerciaux internationaux qui peuvent détricoter en un instant, et dans le secret des couloirs, les avancées nationales ou européennes. Le diable peut parfois s'habiller en tafta.

J'ai voté pour ce projet d'orientations stratégiques » ■

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Président : Helno EYRIEY

La séance plénière qui nous rassemble ce jour marque un temps particulier de la vie du CESE.

Notre groupe s'est interrogé sur le sens de cette déclaration. Sur quoi donnons-nous notre avis aujourd'hui ? Le contenu d'un document ? Un processus de travail ? Un positionnement politique ? Si nous sommes en accord avec le discours du président et la grande majorité des orientations présentes dans ce document – car il est difficile d'être en désaccord avec les larges thématiques posées – elles ne nous semblent pas refléter la qualité de ce que nous sommes capables de produire collectivement, et la manière dont nous pouvons – et devons – travailler.

Pour autant, la lecture de ce texte reflète bien la complexité à trouver le juste équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental et doit nous pousser, nous, CESE, à être plus exigeants envers nous-mêmes afin d'y parvenir.

A cet égard, la thématique de la cohésion sociale, qui nous tient particulièrement à cœur, doit pouvoir être traitée en tant que telle et pas seulement au prisme des enjeux économiques ou environnementaux.

Au-delà du monde du travail, la cohésion sociale se crée aussi dans les espaces sportifs, de culture, de loisirs, d'engagement et dans la vie quotidienne. Les associations et notamment celles se reconnaissant de l'éducation populaire, sont des acteurs sociaux incontournables et pourtant peu présentes dans ce texte. C'est notamment en s'appuyant sur les associations, qu'il est possible d'ambitionner un changement de paradigme social, pour aller vers une véritable construction de commun et de refonte du vivre-ensemble. A ce titre, la lutte contre toutes les formes de discriminations doit être portée de manière transversale.

Le groupe est satisfait de la place qui est donnée aux questions environnementales, même si la réussite de la transition écologique reste trop souvent cantonnée à la seule sensibilisation des citoyennes et des citoyens visant à garantir l'évolution de leurs pratiques quotidiennes.

Elle est pourtant fortement dépendante des acteurs économiques et étatiques, des institutions et d'un effort collectif partagé qui nécessite que l'ensemble des acteurs modifient leurs pratiques, y compris ceux qui édictent ou font appliquer les normes.

Il ne suffira pas aux citoyens et citoyennes, notamment les jeunes, d'être « créatifs et créatives » et « entrepreneurs et entrepreneuses » pour ne pas subir les transformations en cours et à venir.

Enfin, la question de la pertinence de notre modèle économique actuel n'est pas posée en tant que telle bien qu'elle ait été soulevée dans plus de la moitié des formations de travail. Le groupe regrette que cela ne fasse pas partie des interrogations du CESE qui suivrait, en ce sens, les recommandations de l'agence européenne de l'environnement, du GIEC et de l'IEPBS.

Le CESE s'est engagé dans un processus fastidieux souhaitant traduire des ambitions fortes. Le résultat aujourd'hui peut sembler ne pas traduire l'énergie, l'espoir et la volonté que nous toutes et tous avons placé dans cette conférence. Un temps supplémentaire de mise en lien et d'échanges collectifs sur des différents espaces de réflexion aurait sans doute été nécessaire. Cela aurait également permis aux groupes de consulter et embarquer toutes leurs organisations dans ces orientations. Gardons à l'esprit qu'à l'avenir il nous faudra faire mieux.

Malgré une certaine déception quant à la dernière étape de ce processus, l'ambition que porte ce texte va dans le bon sens. Estimant qu'elles abordent un certain nombre de thématiques importantes pour la mandature, le groupe a voté favorablement les orientations stratégiques ■

Outre-mer

Présidente : Inès BOUCHAUT-CHOISY

Penser l'avenir, dresser des perspectives pour répondre aux défis d'une société en mutation constante permet d'anticiper le nécessaire éclairage de l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables.

Pourtant, soumis au diktat de l'immédiateté, le temps politique n'est plus celui du long terme. Aujourd'hui, les réseaux sociaux, les chaînes d'information en continu font office de forum au gré des émotions et des polémiques.

Est-ce à dire que notre démocratie n'est plus en mesure de préparer le long terme et de construire un destin commun ?

Si des intellectuels et des spécialistes tentent de penser le monde, les politiques s'inspirent bien trop peu de leurs propositions.

Le diagnostic partagé pour fixer un cap est remplacé par des sparadraps qu'on colle pour calmer la colère sociale et s'éviter des débâcles électorales.

Dans ce contexte, le travail collectif entrepris par les conseillers redonne au CESE sa vocation d'être l'institution tournée vers l'avenir en éclairant les pouvoirs publics sur les enjeux et des conséquences de leurs décisions à long terme.

Les Outre-mer ont toujours démontré leur formidable capacité de résilience après chaque crise qu'ils ont affrontée.

En effet, depuis 2009, 40 événements climatiques majeurs ont été comptabilisés sans compter les conséquences sanitaires des pollutions dues aux algues sargasses, aux conséquences du chlordécone et des essais nucléaires.

A ces vulnérabilités s'ajoute l'accumulation des retards de développement, la persistance insupportable du chômage de masse, à l'évolution démographique variable et la prégnance de l'illettrisme.

Mais parallèlement à cette réalité, nos territoires sont surtout riches des 80 % de la biodiversité française qu'ils abritent. Riche aussi, des 11 millions de km² de surface maritime et disposant également de la plus grande frontière terrestre entre la Guyane et le Brésil. Ces atouts offrent à notre pays une position géostratégique et des ressources naturelles encore non connues et inexploitées.

C'est pourquoi, nous avons collectivement la responsabilité de faire de ces atouts à haute valeur ajoutée des laboratoires d'innovation, d'expérimentation et de transition écologique, numérique et sociale.

Toutefois, ces transitions supposent deux préalables. D'abord, la transformation des modèles économiques et ensuite l'intégration régionale qui est la clé d'un développement plus équilibré et une coopération avec les pays voisins. Elle permettrait à la France de s'affirmer comme une puissance mondiale et à l'Europe de rayonner sur les trois océans ».

Le CESE dispose aujourd'hui, de tous les outils pour fournir des réponses aux maux et aux fractures de la société française et ce afin de réenchanter notre démocratie.

Le groupe des Outre-mer a voté les orientations stratégiques ■

Santé et citoyenneté

Présidente : Dominique JOSEPH

Débuter une mandature en définissant les orientations stratégiques pour nos travaux à venir est un acte fondateur, fédérateur et porteur de promesses pour notre assemblée.

Nous tenons en premier lieu à saluer l'élaboration collective de ces orientations, fruit d'une démarche inédite et innovante. Elles fixent un cap et constituent dorénavant le socle de notre doctrine commune.

Le groupe Santé & Citoyenneté souligne tout particulièrement le travail accompli autour des trois familles d'enjeux et la mobilisation de notre assemblée. Les enjeux de résiliences, de transitions et de transformations ont pris corps et des pistes de travail concrètes ont été identifiées.

Les défis à relever sont considérables. La crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales, les enjeux environnementaux et les ruptures démocratiques à l'œuvre au sein de nos sociétés révèlent un contexte sans précédent.

Notre conseil a pour raison d'être de comprendre, d'analyser et de contribuer à rechercher les solutions du possible en mobilisant nos concitoyens et en rendant notre société davantage résiliente.

Dans ce contexte, nos formations de travail, désormais en ordre de marche, porteront la parole de notre assemblée et des organisations qui la composent en tenant compte des nécessaires transversalités inhérentes aux enjeux que nous avons définis ensemble.

Notre groupe sera particulièrement attentif aux engagements que nous prendrons.

Il s'agit pour nous d'innover pour répondre à des besoins non ou mal satisfaits, de permettre à toutes et tous un accès à des soins de qualité, de lutter contre toutes les inégalités et les discriminations, dont celles de genre, celles liées au handicap et aux vulnérabilités, de concilier et améliorer la qualité de vie individuelle et collective, autant de facteurs venant renforcer la cohésion sociale.

Fort de ses orientations stratégiques déclinées dans ses futurs travaux, le CESE devra inscrire ses propositions dans une stratégie de communication consacrant une large part à la promotion de ses avis, rapports et études.

Définir nos orientations stratégiques nous a également amené à réinterroger notre rôle.

La réforme ayant renforcé et précisé ses missions, le CESE, confirmé comme lieu d'expression de la société civile, pourra s'appuyer sur la mobilisation de nos citoyens pour enrichir nos échanges dans ce cadre rénové de co-construction démocratique.

Le groupe Santé & Citoyenneté soutient ces orientations et s'engage à les faire vivre dans les formations de travail ■

Notre système démocratique souffre de crises profondes, issues de la conjonction de plusieurs facteurs, certains anciens, amenant aujourd'hui à une crise de la légitimité démocratique.

Les défis auxquels notre pays est confronté sont immenses, les inégalités et les fractures minent sa cohésion et la promesse républicaine, rendant encore plus impératives la recherche et la construction de réponses collectives. L'urgence sociale et la crise écologique nous obligent, la question de la croissance doit trouver de nouvelles réponses dans un monde fini. Les réponses à ces défis devront émerger dans le dialogue et être le fruit de compromis respectant la justice sociale, gage de l'acceptation sociale et donc de l'efficacité. Elles nécessiteront un travail long et fondamental pour restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions et leurs représentants.

C'est dans ce contexte que les orientations stratégiques proposées ce jour ont été travaillées. Parmi elles, l'UNSA choisit dans cette intervention de retenir la volonté du CESE de s'engager dans un travail profond pour un nouveau modèle social protecteur pour chacune et chacun, ambitieux et à même d'absorber l'ensemble des chocs que toutes et tous nous subissons et subirons. Le travail qui est à mener en la matière est colossal mais le pays a besoin d'un horizon désirable, d'espoir et de confiance dans l'avenir. Ce nouveau modèle social peut être cet ancrage.

Le groupe de l'UNSA votera ces orientations stratégiques en ayant à l'esprit la boussole qui est la sienne depuis le début à savoir :

- Prendre en considération la parole des citoyens, les associer dans l'expression, l'analyse et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage.
- Conjuguer l'intérêt général et l'urgence climatique.
- Proposer les systèmes de solidarité de la société de demain.
- Réfléchir, montrer à voir et impulser les changements de modèles économiques et sociaux.

Ce mandat peut être exaltant, à nous collectivement d'être inventifs, ambitieux, résolument optimistes et forts sur nos valeurs, nous le devons pour chacune et chacun, nous le devons aussi pour l'idéal républicain ■

Scrutin

Adoption du texte

Scrutin

Nombre de votantes et votants : **164**

Pour : **132**

Contre : **9**

Abstentions : **23**

POUR : 132

<i>Agriculture</i>	MM. Amécourt (d'), Biès-Péré, Mme Blin, MM. Coué, Dagès, Durand, Férey, Mme Fournier, M. Gangneron, Mmes Lion, Pisani, Sellier, Valentin, Vial, M. Windsor.
<i>Alternatives sociales et écologiques</i>	Mmes Gondard-Lalanne, Groison, M. Le Queau, Mme Orain.
<i>Artisanat et Professions libérales</i>	MM. Anract, Chassang, Fourny, Guihard, Mmes Munoz, Niakaté, M. Repon, Mme Vial.
<i>Associations</i>	Mme Belhaddad, MM. Bobel, Boivin, Deniau, Deschamps, Mmes Doresse Dewas, Jourdain Menninger, Le Fur, Martel, Monnier, Sivignon, M. Thomasset, Mme Thoury.
<i>CFDT</i>	M. Aonzo, Mme Blancard, M. Cadart, Mmes Canieux, Duboc, Esch, MM. Guihéneuf, Lautridou, Mariani, Mmes Meyling, Pajarès y Sanchez, M. Ritzenthaler, Mme Thiery, M. Tivierge.
<i>CFE-CGC</i>	Mmes Biarnaix-Roche, Gayte, MM. Nicoud, Souami.
<i>CFTC</i>	Mmes Chatain, Coton, MM. Heitz, Lecomte.
<i>CGT-FO</i>	MM. André, Cambou, Mmes Clicq, Delaveau, M. Goulm, Mmes Marot, Veitl.
<i>Coopération</i>	MM. Grison, Landriot, Mugnier.

<i>Entreprises</i>	MM. Asselin, Brunet, Mme Carlac'h, M. Cavagné, Mme Couderc, M. Creyssel, Mmes Dubrac, Fabiani, MM. Gardinal, Goguet, Mme Guerniou, M. Guillaume, Mme Hafidou, MM. Kling, Moisselin, Mme Pauzat, M. Ruchenstain, Mme Ruin, M. Salleron, Mmes Salvadoretti, Ullern, MM. Vermot Desroches, Vidor.
<i>Environnement et nature</i>	MM. Abel, Beauvais, Boucherand, Mme Martinie-Cousty, MM. Mayol, Richard.
<i>Familles</i>	Mmes Balducchi, Blanc, MM. Desbrosses, Erbs, Mme Gariel, M. Marmier, Mme Picardat.
<i>Non-inscrits</i>	MM. Bazot, Breton, Chir, Joseph, Mme Mignot-Verscheure, M. Noël.
<i>Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse</i>	M. Eyriey, Mme Hamel, MM. Jeanne-Rose, Occansey.
<i>Outre-mer</i>	Mmes Arlie, Bouchaut-Choisy, MM. Cambray, Leung, Marie-Joseph, Mmes Mouhousoune, Sirder, M. Yan.
<i>Santé et Citoyenneté</i>	MM. Da Costa, Raymond.
<i>UNSA</i>	Mme Arav, MM. Darwane, Truffat, Mme Vignau.

CONTRE : 9

<i>Environnement et nature</i>	Mme Claveirole, MM. Compain, Gatet, Mmes Journée, Kacprzak, M. Lesaffre, Mmes Ostria, Popelin, Rattez.
--------------------------------	--

ABSTENTIONS : 23

<i>Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale</i>	Mme Djouadi, MM. El Jarroudi, Hammouche, Levy-Waitz, Mmes Roux de Bezieux, Tordeux Bitker, Tutenuit.
<i>CGT</i>	Mmes Barth, Bordenave, Cailletaud, Chay, MM. Fournel, Mme Gallet, MM. Meyer, Naton, Oussedik, Rabhi, Mme Tatot.
<i>Environnement et nature</i>	M. Chabason, Mmes Grimault, Van Den Broeck.
<i>Familles</i>	Mme Bigot.
<i>Non-inscrits</i>	M. Pouget.

Retrouvez le CESE sur les réseaux sociaux



[Facebook.com/lecese](https://www.facebook.com/lecese)



[instagram.com/cese_officiel/](https://www.instagram.com/cese_officiel/)



twitter.com/lecese



[youtube.com/user/ceseRF](https://www.youtube.com/user/ceseRF)



fr.linkedin.com/company/conseil-economique-social-et-environnemental

